

Transports en commun Le service a repris

Les services de métro et d'autobus de la CTCUM ont repris à quatre heures ce matin, après que l'exécutif de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro et des services connexes eut demandé à ses membres de rejeter la décision prise hier soir par quelque 300 d'entre eux de ne pas rentrer au travail malgré l'injonction de la cour.

Les autobus du premier quart de jour ont quitté les garages en présence des policiers de la CUM qui ont ordonné aux piqueteurs de la Fraternité des policiers du métro de s'écarter des barrières. Ces derniers sont en grève légale, mais, l'injonction à laquelle la loi les a soumis le 9 juin ne leur permet pas d'interrompre les services réguliers de transports en commun de la CTCUM. Les piqueteurs que nous avons rencontrés au garage Saint-Michel, se sont dits quand même fiers et heureux d'avoir pu interrompre pendant 24 heures un service qui comprend plus de 3,000 hommes, ce qui leur a permis d'attirer l'attention publique sur leur situation.

Pour eux, la grève continue. Et même si les négociations ne sont pas encore engagées avec la CTCUM, ils continuent à réclamer la parité de salaire avec les policiers de la CUM. Quant aux chauffeurs d'autobus et aux opérateurs de métro, on peut difficilement juger de leur état d'âme ce matin. Ils sont retournés au travail sans avoir obtenu ce qu'ils demandaient, sans même que leur sécurité soit assurée. Il est toujours possible que des accrochages aient lieu entre certains membres des deux fraternités. Il se peut aussi qu'un certain nombre des chauffeurs et des opérateurs soient mécontents des décisions qui ont été prises à leur sujet par le comité exécutif et par la Cour.

L'injonction

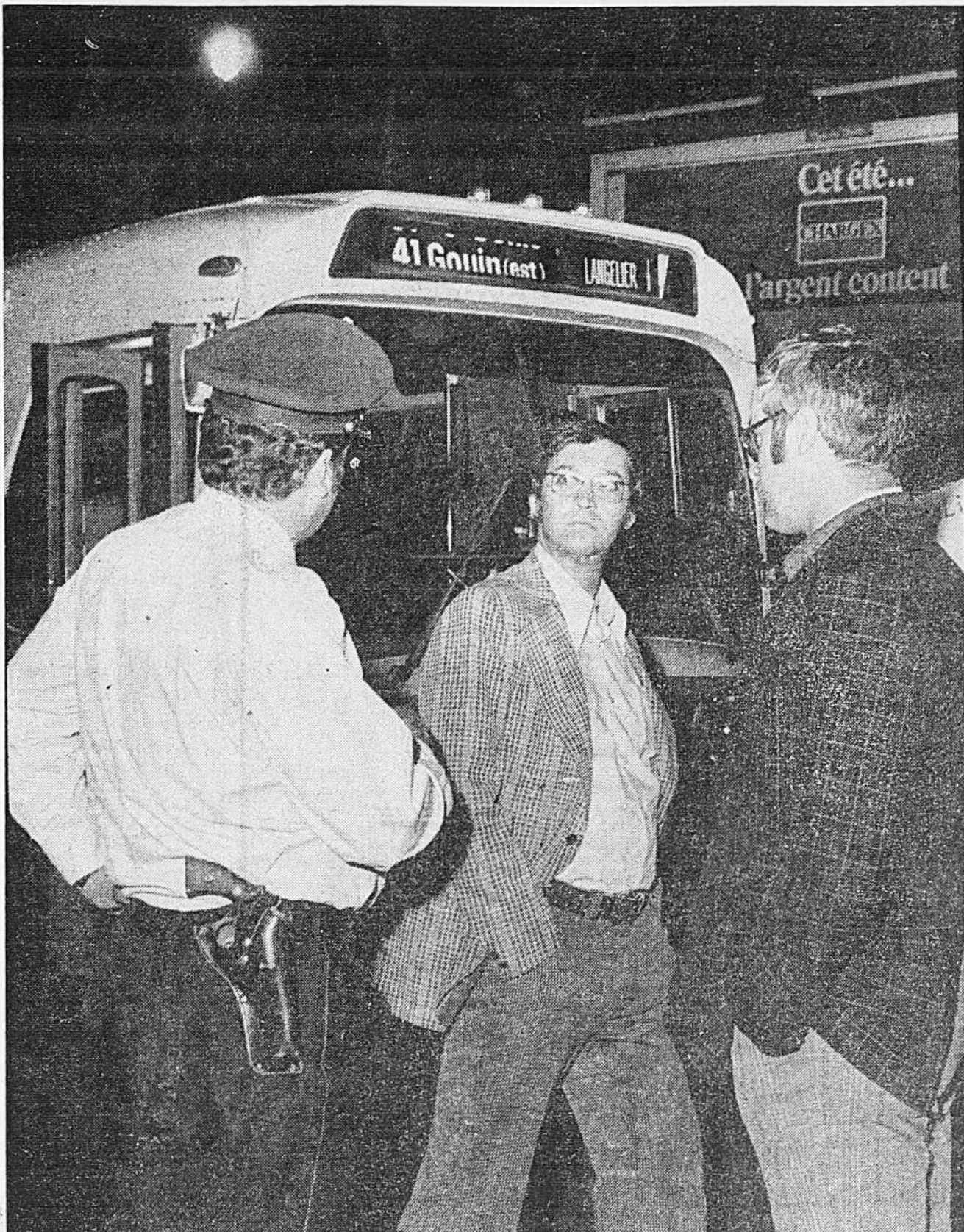
L'injonction a été accordée hier après-midi par le juge René Duran-

leau, à la requête de la CTCUM qui considère que l'arrêt de travail décidé mercredi soir par 700 membres de la Fraternité des chauffeurs et des opérateurs est illégal, toute grève étant interdite par le code du travail pendant la durée normale d'une convention collective. La proposition de grève qu'on a acceptée mercredi soir ne visait cependant aucun changement dans la convention. Officiellement, les chauffeurs et les opérateurs se sont mis en grève pour appuyer dans leurs revendications certains de leurs confrères à qui la CTCUM refuse de payer les journées du 24 et 25 juin au cours desquelles ils ont été empêchés de travailler par les piqueteurs de la Fraternité des employés de sécurité du métro qui, eux, sont en grève légale depuis bientôt trois semaines.

Bien sûr, d'autres raisons sont venues se greffer à ce geste fraternel. On en profite pour demander l'indexation des salaires au coût de la vie et l'application sans délai du système du "tarif exact". On prétend aussi que les chauffeurs ne sont pas en sécurité, tant que ceux qui justement sont chargés de la sécurité dans le métro tiennent des piquets de grève devant les garages et menacent les chauffeurs de leur "casser la gueule" s'ils sortent les autobus. Lorsqu'ils ont appris hier la nouvelle de l'injonction de la cour, les employés de sécurité auraient décidé de durcir leur position et de bloquer les sorties des neuf garages de la CTCUM. Des chauffeurs et des directeurs de division auraient même été menacés. Les policiers n'ont droit selon leur injonction qu'à quatre piqueteurs par garage. Mais on soutient qu'ils en "tiennent toujours des chars pleins" dans les rues avoisinantes et que les chauffeurs qui tentaient de sortir pourraient encoûrir de graves dangers.

Bref, les chauffeurs jugent qu'il est présentement impossible pour eux de

Voir **SERVICE**, page A 6



Entre gens du même métier, il y a toujours moyen de s'entendre. Un policier de la CUM explique aux policiers de la CTCUM en piquetage devant le garage Saint-Michel qu'ils n'ont pas le droit d'empêcher les autobus de sortir pour assurer les services réguliers de transport en commun.

La police ne recherche pas les felquistes de façon active

par Louis-Bernard ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS — L'affaire du groupe Lantôt-Carbonneau se présentait hier soir de la façon suivante:

— Jacques Lantôt, Marc Carbonneau et Pierre Séguin, les deux femmes et les deux enfants qui les accompagnent se trouvent toujours à Paris, et la police ignore vraisemblablement où ils se trouvent, d'où le silence prolongé des autorités françaises;

— la police française qui, officiellement, n'a aucune raison de les rechercher (aucune demande d'extradition n'a été faite par le Canada, aucun mandat d'arrêt international n'a été émis contre eux) ne les recherche pas de façon active, en tout cas pas de façon voyante;

— les trois hommes du groupe se trouvent à l'heure actuelle parfaitement en règle vis-à-vis des autorités françaises, songent vraisemblablement à faire des démarches en vue d'obtenir un statut de réfugiés, mais ils n'ont pas encore pris contact avec les services concernés.

Avec le recul, il est maintenant possible de reconstituer à peu près le scénario de l'arrivée du groupe en France. Le week-end dernier, sept personnes se sont présentées à l'aéroport de Roissy. En dehors des deux enfants, les deux femmes du groupe avaient des passeports canadiens. Quant aux trois hommes, ils avaient des titres de voyage (c'est-à-dire l'équivalent de passeports temporaires) cubains qui indiquaient leur nationalité canadienne. Il semble qu'ils n'avaient

Voir **POLICE**, page A 6

AUJOURD'HUI sport -hebdo

● Diane Mercure :
de Ville Mont-Royal
à Candiac en passant
par Miami — page B 1

● Ali... le gag
est usé
● Chez eux, chez nous — page B 2

● Pour John Montague, la
valeur a attendu quatre
années — page B 3

Marcel Pepin réélu
président de la CSN — page A 2

Le "vieux lion"
met du piquant
dans la lutte — page A 8

Plusieurs
films québécois
sont en chantier — page A 13

Des Américains
construiront 4,000
maisons au Québec — page C 1



Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 3 sous la lettre A, 1 sous la lettre B, 5 sous la lettre C et 9 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte 1,148.20 dollars pour une mise de 1.00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 3-1-5-9, mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite 38.90 dollars pour chaque mise de 1.00 dollar.

231,890.20 dollars ont été partagés entre 101 prix dans l'ordre et 2,980 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 13 à A 17
Bandes dessinées : A 12
Cinéma : A 16
Décès, naissances, etc. : D 15
Economie : C 1 à C 4
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : A 12
Horoscope : A 11
Informations étrangères : D 1
Jardins et maisons : D 11
Les maux de notre langue : A 15
Loisirs et Récréation : A 12
Médecine d'aujourd'hui : A 11
Mon Oeil sur Montréal : A 10
"Mot-mystère" : A 12
Mots croisés : D 6
Petites annonces : C 10, C 11, D 2 à D 14
Radio et télévision : A 17
Sports : B 1 à B 11
Tribunaux : D 14, D 15
ULTIMATUM : D 3
Vivre aujourd'hui : A 10, A 11

Le projet de loi 22 sera modifié

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa assortira des mesures "restrictives" au test pédagogique proposé par le bill 22, de façon à empêcher jusqu'à un certain point l'intégration des nouveaux immigrants non-anglophones à la minorité linguistique du Québec.

Les proches collaborateurs du premier ministre examinent présentement plusieurs hypothèses pour en saisir toutes les implications juridiques et ce n'est qu'à l'occasion du débat de deuxième lecture à l'Assemblée nationale que ces mesures seront annoncées par le parrain du Bill 22, M. François Cloutier, titulaire de l'Éducation.

C'est du moins ce que la Presse Ca-

nadienne a appris jeudi de source on ne peut plus officielle.

Cependant, le gouvernement n'a nullement l'intention d'empêcher les nouveaux immigrants anglophones de fréquenter les écoles anglaises du Québec. Ils seront toujours libres de le faire, et ce pour des raisons "pratiques".

Cette question de test pédagogique inquiète les anglophones, qui estiment que la liberté de choix n'existera pratiquement plus, et elle déplaît à plusieurs organismes francophones, qui voudraient assimiler tous les nouveaux immigrants au réseau français.

Voir **PROJET**, page A 6

AUTRES INFORMATIONS, page A 2



Un enfant de 10 ans a péri dans les flammes

Quelque 150 pompiers montréalais ont mis quatre heures pour maîtriser un incendie qui a éclaté vers 19 h 15, hier soir, dans un édifice d'appartements de la rue Drolet et qui s'est rapidement propagé à quatre autres édifices avoisinants. Cet incendie, qui a jeté 25 familles sur le pavé, a nécessité une alerte générale. Un garçonnet de dix ans, dont on n'avait pas encore dévoilé l'identité tôt ce matin, a trouvé la mort dans cet incendie.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

8 JUILLET

Campagne créditiste : S.O.S.

par Paul LONGPRE

A dix jours du scrutin, la campagne créditiste prend de plus en plus l'allure d'une entreprise de sauvetage qui n'est pas sans rappeler, à certains égards, l'opération suicidaire menée l'automne dernier au Québec par M. Gabriel Loubier et ses unionistes.

— Comme l'Union nationale, qui venait de succéder à l'éphémère et désastreuse Unité-Québec, le Crédit social se voit lancé contre son gré dans la mêlée électorale, au moment où ses troupes sont plus désorganisées que jamais.

— Les deux chefs politiques multiplient les impairs et les déclarations malheureuses, au point de se demander s'il ne s'agit pas de sabordage en règle, plutôt que d'un naufrage.

— Dans les deux cas enfin, la déconfiture ne saurait profiter qu'aux libéraux qui menacent de submerger le Québec aux Communes, comme ils l'ont fait à l'Assemblée nationale.

Au plan national, l'organisation du Crédit Social se résume, dans les faits, à M. Caouette et à sa dévouée et charmante secrétaire-chauffeur, Mme Richard. Toute la campagne du chef "national" est axée sur les émissions de "lignes ouvertes" et la télévision, à un moment de l'année où les cotes d'écoute sont alors plus basses et où il faudrait aller secourir personnellement les électeurs un à un.

Même en faisant abstraction des folkloriques "zizanies" créditistes qui, de campagne en campagne, n'ont pas encore réussi à démolir le Créditisme — cela a quand même failli arriver à l'aile provinciale en octobre dernier — il suffit de suivre M. Caouette pendant quelques jours pour se rendre compte que chacun des candidats dans les 15 comtés créditistes s'occupe avant tout de sauver les meubles, sans tenter seulement de faire des percées d'équipe dans les quelque 30 comtés où le Crédit Social s'est classé bon deuxième aux élections de 72.

Sauvage également, que la stratégie de M. Caouette, qui a réservé jusqu'à maintenant ses apparitions publiques au château-fort créditiste (Compton, Champlain, Kamouraska, Bellechasse). Les assemblées publiques tenues dans des régions "non converties" (Gatineau et Argenteuil Deux-Montagnes), n'ont eu l'honneur de sa visite que parce qu'elles se situaient en périphérie des villes où il a dû faire de l'enregistrement de publicité télévisée ou participer à des émissions de ligne ouverte.

Une exception à cette règle, le comté de Charlevoix, auquel il consacra tout le week-end, sans doute pour assurer la dynastie en protégeant (comme on dit au baseball), le siège de son fils, Gilles, qui entrerait de justesse aux Communes en 1972.

On disait de l'Union nationale de M. Loubier qu'elle ne survivrait qu'à la seule condition d'élargir sa clientèle aux milieux urbains et semi-urbains, opération qui a lamentablement échoué, à coup de millions. Conscient de se trouver dans une situation analogue, M. Caouette prédit que son parti va "arriver en ville".

Mais il donne une impression tout à fait contraire tant par la stratégie de sa campagne que par le peu d'état qu'il fait des grands problèmes urbains dans l'arsenal de solutions présentées à l'électorat.

Quant à ses déclarations, venant de la part d'un homme qu'on a souvent qualifié de "bête politique", elles ne laissent quotidiennement de surprendre les observateurs.

Aux Acadiens de Moncton, il laisse entendre que les opinions du célèbre maire Jones, en matière linguistique, ne lui font ni chaud ni froid. Et voilà qu'au fantôme de Dupuis, déjà embarrassant, s'ajoute le spectre du maire Jones qui le poursuit dans les milieux nationalistes québécois. Aux habitants des régions de Témiscouata et de Kamouraska, qui se vident de toute

Voir **CREDITISTE**, page A 6

Pleins feux sur
la campagne électorale
— pages A 8 et A 9

la Semaine du
Canada
24 juin-1^{er} juillet



pensons-y!

Pepin réélu à la CSN

par Jules BELIVEAU

Bien qu'aucune des quelque 1.500 personnes participant au 46e congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) n'ait jamais vraiment songé que M. Marcel Pepin abandonnerait cette année son poste à la présidence de la centrale syndicale ou, encore moins, qu'il en serait délogé par quelque candidat surprise, une longue ovation debout, accompagnée de la chanson "Ce n'est qu'un début...", a salué hier soir l'annonce de sa réélection par acclamation, pour un nouveau terme de deux ans, à la tête du mouvement.

L'immense salle de réunion de l'école polyvalente Edouard-Montpetit de Montréal résonnait encore des applaudissements des congressistes lorsque fut annoncée la réélection, également par acclamation — ou faute d'opposants — du trésorier de la CSN, M. Guy Thibault, et du secrétaire général, M. Jean Thibault.

Tous les autres membres du comité exécutif actuel, soit les trois vice-présidents Norbert Rodrigue, Victor Dahl et Claude Girard, sollicitent aussi un nouveau mandat. Mais ils devront, eux, affronter l'électorat puisque à la fin des mises en candidature, à 6 heures hier soir, deux autres personnes avaient annoncé leur intention de briguer les suffrages; il s'agit de M. André L'Heureux, permanent à l'Action politique de la CSN, et de M. Laval LeBorgne, président de la Fédération nationale des communications. Des élections auront donc lieu demain, dernière journée du congrès, pour le choix des trois vice-présidents de la CSN.

Les ateliers sont réticents

Sur un autre plan, l'appréhension manifestée chez les dirigeants de la centrale depuis mercredi dernier à la suite d'un soudain mouvement de réticence et même d'opposition catégorique à toute hausse des cotisations syndicales a connu, hier, son apogée lorsque fut terminée la compilation des votes pris sur cette question dans les 24 ateliers du congrès.

Les délégués ont en effet, à cette étape du congrès, majoritairement rejeté chacune des huit options que

leur avait soumises pour étude le comité exécutif, avant que ne soit enfin adoptée en assemblée plénière une formule par laquelle la CSN pourrait au moins regarnir son Fonds de défense professionnelle (FDP) — fonds de grève — et, si possible, dispenser des secours pécuniaires "moins ridicules" à ses membres en cas de conflits de travail.

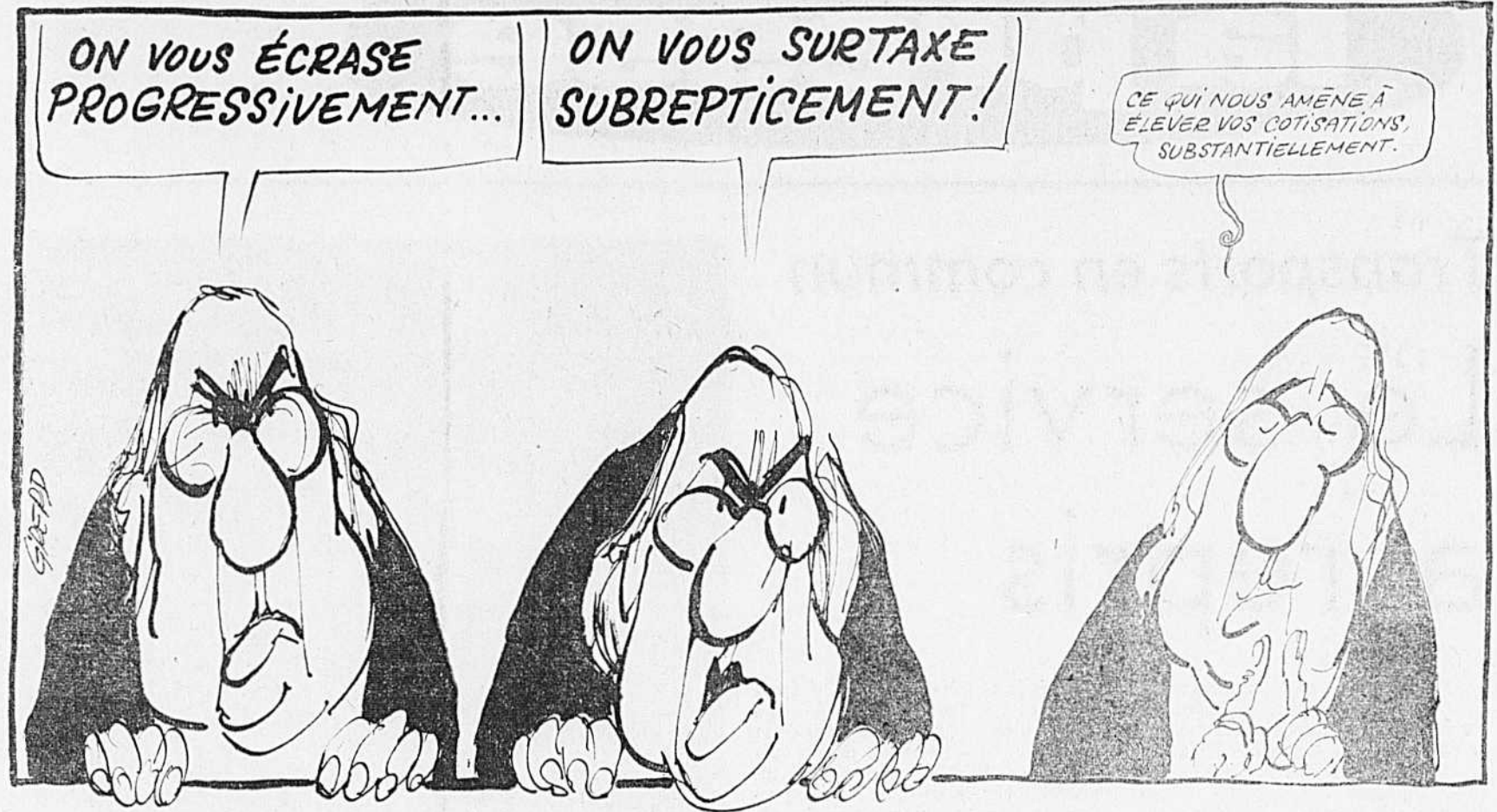
On sait que les prestations de grève de la CSN sont actuellement, de la 3e à la 12e semaine de grève ou de lock-out, de \$20 par semaine pour les syndiqués célibataires et de \$30 pour les syndiqués mariés; et qu'ils "grimpe" à \$25 et \$40 de la 13e à la 16e semaine; et qu'après avoir ainsi franchi quelques échelons, ils atteignent des maxima de \$50 et \$65 après une année de grève ou de lock-out.

Des hausses de 100 p. cent?

Or la centrale caresse le rêve de fournir des secours sensiblement plus considérables, soit par exemple \$30 pour les célibataires et \$50 pour les membres mariés à la troisième semaine de conflit, sinon dès la deuxième semaine, et d'accélérer le versement de prestations plus élevées, c'est-à-dire \$60 et \$80 (et même \$90), dès la 27e semaine d'arrêt de travail. Pour ce faire, les cotisations mensuelles au Fonds de défense professionnelle des quelque 168.000 membres cotisants de la CSN, qui sont actuellement fixées à \$1.40, devraient être pratiquement doublées (plus ou moins, selon les formules envisagées).

Quoi qu'il en soit, le débat sur cette épineuse question n'est pas terminé. Les dirigeants de la CSN comptent sur l'assemblée plénière de ce soir pour fournir toute l'information nécessaire aux délégués afin de ne pas subir sur ce point une défaite qui, à dit mercredi le trésorier de la centrale, serait "tragique".

Toute augmentation qui se situerait en bas de 40 cents, a d'ailleurs indiqué M. Thibault à l'occasion d'une séance d'information avec des journalistes, serait tragique en ce sens qu'elle parviendrait même difficilement à permettre au FDP de fournir aux travailleurs en lutte les secours offerts actuellement.



(Droits Réservés)

Le bill 22 reconnaît légalement le caractère bilingue du Québec

par Lysiane GAGNON
de notre envoyée spéciale

QUEBEC — A l'instar de l'immense majorité des organismes francophones qui ont témoigné jusqu'à présent devant la Commission parlementaire sur le bill 22, le Mouvement national des Québécois, le Comité central des parents de la Commission des écoles catholiques de Montréal et le Club Fleur de Lys ont réclamé hier, devant les députés, un projet de loi plus énergique, susceptible de faire vraiment du français la langue officielle du Québec.

Le Mouvement national des Québécois (l'ancienne Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, qui regroupe actuellement quelque 160.000 membres) a présenté un mémoire étoffé qui débute par une critique acerbe du bill 22, lequel, selon le MNQ, "repose sur des postulats erronés et une vision étriquée de la réalité qui frise l'inconscience génocidaire".

Bourassa vient harceler le PQ

Au moment où le MNQ a présenté son mémoire, le premier ministre Bourassa (qui n'assiste jamais aux audiences de la Commission parlementaire) est venu faire un tour sur les lieux, l'air aussi dégoûté que si l'on discutait de nouveaux procédés de fabrication de chaussures, et a interrompu le cours des interventions pour lancer quelques flèches aux représentants du Parti québécois. Durant toute la durée du témoignage du MNQ, le premier ministre et le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, ont bavardé sans arrêt.

Ce dernier s'était auparavant enquis auprès des porte-parole du MNQ de la représentativité de leur organisme: c'est ce qu'il a l'habitude de faire à l'égard de tous les organismes francophones qui viennent lui dire que le bill 22 ne protège pas suffisamment le français.

La MNQ reproche en substance à ce sujet de loi de "reconnaître légalement le caractère bilingue de l'État québécois, ce qui équivaut, en raison de la situation précaire du français, à accélérer l'anglicisation du peuple

français au Québec". Il s'attaque également au "pseudo-principe du libre choix de la langue d'enseignement", proposant plutôt une législation qui rendrait le système d'enseignement public entièrement français.

Les tests aisément contournés

Au chapitre de la langue du travail et des affaires, le MNQ estime que "le bill 22 traduit l'attitude soumise, bête et bienheureuse du gouvernement du Québec face à la dépendance socio-économique du Québec vis-à-vis des entreprises et du capital étranger", et il note que certaines dispositions du projet de loi amèneront près de la moitié des Québécois à vivre dans "un immense district bilingue" (il s'agit de l'article qui prévoit que les municipalités qui comptent plus de 10 p. cent de citoyens anglophones seront bilingues).

Comme le porte-parole du Club Fleur de Lys, le Dr Jacques Boulay, le MNQ estime que les tests d'aptitude linguistique prévus dans le bill 22 seront aisément contournés, et qu'on assistera à la création d'une multitude d'écoles privées ou de "mini-Berlitz" qui auront pour but de préparer les

enfants néo-québécois et francophones à réussir les tests d'anglais qui constitueraient un prérequis à l'inscription dans une école anglaise.

Les parents de la CECM

Parlant au nom des 244 comités de parents francophones de la plus grosse commission scolaire du Québec, le Comité central des parents de la CECM réclame que tous les élèves — à l'exception de la minorité anglophone, des Indiens et des Inuits, ainsi que des non-anglophones déjà inscrits dans des écoles anglaises — soit obligatoirement dirigés vers le secteur scolaire français.

La présentation de ce mémoire a permis au député péquiste Claude Charron de se demander où était au juste "la majorité silencieuse" dont se réclame le ministre Cloutier pour justifier son projet de loi. "On a entendu des commissaires d'école, des enseignants, voici maintenant les parents... et chez tous les organismes francophones (à l'exception des associations patronales), il y a des aspirations communes... Les groupements anglophones sont à l'autre pôle. Cela

montre que sur la question linguistique, il est impossible de jeter des ponts entre les deux groupes et de tenter de réconcilier l'inconciliable. Il fallait prendre parti, clairement, pour la majorité francophone".

Sur un schéma absolument semblable à celui de la CECM (dont les trois commissaires se sont dissociés de la position majoritaire), les représentants du Comité de parents sont venus à la Commission flanqués d'un groupe de dissidents, représentant les 63 comités de parents anglophones de la commission scolaire. Ces derniers demandent le maintien de la liberté absolue de la langue d'enseignement.

Le ministre Cloutier, ravi comme à l'habitude de voir deux fractions d'une même association combattre son bill pour des raisons diamétralement opposées (ce qui lui fournit l'occasion de laisser croire qu'il se situe, quant à lui, "dans le juste milieu"), a une fois de plus joué à l'arbitre, mais n'a pas commenté les statistiques (déjà connues) que lui livrait le porte-parole des comités de parents francophones, qui montrent notamment que 73 p. cent des élèves inscrits dans les écoles anglo-catholiques de la CECM sont francophones ou néo-québécois (12 p. cent).

Le patronat rejette les mesures coercitives

de notre envoyé spécial

QUEBEC — Le Conseil du patronat du Québec a soutenu hier devant la Commission parlementaire sur le bill 22 que "le problème délicat" de la langue d'enseignement se réglerait de lui-même pour peu que "le français devienne langue courante de travail au Québec"... mais, assez paradoxalement, le conseil a affirmé du même souffle que toute mesure coercitive en ce domaine serait malvenue.

C'est ce qui a poussé le député péquiste Claude Charron à demander au principal porte-parole du Conseil du patronat, M. Charles Perreault, comment il se faisait que 12 des 14 entreprises pressenties par l'Office de la langue française dans le but de participer à une expérience pilote de francisation aient à toutes fins utiles refusé de collaborer: "Pourquoi affirmer que des mesures incitatives suffisent, alors que vos propres membres s'y sont refusés?"

M. Perreault s'est contenté de répondre qu'il n'en savait pas plus sur le sujet que ce qu'il avait lu dans les journaux. (Il s'agissait d'une entrevue accordée à LA PRESSE par le directeur de l'Office de la langue française, M. Gaston Cholette.)

Guy Saint-Pierre: l'anglais essentiel

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, s'est présenté pour la première fois aux audiences de la Commission parlementaire à l'occasion de la comparaison du Conseil du patronat. Il a demandé à ses représentants de confirmer son impression personnelle à l'effet que l'anglais serait, au Québec — et même en France — une langue "essentielle" dans plusieurs fonctions de l'industrie et des services.

Dans son mémoire, le Conseil du patronat recommande une série d'amendements au bill 22. Des amendements qui visent à éliminer du projet de loi tout ce qui pourrait constituer une intrusion de l'État dans la gestion des entreprises: le conseil réclame notamment l'abolition des articles qui prévoient l'octroi de certificats de francisation aux entreprises, et même de l'unique article où le français a un statut exclusif (celui qui porte sur l'étiquetage). Selon le CPQ, "l'usage du français sur les étiquettes ne peut ni ne doit être exclusif", et il suffirait que l'on précise, comme pour l'affichage, que le français devrait figurer "de manière au moins aussi avantageuse que l'anglais". Le CPQ réclame enfin la consécration "du droit absolu des parents au libre choix de la langue d'enseignement", et des exigences

Boutin pourrait payer une amende de \$1,000 par jour

QUEBEC (PC) — Le député libéral du comté de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, serait susceptible d'une amende de \$1,000 par jour ou il a siégé à l'Assemblée nationale si ses collègues de la Chambre reconnaissent comme "fondés" les faits dont le député péquiste Robert Burns se dit "informé" et qu'il entend "prouver éventuellement".

Cette amende est la sanction prévue par l'article 81 de la loi de la Législature, qui prévoit que cette somme peut "être recouvrée par quiconque en poursuit le recouvrement devant un tribunal compétent".

Il demeure peu probable cependant que l'article 81 de la Loi puisse s'appliquer puisque, pour ce faire, les députés libéraux devraient adopter, en un premier temps, aujourd'hui, une motion du député Burns pour faire siéger la Commission de l'Assemblée nationale aux fins de "faire enquête". Dans un deuxième temps, il faudrait que cette commission, où on retrouve une forte majorité de collègues libéraux de M. Boutin, reconnaisse ce dernier "coupable" de la présumée infraction reprochée par M. Burns.

Motion

Mercredi, en Chambre, Me Burns avait avisé ses collègues qu'il allait faire débattre une motion demandant la convocation de la Commission de l'Assemblée nationale "pour procéder à une enquête sur des faits qui, s'ils étaient fondés, rendraient le député de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, inéligible et inhabile à siéger à l'Assemblée nationale".

La motion Burns contient une liste des faits reprochés au député libéral

Boutin, soit "avoir agi avant et depuis son élection pour et au nom du procureur général du Québec et d'autres ministères du gouvernement". En vertu des articles 75 et 79 de la Loi de la Législature, de tels agissements sont défendus.

La motion Burns sera débattue aujourd'hui.

Burns et Boutin silencieux

Hier, en Chambre, les deux députés impliqués, MM. Burns et Boutin, étaient présents mais sont demeurés silencieux.

Contrairement à son habitude, Me Burns n'a posé aucune question aux ministères lors de la période de temps réservée à cette fin.

Pour sa part, le député Boutin, un jeune député libéral de la dernière vague d'octobre 1973, est entré à l'Assemblée nationale avec une pile de quotidiens de la journée sous le bras.

Pratiquement muet en Chambre depuis son élection comme député de Johnson en octobre dernier, c'est la première fois depuis cette date que M. Boutin faisait les manchettes. Des collègues libéraux l'ont entouré à son entrée en Chambre, en blaguant et en devisant avec lui.

En octobre dernier, M. Boutin était élu député libéral de Johnson avec 10.543 voix, soit une majorité de 3.940 voix sur son adversaire le plus proche, le créditiste. Le péquiste se classait loin derrière, ne recueillant que 3.597 votes.

Situé dans les Cantons de l'Est, le comté de Johnson, créé en décembre 1972, comprend notamment les villes de Windsor, Acton Vale, Valcourt et Bromptonville.

LA METEO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum : 55 — Maximum 80
Ensoleillé et plus chaud

DEMAIN
Ensoleillé et plus chaud

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50	75	Ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais	55	85	Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	55	85	Ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est	45	80	Ensoleillé	Ensoleillé
Québec	55	80	Ensoleillé	Ensoleillé
Rimouski	45	70	Ensoleillé	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	50	78	Gén. ensoleillé	Ensoleillé
Baie-Comeau	45	65	Gén. ensoleillé	Ensoleillé
Sept-Îles	50	70	Gén. ensoleillé	Ensoleillé
Gaspé	50	70	Gén. ensoleillé	Ensoleillé

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	51 64
Alberta	Orages	Edmonton	51 65
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	53 83
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	64 90
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	53 79
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	49 79
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	51 73
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	45 55
Ontario	Ensoleillé	Toronto	49 70

si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New-York	61	65	Chicago	57	83	Nouv.-Orléans	61	85
Washington	65	78	San Francisco	54	67	Miami	76	88
Boston	55	64	Los Angeles	67	95			
Vers les capitales								
Paris	55	61	Moscou	64	75	Hong Kong	80	82
Londres	52	55	Stockholm	50	66	Lisbonne	63	64
Rome	72	75	Tokyo	66	66	Sydney	45	48
Berlin	57	63	Athènes	77	82	Tunis	68	88
Amsterdam	57	61	Casablanca	66	75	Vienne	59	77
Bruxelles	57	66	Genève	55	68	Varsovie	57	68
Madrid	64	61	Le Caire	73	90			
Vers les plages								
Acapulco	77	86	Bermudes	80	86	Naseau	81	88
Rio de Janeiro	70	—	Mexico	52	72	Barbade	79	84

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière.)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs à LA PRESSE sont également réservés. "Copier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15
Lundi au vendredi 1.00
Samedi seulement 0.35

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE
Nombre de semaines
par porteur: 13 26 52
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00
Samedi seulement* 9.10 18.20 36.40

par courrier:
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40

*Minimum de 26 semaines
Côte-Nord, par avion, 0.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 20h (Samedi: 9h à 17h)
874-6911

INFORMATION GENERALE 874-7272
REDACTION 874-7070
EDITORIAL 874-7030
PROMOTION 874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PETITES ANNONCES 874-7111
Commandes du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi: 9h à 16.30h 874-7205

GRANDES ANNONCES
Détailants 874-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6992
Petites annonces 874-6901

Bourassa: le bill 22 sera adopté cet été

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec n'a pas l'intention de faire marche arrière et de céder devant le mouvement lui demandant de surseoir à l'adoption du projet de loi 22.

"Ça fait huit ans que l'on discute de cette question linguistique et, le 29 octobre dernier, la population québécoise a donné un mandat au gouvernement et au Parti libéral pour décider et non pour tergiverser", a-t-il clamé hier à l'Assemblée nationale sous les applaudissements nourris des députés ministériels.

M. Robert Bourassa répondait à une question que lui posait le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, qui s'informait des intentions du chef du gouvernement à la suite de la demande de représentants de corps professionnels, syndicaux, sociaux, universitaires, religieux et de citoyens éminents qui lui ont demandé de surseoir à l'adoption du projet de loi linguistique jusqu'à l'automne et de prolonger la période prévue pour la présentation et la discussion des mémoires.

La réponse de M. Bourassa fut brève et sèche. Devant l'insistance du député péquiste, le chef du gouvernement brandissant triomphalement LA PRESSE à rive le clou à M. Charron: "Je conseillerais au député de Saint-Jacques de commencer par régler ses problèmes dans son propre parti sur la question linguistique. On voit dans LA PRESSE d'aujourd'hui (hier): "Le grand absent du débat linguistique: le Parti québécois. Une manchette de six colonnes. Alors, répétait-il, commencez donc par régler vos problèmes dans votre propre parti."

Le député péquiste est demeuré sidéré, M. Bourassa lui enlevant tout argument de réplique.

Pompiers

Les mesures de pression cesseraient

par Jean-Paul CHARBONNEAU

A la suite d'une rencontre avec le maire Jean Drapeau, l'Association des pompiers de Montréal a décidé de recommander à ses membres de cesser toute mesure de pression et de reprendre le travail normalement.

Le président de l'APM, M. Jean L'Abbé, a déclaré à LA PRESSE que cette décision avait été prise unanimement, hier, lors d'une réunion de l'exécutif syndical.

Les quelque 2.400 pompiers montréalais doivent se prononcer aujourd'hui, lors d'une assemblée spéciale tenue au Centre Paul-Sauvé, sur la décision de leurs dirigeants syndicaux.

M. L'Abbé a précisé qu'il avait rencontré, avec le vice-président de l'APM, M. Yvon Bernard, le maire Drapeau à son bureau, mercredi, et qu'ils avaient longuement discuté du problème des pompiers.

"Le maire, dit-il, a décidé d'entreprendre incessamment des négociations dans le but de renouveler la convention collective de travail pour 1975."

La semaine dernière M. L'Abbé avait dit aux pompiers réunis en assemblée que jamais il n'était pour s'asseoir à une table de négociation sans avoir obtenu la garantie d'avoir un rajustement de salaire pour 1974.

"Je n'ai pas changé d'idée, dit M. L'Abbé. Je crois fermement obtenir un rajustement. Ce sera certainement contenu dans les négociations qui seront entreprises bientôt."

La convention collective de travail des pompiers arrive à échéance le 31 décembre prochain. M. L'Abbé a l'intention de la dénoncer la semaine prochaine.

Les pompiers avaient commencé à démontrer leur mécontentement à la suite du refus des autorités municipales d'indexer leur salaire au coût de la vie.

Des mesures de pression avaient été entreprises au début de la semaine. Plusieurs pompiers s'étaient déclarés malades.

Des pancartes indiquant 4,3 p. cent étaient affichées dans la plupart des casernes. Ce pourcentage représente l'augmentation de salaire accordée aux pompiers le 1er janvier dernier par une sentence arbitrale.

La reine mère reçoit un accueil chaleureux de son régiment

par Lily TASSO

Colonel en chef du Black Watch (Royal Highland Regiment), formé en 1862, Sa Majesté la reine mère Elizabeth, âgée de 73 ans, a passé la journée d'hier dans la région montréalaise, afin de remettre un nouveau drapeau à son régiment.

Le service de sécurité mis en place pour son arrivée à Dorval, à 11 h 20 du matin, était tellement strict que le ministre William Tetley lui-même, délégué du premier ministre du Québec, a eu du mal à convaincre les gardiens de le laisser aller au-devant de la royale visiteuse, sans le laissez-passer obligatoire!

Seuls une poignée d'officiels, l'honorable Hughes Lapointe, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en tête, et une quarantaine de journalistes du Canada et de l'étranger eurent le privilège de voir l'extraordinaire déploiement qu'occasionne un accueil royal.

Garde d'honneur

Le soleil avait les vestes rouges de la garde d'honneur formée de 100 hommes du deuxième bataillon du Royal 22e, commandés par le lieutenant-colonel Bernier, et arrivés le matin même de la citadelle de Québec. Une fanfare d'une cinquantaine de musiciens du même régiment entonna l'hymne royal à la descente de la reine de l'avion Cosmo des Forces canadiennes, qui l'a amenée de Toronto.

La reine mère portait une vapoureuse toilette en mousseline imprimée orange et vert et elle était coiffée d'une toque à grosses fleurs orange.

L'un de ses premiers gestes, après avoir passé en revue la garde d'honneur, fut de signer les livres d'or de Montréal et de Dorval, en présence de leurs maires respectifs, Me Jean Dra-



Malgré la grève, il y avait quelques autobus à Montréal hier, et quelques chanceux qui pouvaient les prendre pour se rendre sur la Rive sud. En effet, Chambly Transport continue à faire la navette entre la Rive sud et la place Bonaventure où cette photo a été prise.

Le malheur des uns fait le bonheur des chauffeurs de taxi

"La grève du métro et des autobus? Parlez-moi de ça! Je ne demande qu'une chose, c'est que ça dure le plus longtemps possible."

M. Gamache est chauffeur de taxi. Depuis le début de la grève à la CTCUM, hier, il constate que ses affaires ont progressé de 100 p. cent.

"Vous savez, dit-il, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Moi je dis qu'il faudrait que ce soit comme ça tous les jours!"

Cette raison justifie sans doute "l'optimisme" de M. Gamache. Selon lui les arrêts de travail vont durer, et longtemps. Il estime que cette situation est très prise de la ville, qui n'attendrait que ce prétexte pour majorer le prix des tickets.

Débordés

C'est donc l'euphorie chez les chauffeurs de taxi. Car c'est vers eux que se sont spontanément tournés les travailleurs surpris par le déclenchement subit de la grève. On prenait littéralement les taxis d'assaut, et des files d'attente fort consistantes se sont formées aux têtes de stations les plus achalandées.

Les centraux téléphoniques, des di-

verses compagnies étaient d'ailleurs complètement débordés. Les chauffeurs refusaient souvent de prendre les clients à domicile, puisqu'ils ne parvenaient même pas à satisfaire les appels sur la rue.

Ces chauffeurs sont cependant plus disponibles aujourd'hui. Les gens ont eu le temps de s'organiser, de se mettre en groupe pour nolisier la même voiture.

Tous les moyens d'urgence, c'est-à-dire de fortune, ont été employés depuis hier. La marche à pied envahit les rues. Les plus paresseux se fient sur leurs voisins. Mais tout le monde y trouve son compte.

Pour plusieurs, une grève à la CTCUM signifie sortir la voiture du garage. Le flot de la circulation était d'ailleurs particulièrement dense hier. Au moins 20 p. cent de voitures en plus, selon les agents de la circulation.

Le stationnement

Les ponts qui relient Montréal aux banlieues souffrent de congestion aiguë. Il fallait compter une heure pour traverser le pont Victoria hier matin. La situation sur les autres ponts n'était guère plus reluisante.

Mais l'habituel voyageur en commun qui jouit d'une voiture en ces temps troublés n'est pas au bout de ses peines. Si entrer en ville demeure une préoccupation majeure, ce n'est rien par rapport aux efforts qu'il doit déployer pour trouver une place de stationnement.

Tous les grands parkings du centre-ville affichent complet. M. Labrie, le responsable du stationnement à l'angle des rues Craig et Saint-Urbain, refusait déjà des clients à partir de 7 heures hier matin.

Le fait est que la plupart des parkings n'offrent qu'un nombre très restreint de places, la majorité de celles-ci étant réservées aux clients réguliers. Ce qui explique la grande tolérance des policiers de la ville, qui distribuent plus de soupçons que de contraventions.

Pour les banlieusards, la solution sans doute la plus simple demeure... l'autobus. Plusieurs compagnies ont décidé de prolonger leurs trajets jusqu'au centre-ville, après un arrêt à leur terminal habituel. Pour les Montréalais, quelques calèches de la Place d'Armes offraient des places ce matin, à six heures...

L'entente à Notre-Dame doit être ratifiée

par Claudette TOUGAS

A Québec, à l'Assemblée nationale, M. Robert Bourassa annonçait hier devant la Chambre que le conflit de l'hôpital Notre-Dame (qui dure depuis le 16 mai dernier) était réglé.

À Montréal, l'enquêteur spécial nommé récemment par le ministre du Travail, le juge Jean-Paul Geoffroy, croit que le premier ministre va un peu vite.

À l'hôpital Notre-Dame, l'exécutif du syndicat admet "qu'un protocole d'entente est intervenu entre eux et l'administration, mais, comme le stipule ledit texte, il est soumis à une ratification de l'assemblée générale."

Hier soir, dix heures trente. Dans la cafétéria de l'hôpital (où les 2.100 syndiqués CSN ne débrayent plus, depuis hier) environ 200 employés sont réunis en assemblée générale.

Il s'agit pour eux d'accepter ou de refuser le "protocole d'entente" au scrutin secret, après lecture des 15 points qu'il comporte, et discussions.

Il ne sera de même durant la nuit et ce matin.

Cet après-midi, on fera le décompte des votes des trois différents quarts de travail, seulement l'administration et l'exécutif du syndicat sauront si l'assemblée accepte l'entente.

Précisons que le vice-président de la CSN, M. Norbert Rodrigue assistait à l'assemblée d'hier soir. Aux environs de minuit, il ignorait encore s'il adresserait la parole aux syndiqués, et, soulignait-il, s'il le faisait ce ne serait qu'après le vote "afin de ne pas les influencer".

Pourtant, il avait beaucoup à dire sur les gains remportés par le syndicat. Gains qui tout en figurant comme "lettres d'entente" dorénavant à la convention collective des employés CSN de Notre-Dame, n'en demeurent pas moins des "précédents" que ne manqueront pas de vouloir obtenir tous les autres syndiqués d'hôpitaux de la province, la convention collective étant identique pour tous.

Parmi ces gains, retenons, entre autres, le cas des six préposés en inhalothérapie (point de départ du conflit) qui bénéficieront dorénavant — et ce dès leur retour au travail — de l'échelle de salaire d'infirmier certifié et seront reclassifiés "préposés senior en inhalothérapie".

Plus encore, l'administration s'en-

gage à embaucher des techniciens et des préposés supplémentaires dans ce service, de façon à ce qu'ils soient 19.

Ainsi les patients seront davantage assurés de recevoir les divers traitements de ce genre prescrits par leur médecin traitant.

Aussi, plusieurs comités seront créés afin d'étudier les multiples problèmes des employés des quarts de soir et de nuit.

Côté stationnement, il en coûtera \$5 par mois et 40 places additionnelles seront désormais cédées aux salariés CSN, IIU (infirmières) et paramédicaux, selon l'ancienneté et après affichage.

Au sujet des repas, il est assuré — si l'entente est ratifiée par l'assemblée générale — que pour la modique somme de cinquante cents, il y aura le choix entre deux menus.

Et mise à part une longue liste d'autres points "quasi réglés" concernant l'ouverture du bureau de santé, les études futures des salariés, la prime en psychiatrie, le tableau des postes des infirmiers et leur recyclage, la distribution de la paye le jeudi matin pour les salariés de nuit et la modification de la procédure des griefs à présenter et à discuter, il reste encore les mesures disciplinaires prises par l'employeur contre les syndiqués.

Ainsi, pour les six préposés en inhalothérapie, la suspension indéfinie est réduite à 10 jours additionnels après leur dernière suspension. Pour un maximum de 37.

Toutes les suspensions imposées aux salariés depuis le 26 juin dernier ou après cette date se terminent (si on signe) le 27 juin à 16 heures. Et ces suspensions ne seront pas inscrites à leur dossier.

C'est donc cet après-midi que l'on saura si l'assemblée générale entérine les positions de son exécutif et celles du patron.

Entre-temps, le rapport demandé par le ministre Cournoyer ne sera pas prêt incessamment, le juge Geoffroy désirant mettre un temps d'arrêt à son enquête, préférant la poursuivre en août, période où il sera moins incommodé par la période des vacances.

Notre-Dame reçoit à nouveau des patients depuis mercredi.

Tout ne tourne pas rond dans la construction

par Mario FONTAINE

Rien n'est encore réglé dans le domaine de la construction. Au moment même où les six associations patronales et la FTQ-Construction se rendaient, séparément, au ministère du Travail ce matin, des milliers d'ouvriers chôment par suite de la fermeture d'importants chantiers.

Ces fermetures touchent la place du Cercle, l'Institut de Tourisme, l'école polyvalente Papineauville, les chantiers Saragay et Québec Hilton. A peine 40 p. cent des effectifs sont au travail aux raffineries de Montréal-Est.

Selon une association patronale, dite flexible, l'Asecq, on note de sérieux ralentissements de travail à Mirabel, Air Canada, place Desjardins, Jeux olympiques, école polyvalente Henri-Bourassa ainsi qu'au chantier Saint-Constant.

Le patronat rend la FTQ-Construction responsable de ces ralentissements, et demande au gouvernement de mandater des observateurs sur ces chantiers. D'après M. Lebon, de l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec (Asecq), la FTQ désire ainsi inciter de nouveaux employeurs à signer des conventions particulières avec elle.

Quelle chose en retour

Le représentant de l'Asecq précise que les entrepreneurs ne donneront rien. "Les entrepreneurs connaissent suffisamment de difficultés financières maintenant. Nous sommes prêts à faire des échanges, mais non à donner avec rien en retour."

À la FTQ-Construction, on explique très différemment les fermetures et ralentissements sur les chantiers. "Les chantiers fermés sont ceux qui n'ont tout simplement pas été ouverts par les patrons, dit Jean-Claude Lebrun. Les gars rentrent au travail, mais on leur dit toujours de revenir le lendemain, sans toutefois leur donner leur carnet d'assurance-chômage."

De fait, la plus épineuse question à régler dans l'immédiat est celle des délégués de chantier. Pour les patrons, le pouvoir des délégués est beaucoup trop considérable, dépassant souvent celui des contremaîtres.

L'Asecq entend d'ailleurs définir leur rôle avec plus de précision. Pour la FTQ, c'est l'absence de ces mêmes délégués qui explique les ralentissements de travail. Le décret de la construction autorise en effet les unions à nommer un délégué pour chaque

chantier où l'employeur a 7 salariés et plus.

Six travailleurs par chantier

Les employeurs se contenteraient donc de n'embaucher que six travailleurs par secteur, ce qui les dispenserait de la présence du délégué, mais ce qui restreint évidemment la quantité des effectifs.

Toujours dans le domaine des arrêts de travail, 500 ouvriers de la firme Ciment Indépendant, de Montréal, ont déclenché une grève hier matin pour appuyer leurs revendications salariales.

Le droit de grève leur était déjà acquis selon leur convention. Les négociations ont repris ce matin entre la compagnie et le syndicat (local 781 du syndicat des opérateurs de machine-rie lourde).

Dans le monde de la construction toujours, le négociateur spécial nommé par le ministre du Travail, M. Yvon Dansereau, a convoqué les six associations patronales ainsi que la FTQ-Construction pour ce matin, dans les bureaux du ministère.

Les deux blocs pourraient cependant ne pas se rencontrer, puisque le télégramme du négociateur ne fait aucune mention d'une rencontre, et que M. Dansereau reçoit les deux parties à une demi-heure d'intervalle.

Une triple tarification

Une rumeur circulant par ailleurs hier à Montréal, à l'effet que le ministre du Travail, M. Cournoyer, ait l'intention de régler le conflit en amenant les employeurs à accepter une triple tarification des salaires pour les secteurs industriel, commercial et résidentiel.

La CSN-Construction, par la voix du président de la Fédération du bâtiment, M. Michel Bourdon, a violemment réagi devant cette possibilité.

"Nous pensons que même si cette solution pouvait faire l'affaire de vos amis et alliés politiques de la FTQ-Construction, dit M. Bourdon dans un télégramme au ministre, cela est complètement illégal quant à la loi qui régit les relations de travail, et jamais la CSN-Construction ne l'acceptera."

"Nous nous sommes battus et nous sommes prêts à nous battre encore pour qu'un travail égal produise un salaire égal", poursuit le télégramme.

Il nous a été impossible d'obtenir les commentaires du ministère du Travail à ce sujet.



Sa Majesté la reine mère Elizabeth remet au lieutenant W.M. Cotton, qui le reçoit à genoux, le nouveau drapeau du régiment du Black Watch sous le regard attentif du colonel J.G. Bourne, à gauche.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
MARCEL ADAM
editorialiste en chef

Le salaire de l'injustice

La grève des chauffeurs et opérateurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal est illégale; que le législateur prenne ses responsabilités. Mais aussi, elle est injuste et inacceptable. Et cela, ça concerne tous les citoyens de Montréal.

Sans aucun avertissement, quelque 700 chauffeurs et opérateurs décident, au nom de 3.200 confrères, de cesser de travailler. Les conséquences? Ils s'en fichent. Tous les ouvriers qui sont payés à l'heure et qui subiront une perte appréciable à cause de leur retard involontaire, tous les petits salariés qui ne peuvent se permettre d'être en retard et qui doivent prendre un taxi pour limiter les dégâts, toute l'organisation des usines et des bureaux, tous ces gens qui doivent s'obliger à une trop longue marche avant de passer huit heures à travailler debout, tous ces gens qui sont des victimes, les chauffeurs de la CTCUM en font des otages.

Une grève faite avec des otages est injuste et inacceptable.

Les chauffeurs décident de faire perdre des milliers et des centaines de milliers de dollars à la population parce qu'eux n'ont pas été payés un jour où ils n'ont pas travaillé. Nécessairement, on peut couvrir ce plat d'une sauce à saveur morale: un syndiqué ne brise pas une ligne de piquetage, serait-elle composée de quatre hommes!

Mais alors, au nom d'un principe syndical que l'on érige en ordre moral, on brise le code de respect de la vie de centaines de milliers d'autres. C'est-à-dire que le principe syndical ne vient qu'un prétexte; et s'il prime tout, il devient lui-même immoral.

La population subit l'injustice sans rien y comprendre. Elle accepte que 700 gens prennent une décision, à main levée, au milieu de la nuit, en dehors de la légalité et de toute proportion par rapport à la question en litige. Les gestes excessifs apparaissent normaux.

Allez, marchez!

Jean-Guy DUBUC

En quête de maturité syndicale

Les congrès des centrales syndicales sont, en général, des rencontres où les préoccupations sont bien identifiées et ne débordent pas les cadres des relations de travail. En d'autres mots, les congrès syndicaux se confondent rarement avec des congrès politiques. Mais il n'en est pas ainsi avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Depuis au moins six ans, l'actuel président de la CSN, M. Marcel Pepin, livre à chaque congrès un "rapport moral" qui est une sorte de manifeste socio-politique.

Cette façon d'agir a de quoi surprendre, si l'on considère que les syndicats de travailleurs ont surtout à affronter des problèmes économiques. Cependant, les questions économiques ne sont jamais sérieusement analysées et sont toujours remplacées par des généralités sur les luttes sociales et politiques. A l'occasion du 46e congrès annuel de la CSN qui a lieu cette semaine, on doit se demander pourquoi il en est ainsi.

Il faut se rappeler que la CSN a débuté, assez ironiquement, comme une entreprise en grande partie antisyndicale, sous le nom de Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). L'un de ses premiers présidents, M. Alfred Charpentier, déclarait lors du 22e congrès annuel de la centrale: "Notre pire ennemi, c'est la Fédération américaine du travail". Pour un chef syndicaliste, c'est une déclaration assez surprenante. D'autant plus qu'à cette époque, le patronat était particulièrement coriace. Mais la CTCC avait surtout pour but, non pas tellement de promouvoir le bien-être des travailleurs que de les garder dans le giron de l'Eglise à la disposition de "bons patrons", comme disaient les évêques. Tous les syndicats catholiques avaient d'ailleurs leurs aumôniers. Et l'évêque Douville de Saint-Hyacinthe lors d'un congrès de la centrale, avait même préconisé la formation de syndicats corporatistes réunissant patrons et ouvriers.

La CSN a donc une lourde hérédité. Mais si l'on doit avoir beaucoup d'indulgence pour une telle centrale, il ne faut tout de même pas pousser la complaisance jusqu'à absoudre tous ses errements.

En 1968, M. Pepin ouvrait un "second front" pour sa centrale. Il voulait, par l'agitation politique à la manière des syndicats européens, faire de sa centrale un pôle d'attraction pour les travailleurs québécois. Mais en Amérique du Nord il y a une limite au militantisme politique dans les syndicats. Des traditions démocratiques et syndicales ont appris aux travailleurs qu'il ne faut pas mêler la politique et le syndicalisme sous peine, d'une part, de négliger les questions de salaire et de conditions de travail et, d'autre part, d'imposer des choix politiques qui ne conviennent pas à tous. Les activistes du "second front" dédaignent d'ailleurs les activités syndicales normales qu'ils appellent avec mépris du "syndicalisme d'affaires".

C'est pourquoi, sur le plan syndical comme sur le plan militaire le "second front" est presque toujours désastreux. Car il divise les forces mêmes des combattants. Celui de M. Pepin a conduit à l'éclatement de la CSN et à la formation, en 1972, d'une centrale rivale, la Confédération des syndicats démocratiques (CSD).

Mais les erreurs se corrigent difficilement dans les entreprises où les dirigeants sont toujours les mêmes. Car il est difficile de voir et surtout d'admettre ses propres erreurs. Or les centrales syndicales sont de cette nature. C'est pourquoi dans son dernier "rapport moral" M. Pepin n'a pas carrément rompu avec sa théorie du "second front". Au contraire, il s'en éloigne avec nostalgie et parle d'implanter un grand nombre de comités populaires en vue d'une "action politique directe". Et pourtant, ses slogans de 1972, "Abattons le régime", "Honni soit le parti libéral", n'ont pas empêché les libéraux de remporter l'une des plus éclatantes victoires de leur histoire. Ses vitupérations actuelles contre la bourgeoisie n'amèneront pas davantage le socialisme.

Avec l'encyclique "Rerum novarum" comme acte de naissance, la CSN agit maintenant le "Manifeste communiste". De Léon XIII à Karl Marx la trajectoire est impressionnante. Mais il ne faut pas oublier que tous les deux sont des hommes du 19e siècle. Et l'on vit à la fin du 20e siècle.

Comme les généraux, qui sont toujours en retard d'une guerre, M. Pepin est en retard d'une révolution. Les structures de la société nord-américaine de la fin du 20e siècle sont presque aux antipodes des structures européennes du 19e siècle. Les comparaisons deviennent donc surtout littéraires.

Il serait beaucoup plus profitable pour la CSN et ses syndiqués si M. Pepin et ses associés tentaient de faire de leur centrale un organisme pour adultes. Au lieu de raconter des histoires de "Grand soir" aux syndiqués, ils feraient mieux de leur expliquer les vrais rouages économiques et de syndiquer ceux qui ne le sont pas encore. Avant de critiquer "la société bourgeoise" et de préconiser l'autogestion, ils feraient bien de s'exercer à la simple gestion. Leur centrale n'est pas fichue de faire fonctionner son service d'imprimerie sans déficit. Et leur service de comptabilité a emprunté \$2 millions à même les fonds de défense professionnelle sans se rendre compte qu'il était incapable de les rembourser.

Un minimum de modestie devant la complexité de la société moderne insufflerait un peu de réalisme dans les appréciations globales des "rapports moraux" successifs de M. Pepin. D'ailleurs, l'honnêteté et la franchise sont les seuls rapports moraux nécessaires entre les dirigeants d'une centrale et leurs syndiqués.

Ivan GUAY

ce que pense LE LECTEUR

Thomas d'Aquin n'était pas un biologiste...

Monsieur Ivan Guay, Votre long éditorial du 29 mai titre "Nécessité de la tolérance" en faveur de l'avortement est rempli de sophismes et d'exagérations! Vous comparez la vie d'une plante, d'un animal, d'un insecte, d'un spermatozoïde à la vie d'un être humain. Ce qui est faux car seul l'être humain a une âme. Et l'être humain existe dès la fécondation de l'ovule humain par un spermatozoïde humain. C'est là l'affirmation des plus grands savants modernes.

Vous dites que l'Eglise catholique a déjà admis l'avortement: je crois que votre affirmation est gratuite. Thomas d'Aquin était sans doute un grand théologien, mais il n'était pas un biologiste, donc sujet à erreur. La femme qui se fait avorter ne dispose pas d'elle-même mais d'un autre être vivant existant dans ses entrailles.

Vous comparez l'avortement et un contraceptif. Continuez votre raisonnement et dites que le fait de demeurer célibataire arrête la vie et est aussi grave que l'avortement. Vous dites que l'avortement permet aux femmes de se distinguer des bêtes... En effet, les bêtes ne tuent pas leurs

petits! Vous parlez de maîtriser les forces de la nature au lieu d'y être soumis comme les autres animaux. Or l'animal est dominé par son instinct. L'être humain, animal raisonnable, est dominé par sa tête quand il est vraiment humain.

Si vous lisiez les publications médicales où il n'est pas question de morale, vous sauriez que l'avortement et les contraceptifs favorisent grandement l'augmentation des maladies vénériennes, gonorrhée, syphilis, etc., et les méfaits de plus en plus causés par la pilule donneront un jour raison au pape de s'être prononcé contre ladite pilule.

Georges PEARSON, M.D.
Montréal.

Amusant bénévolat

Il arrive dans la vie qu'on sente des vides profonds. Et souvent le manque de ressources à combler ces vides est plus difficile à supporter que le vide lui-même.

Parfois nos responsabilités quotidiennes ne semblent pas à notre mesure, notre vie sociale ne comble pas nos besoins; on a essayé toutes sortes de groupes récréatifs offrant des activités diverses et, en somme, il nous

semble qu'il n'y a pas grand-chose de très intéressant.

C'est probablement parce que nos talents ne s'exercent pas suffisamment à travers ces activités.

Quand on a un surplus de loisirs et des talents inutilisés, il y a une ressource qui peut nous rendre la vie plus satisfaisante et c'est d'ajouter la dimension humaine à nos loisirs: faire du bénévolat.

Dans les organismes modernes, le bénévolat n'est plus ce qu'il était autrefois. Ce n'est plus un bénévolat "bienveillant" mais un bénévolat d'engagement, de présence, de participation. Et de plus il est devenu une source extraordinaire de croissance, de formation.

Au Centre de la Croix-Blanche, on peut faire du bénévolat en s'amusant. Le Centre offre en effet aux individus intéressés par ce qui précède, l'occasion de se désennuyer avec ceux qui sont temporairement plus seuls, plus inoccupés et démunis qu'eux.

Le Centre existe dans le but de protéger la santé mentale des membres qui lui sont confiés. Le programme comporte des cours et des activités récréatives de toutes sortes servant à faciliter les rencontres, à faire connaître de nouvelles ressources et à assurer la croissance personnelle. Ces activités s'exercent à plusieurs endroits dans le grand Montréal et les bénévoles peuvent choisir à leur gré des tâches de toutes sortes.

Suzel PERRON,
Centre de la Croix-Blanche,
264, Square Saint-Louis,
Tél.: 849-2454.

Témoignage de foi

Je m'étonne du peu d'intérêt qu'a suscité au sein des mass-média de la province, le rassemblement des quelque 1300 jeunes du Service de Préparation à la Vie (S.P.V.) venus de tous les coins du Québec pour célébrer leur foi en Jésus-Christ sur le campus de l'Université Laval dans la capitale.

En effet, alors que dans bien des milieux on se plaint du peu d'enthousiasme des jeunes face à l'Eglise, on passe sous silence un événement concernant ces mêmes jeunes qui célébraient en la fin de semaine des 24-25-26 mai derniers, leur engagement dans l'Aujourd'hui l'Eglise!...

Quand se décidera-t-on à prendre en considération le travail constructif de ceux qui prennent leurs responsabilités dans le monde d'aujourd'hui.

Après tout, 1300 garçons et filles qui partagent et fraternisent toute une fin de semaine à la suite d'une année pleine de cheminement et d'engagement dans leurs milieux respectifs, ça vaut au moins autant la peine d'être souligné que les 250 vœux laissés en liberté pendant deux heures et demie sur le boulevard métropolitain. Qu'en pensez-vous?

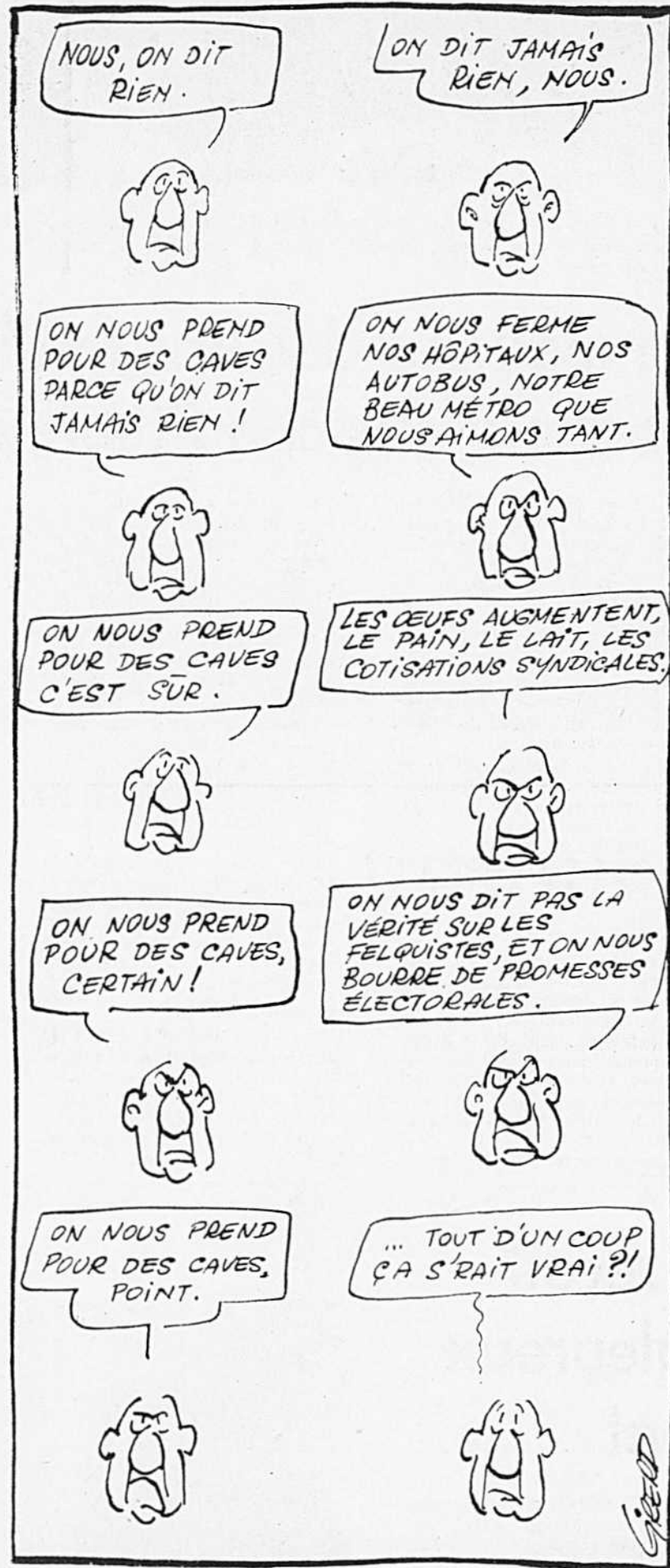
Ce congrès avait été préparé de longue date dans chaque région du Québec. Aussi, chacune d'entre elles était-elle fière de présenter à l'ensemble le visage qu'elle reflétait dans son milieu. La soirée du vendredi soir a été riche de partage en ce sens.

Le congrès de cette année — car ce n'était pas le premier — prenait une coloration spéciale du fait du 10e anniversaire du S.P.V. Avec enthousiasme et dans un esprit d'ensemble qu'il fallait vivre pour le comprendre... et y croire, chacun s'est appliqué à compiler pour les archives générales du S.P.V. ce qui a été caractéristique des équipes au cours de cette année spéciale (...)

Le Cardinal Maurice Roy a présidé l'Eucharistie du dimanche alors que celle du samedi soulignait le 10e anniversaire. Les jeunes ont pu profiter de la présence de personnes-ressources, ayant des expériences de vie particulière, afin de les aider à réfléchir sur leur "utilité de chrétiens" en 1974... et cette utilité, ils y croient, soyez-en sûrs!

S'agit-il d'un phénomène marginal?... Pas du tout, le S.P.V. est un regroupement de jeunes dans l'Eglise et tient à le demeurer. Il entretient d'ailleurs des relations avec tous les diocèses où il est représenté (...)

Kristian CHAMPAGNE,
au nom du S.P.V.
Montréal



(Droits Réservés)

Au sujet des conversions politiques in extremis



MARCEL ADAM

Rarement une campagne électorale a suscité aussi peu d'intérêt que celle qui se déroule actuellement au niveau fédéral.

Certes les chefs de partis s'activent, se multiplient, se font tout à tous, mais j'ai l'impression que les électeurs sont indifférents, qu'ils ne se sentent pas concernés par ce manège, qu'ils s'intéressent beaucoup plus aux vacances qui approchent et au beau temps qui tarde à venir.

Dans mon entourage, les élections ne sont presque jamais mentionnées, même par ceux que les jeux politiques et les campagnes électorales ont toujours passionnés; même chez les journalistes qui, par profession et par goût des affaires publiques, se passionnent autant que les politiciens pour les élections on remarque une indifférence inusitée à l'égard de cette campagne.

Ce phénomène, qui me paraît exceptionnel à cette élection-ci, avait été observé lors de l'élection provinciale du 29 octobre dernier, et de l'élection fédérale du 30 octobre 1972. Pourtant la participation

électorale avait été relativement élevée. Aussi est-il possible qu'en dépit du désintéressement apparent des gens à l'endroit de la campagne actuelle, la participation puisse quand même être relativement normale le 3 juillet, compte tenu de la saison qui invite à l'élection buissonnière.

Ce qui porte à penser que les gens comptent peut-être de moins en moins sur les campagnes électorales, aujourd'hui, pour former leur jugement sur les hommes et les partis politiques en lice. Et à se demander si les campagnes atteignent réellement le but qu'on leur attribue depuis toujours.

Une enquête ne révélait-elle pas récemment qu'une bonne majorité de l'électorat demeure perpétuellement immuable et donc insensible à toute propagande, à toute sollicitation électorales? Il reste donc une minorité susceptible d'être courtisée, séduite et possédée par l'un ou l'autre des partis qui sollicitent ses faveurs. Mais est-il bien sûr que ces électeurs forment leur opinion durant une campagne?

Dans cette proportion théoriquement libre de l'électorat, il faut compter un certain pourcentage d'apolitiques, d'asociaux, d'indifférents, d'indolents et d'"agnostiques" politiques qui sont devenus à ce point désabusés de la chose publique qu'ils ont décroché. Ce sont tous des abstentionnistes ou des oblecteurs de conscience politique qui ne votent pas.

Quant aux autres, les votants sans attaches partisans, qui constituent la fraction de l'électorat qui détermine ordinairement le résultat du scrutin, sont-ils déterminés dans leur choix par une campagne électorale? Ces électeurs intéressés à la chose publique, mais libres par rapport aux partis, ne constituent-ils pas justement une clientèle dont l'indépendance d'esprit et le sérieux rendent futiles les propagandes et slogans électorales simplistes, enfantins et souvent méprisants?

Est-il exagéré de penser que cette partie mobile et déterminante de l'électorat, qui est ce qu'elle est parce qu'elle est capable de juger les hommes et les partis sur leurs réalisations et non sur leurs beaux discours, a déjà arrêté son opinion avant même que ne débute une campagne électorale? Connaissez-vous beaucoup de citoyens politisés et non partisans, à la conscience civique éveillée, qui se sont laissés influencer par les discours électorales et les artifices des leaders politiques en représentation, au point d'être induits à voter autrement qu'ils se le proposaient avant le déclenchement de la campagne électorale?

C'est pour toutes ces raisons que je considère les campagnes électorales inutiles. Je n'ai pas dit les élections, qui sont, elles, nécessaires et importantes.

Je dis les campagnes électorales, ces cirques coûteux et interminables qui paralysent durant un ou deux mois l'appareil gouvernemental, qui brouillent les esprits et compromettent en quelques semaines la maturation normale de la conscience politique, laquelle résulte de l'intérêt porté chaque jour et à longueur d'année à la vie politique ordinaire.

Les campagnes électorales sont inutiles si elles ne modifient pas sensiblement, comme je le pense, l'opinion que se sont formées les électeurs avant le début des hostilités partisans.

Mais si, comme beaucoup le croient, elles modifient vraiment l'opinion, elles sont alors nuisibles. Si ce que les politiciens disent, font et promettent depuis un mois réussit à entraîner à voter des gens qui n'en avaient pas l'intention ou à modifier chez d'autres l'opinion qu'ils s'étaient faite à leur endroit, c'est à l'intoxication de la propagande électorale que nous le devons. On ne peut qualifier de sain processus démocratique cette opération qui consiste, au moyen d'une propagande et d'un matraquage publicitaire surnois, à modifier subitement une opinion qui s'était faite lentement, dans le cours normal de la vie politique.

Quel démocrate peut être fier de ces conversions in extremis?

pleins feux sur l'actualité

Le prix de l'or noir pourrait baisser

DE puissantes forces s'exercent en vue de stabiliser, peut-être d'abaisser, les prix élevés de l'essence, ainsi que du mazout.

Il y a, tout d'abord, la loi de l'offre et de la demande. Le fait est que les stocks surabondent maintenant, après une pénurie, sur le marché mondial. Ainsi, les Américains importent autant de pétrole qu'avant l'embargo arabe, soit 6.5 millions de barils par jour. Pourtant, ils en consomment moins.

"La demande sans contrainte", i.e. ce que le pays aurait consommé si la crise ne s'était pas produite, a fait l'objet de calculs à la Federal Energy Administration (FEA): 18 millions de barils quotidiennement. En réalité, assure la FEA, la consommation n'atteint que 16.1 millions de barils. Dans d'autres pays aussi la demande a baissé, en partie à cause des prix élevés.

Au-dessous du prix officiel

L'Arabie Saoudite dans ce contexte peut accroître les réserves d'"or noir", partant tendre à stabiliser, voire à abaisser les prix, simplement en ouvrant les robinets de façon à dépasser l'actuel volume de 8.6 milliards de barils par jour. Le roi Faïçal n'aurait qu'à faire un signe et l'Arabian American Oil Company (ARAMCO) pourrait rapidement porter sa production quotidienne à 10, 12 milliards, d'avantage.

Il appert que le gouvernement de la Libye, dans un effort pour vendre son pétrole brut, se trouve contrainte de réduire ses prix de plu-

sieurs dollars au-dessous du prix officiel de 16 dollars le baril.

A Quito, Equateur, les membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole ont augmenté de 2 pour cent les redevances. Ils ont, par ailleurs, décidé de se réunir tous les trois mois pour fixer le prix de leur précieux liquide.

Le jeu des profits

Des producteurs ont maintenu leur propension à la majoration des prix; d'autres, la propension contraire. L'Arabie Saoudite, qui seule peut "inonder" le marché, détient évidemment la carte maîtresse dans ce jeu.

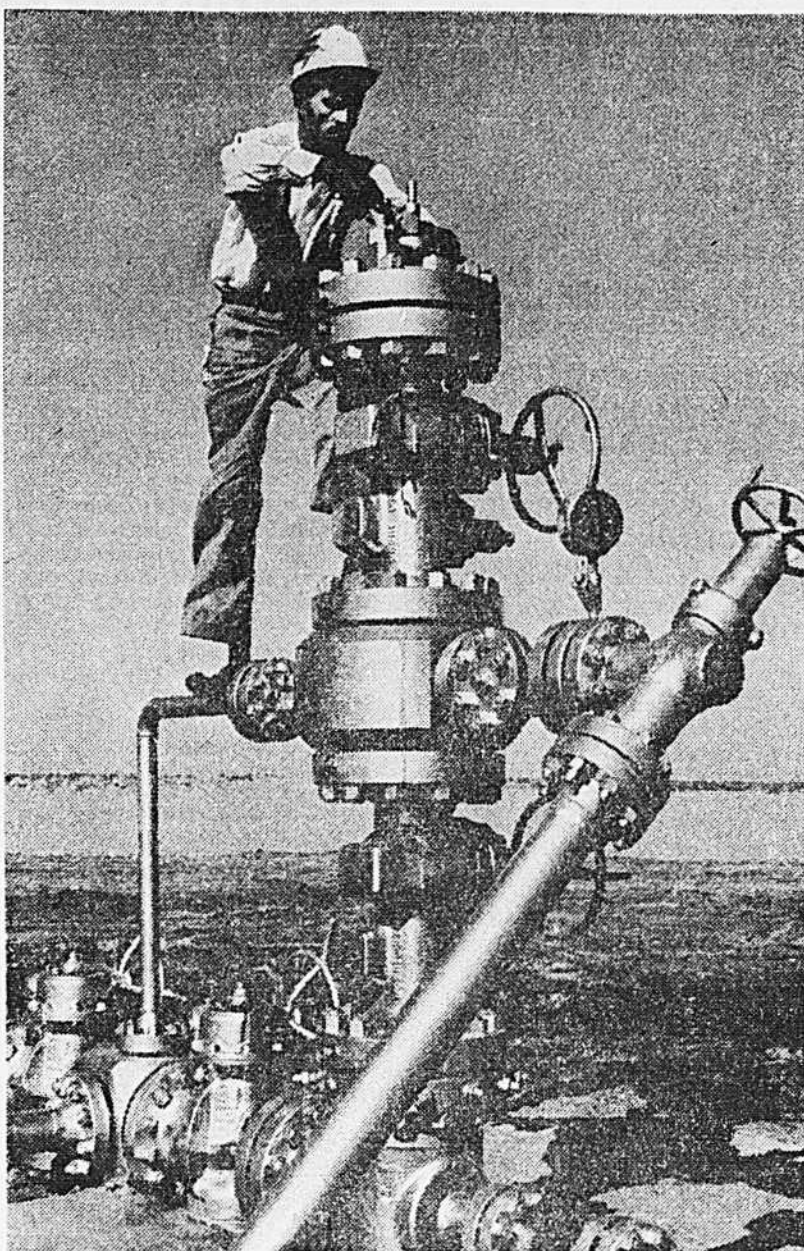
D'autre part, la FEA entend empêcher les producteurs américains de souffler "artificiellement" les prix au détriment des ordinaires consommateurs par le procédé du virement des prix. La même Federal Energy Association opine que "le procédé peut être tenu responsable, en partie, des substantielles augmentations de bénéfices, au plan international, des principales compagnies pétrolières."

Une de celles-ci, installée outremer, mais propriété d'Américains, par exemple, revend son pétrole brut à ses compagnies américaines des Etats-Unis. En majorant son prix par le procédé du virement, la filiale établie à l'étranger augmente ses bénéfices et ceux de ses propriétaires.

Nouvelles normes lundi

Néanmoins, ces filiales étrangères de compagnies américaines, peuvent, selon les règlements actuels, ajouter le prix majoré du virement au prix du pétrole brut au point de déchargement.

Les compagnies pétrolières concernées, en réalité, tirent ainsi un



Un séparateur du genre appelé "arbre de Noël" en fonction sur l'emplacement d'un puits de pétrole, près de Dammam, en Arabie Saoudite.

double bénéfice, tandis que les consommateurs, ultimement, paient des prix artificiellement gonflés pour l'essence, le mazout et autres produits raffinés de cette catégorie.

John C. Sawhill, administrateur de la FEA, espère mettre un terme à de tels abus en décrétant de nouvelles normes pour déterminer ce que coûte le pétrole aux compagnies qui le vendent. M. Sawhill doit promulguer ces nouvelles normes le 1er juillet; elles feront d'abord l'objet d'un essai, trente jours durant.

Une fois en vigueur, elles seront rétroactives jusqu'au mois d'octobre dernier et porteront sur toutes les transactions basées sur les prix au déchargement. On s'attend qu'elles affectent 30 pour cent de tout le pétrole consommé, sous une forme ou sous une autre, aux Etats-Unis.

Y aura-t-il des réductions de prix? "Vraisemblablement, elles seront substantielles", a déclaré William Walker, conseiller de la FEA.

□ The Christian Science Monitor

Le problème du "joual": essai d'analyse scientifique

2 Le texte qui suit est la deuxième partie d'un article dont la publication a commencé hier. Cette publication a pour but de rétablir le sens véritable du texte de Mme Mimi Beaudry-Losique qui a pu être mal interprété à la suite d'une série de chroniques consacrées à cet article et parues dans LA PRESSE entre les 1er et 15 mai derniers. La dernière tranche paraîtra demain.

par Mimi BEAUDRY-LOSIQUE
collaboration spéciale

QUI PARLE le joual? Tout d'abord il faut dire que le joual, s'il n'est pas parlé par tout le monde, est présent partout au Québec, c'est-à-dire que tous les Québécois comprennent le joual et l'emploient à l'occasion. C'est donc une particularité des Canadiens français comme le créole peut l'être pour les Guadeloupéens.

Les autres groupes francophones dans le monde ne comprennent pas le joual comme l'a prouvé la nécessité de sous-titrer les films québécois pour les faire circuler en France. Le joual est donc de nature à distinguer les Canadiens français dans la francophonie et il s'agit de se demander si cette image que donne d'eux le joual représente vraiment la culture et les aspirations de l'ensemble de la société québécoise.

Si l'on affirme que le joual est partout présent au Québec, il ne l'est pas au même degré pour tous. L'emploi de l'un ou l'autre des deux niveaux du français au Québec, le joual ou le français québécois, est lié au facteur social qui, grosso modo, correspond au facteur culturel.

Cependant, ces dernières années ont vu un mouvement que l'on pourrait appeler "joualisan" lancé par un petit groupe d'intellectuels qui essaient de reprendre à leur compte le joual comme étant le moyen d'expression leur convenant le mieux. C'est ce qui explique que le thème du joual revient souvent dans les journaux, les discussions, à la télévision et qu'à l'extérieur de la province de Québec, grâce à certains écrits et aux films québécois, le joual soit peut-être plus connu que le français québécois.

Il est certain que le joual est utilisé davantage dans les milieux ouvriers et dans les campagnes que par la bourgeoisie. A ce point de vue, la langue au Québec comme partout ailleurs reflète les différences sociales. C'est dans les milieux où la scolarité est la moins longue que la langue évolue le plus librement. Mais il serait faux de croire que le peuple parle exclusivement joual. (Si l'on tire (pneu) était communément entendu dans les quartiers de l'est de Montréal il y a 5 ans, aujourd'hui il est presque disparu). Un certain nombre de facteurs, en particulier l'école et les mass media, ont contribué ces dernières années à relever le niveau de culture et par conséquent à faire progresser considérablement le français québécois aux dépens du joual.

L'école, contrairement à ce qui se faisait il y a 15 ou 20 ans, dispense l'enseignement dans un français correct, peut-être parfois un peu artificiel pour les enfants québécois quand on insiste sur les tournures plus françaises que canadiennes. (Nous pensons en particulier aux livres importés de France et utilisés sans modifications). La scolarité moyenne est aussi plus longue qu'autrefois ce qui fait que la langue est soumise plus longtemps à l'influence de l'école. Enfin l'enseignement est uniformisé et il y a donc de moins en moins de différence, s'il en reste même, entre l'école de campagne et l'école de la ville. La télévision de son côté, qui à cause de sa popularité, a aussi une influence certaine sur la langue, influence qui atteint également tous les coins de la province, offre des programmes en français de bon aloi, sauf quelques feuilletons en joual qui prennent nettement des allures de caricatures.

Quant aux journaux, sans être écrits dans un français littéraire, ils ne sont pas en joual même les plus populaires. Ces media tout en influençant la langue la reflètent également puisqu'ils sont obligés d'établir un dialogue avec leur public. Le fait qu'ils ne se servent pas du joual démontre que le joual n'est pas le véhicule principal des communications au Québec.

D'une façon plus directe, il n'y a qu'à parler aux gens représentatifs du peuple, chauffeurs de taxi par exemple, ou petits commerçants ou livreurs de pain ou de lait pour constater que la plupart du temps ces gens soutiennent fort bien la conversation dans un français québécois qui n'est certes pas dépourvu de ce que l'on pourrait appeler "fautes" c'est-à-dire anglicismes, barbarismes, solécismes, etc., mais qu'on ne peut quand même qualifier de joual car il est clair et compréhensible non seulement pour le Québécois mais pour un francophone en général. Enfin, la langue des orateurs, des politiciens en particulier, et même de ceux qui s'a-

dressent tout spécialement à un public rural ou ouvrier, n'est pas le joual mais encore le français québécois.

Malgré toutes ces réserves, il est entendu que le joual est utilisé dans le secteur populaire de notre société mais son usage pourrait être qualifié de "familial", c'est-à-dire réservé pour les situations fermées où les sujets sont entre eux, par exemple au travail, à la taverne, au jeu (pour les enfants).

Le joual est aussi particulièrement caractéristique de certains métiers précis, tels que celui de garagistes et il est généralement parlé par les jeunes, surtout étudiants, qui voient là une façon d'affirmer leur refus de toute contrainte et de se dissocier de "l'establishment". Mais là aussi l'usage du joual reste épisodique. Dans l'ensemble, il y a probablement très peu de gens dont on puisse dire qu'ils parlent uniquement joual. La plupart des gens du peuple passent tout naturellement du joual au français québécois selon les circonstances et, par conséquent, les deux niveaux du français québécois sont utilisés dans cette classe de la société.

Dans la bourgeoisie on parle aussi joual mais l'emploi en est plus rare et limité surtout à des situations précises, par exemple les moments d'émotion forte, colère ou indignation, ou de détente (enfants en récréation!). En général et à mesure que le niveau d'éducation s'élève, on sent un effort conscient pour éviter ce qui rappelle le joual. Ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le joual est une langue de tous les jours, simple et sans nuances, qui n'est pas faite pour rendre toutes les subtilités de la pensée ou pour soutenir un raisonnement un peu profond. On ne peut imaginer un avocat plaçant en joual ou un professeur faisant un cours en joual, non pas tellement parce que le joual est essentiellement une langue populaire mais parce que le joual n'aurait pas les ressources suffisantes pour leur permettre d'élaborer leur pensée. Il est donc essentiel pour ceux qui ont atteint un certain niveau de culture d'utiliser une langue plus riche et plus précise que le joual.

Dans les milieux cultivés, il y a aussi un sens de la culture française vis-à-vis de l'américaine ou de la canadienne anglaise. On constate une anxiété évidente devant l'envahissement du français par l'anglais au Québec. C'est dans cet esprit que des efforts considérables ont été faits par l'école, la télévision et les journaux pour éliminer les anglicismes du français québécois. Dans le domaine du sport par exemple on a francisé un très grand nombre de termes d'origine anglaise dont certains étaient parfaitement assimilés dans le français québécois, d'autres étaient parfaitement acceptés en France sous leur forme anglaise: **gardien de but** (goalier), **frappeur** (batter), **lanceur** (pitcher), **rondelle** (puck), etc. Quelles que soient les réserves que l'on puisse faire sur certaines de ces corrections, il faut admettre qu'elles contribuent à enrayer la vague d'anglicisation du français au Québec et à donner au français québécois son caractère propre.

Un certain snobisme doublé parfois d'un complexe d'infériorité vis-à-vis du français parlé en France a aussi un rôle à jouer dans l'attitude de la bourgeoisie face au joual. Ce langage étant associé à un niveau culturel très bas, beaucoup de gens font une sorte de "chasse aux sorcières" en cherchant à éliminer de leur langue tous les traits qui ne sont pas conformes à l'usage officiel en France mais si ces traits pourraient être parfaitement légitimes au Québec. Ces gens ont un véritable culte de la grammaire et du dictionnaire auxquels ils essaient de se conformer de la façon la plus rigide possible sans se rendre compte que cela, bien que louable à certains points de vue, contribue à éliminer de leur langue ce qui en fait la vie propre, la personnalité. Au nom de ce purisme, il faudrait condamner des termes tels que **noirceur** (obscurité), **abattis** (terrain déboisé), **attisée** (flambée), **traversier** (bac), **poudrière** (tempête de neige), **fournaise** (chaudière), **chaudière** (seau), **vadrouille** (balais à franges), etc. Cette attitude est injustifiable car elle ne correspond pas à la réalité linguistique des Québécois.

Malgré tout, ce purisme reste une tendance utopique qui ne peut être appliquée jusqu'au bout, faute d'une notion précise chez les Canadiens français en général de la langue française telle que parlée en France. En effet, le Canadien français ne peut parler la langue de Paris parce qu'il ne vit pas à Paris. Malgré les efforts des puristes, il est impensable qu'on puisse jamais "corriger" entièrement le français québécois. Le français québécois doit nécessairement se distinguer du français parlé en France parce qu'il reflète une réalité, voire une culture, différente. La chasse aux soi-disant fautes est donc futile si elle a pour but d'amener le français québécois à se confondre au français parlé en France.

DEMAIN :

Le français québécois

le monde qui s'écrit

Trop de silences prudents

SOUVENIRS A VAINCRE
par Jean Bruchési
Editions HMH Hurtubise
167 pages (premier tome)

C'EST UNE performance digne de mention que d'avoir été sous-secrétaire de la Province pendant vingt-deux ans d'affilée sous trois gouvernements successifs, d'abord le premier de l'Union nationale avec Maurice Duplessis (1936-1939), ensuite le second d'Adélard Godbout, premier ministre libéral de 1939 à 1944, enfin le second de l'Union nationale — toujours avec Duplessis de 1944 à 1959.

Ce record de durée équivalant à un diplôme officieux de compétence sinon de patience appartient en propre à Jean Bruchési, à qui l'on peut décerner aussi celui de compter parmi nos rares et véritables "commis de l'Etat" d'avant la Révolution tranquille. Ce haut fonctionnaire québécois qui prenait son travail et son rôle au sérieux réalisa également, tout au long de ces années, une oeuvre substantielle d'historien et d'essayiste avec la plume d'un écrivain de qualité, ce qui n'est pas coutume chez nous, il faut bien l'avouer.

Jean Bruchési n'a pas manqué d'ennemis — de redoutables et de féroces, parfois — mais aucun n'a osé lui dénier une grande versatilité, une certaine vivacité d'esprit, l'art d'écrire, le sens de la vulgarisation et surtout l'esprit de travail, qualités dont le goût se perd de nos jours, même chez ceux qui font profession d'écrire.

Après avoir couronné une carrière fort bien remplie à Québec par des stages d'ambassadeur au Canada à Madrid et à Buenos Ai-

res, ce septuagénaire neveu d'un ancien archevêque de Montréal (Mgr Paul Bruchési) occupe sa retraite haut perchée dans Westmount Square en retraçant d'une plume toujours alerte les premières étapes de sa vie: son enfance, sa jeunesse, son âge mûr, sous ce titre énigmatique qu'il explique en partie comme suit dès la première page du premier tome:

"Alain croyait que l'artiste doit vaincre le souvenir de façon à l'inventer aussi bien que le reste. N'étant pas artiste, n'ayant point de roman à écrire, j'ai tout simplement renversé l'ordre des mots, non sans recourir au pluriel de l'un d'eux".

La personne de l'auteur occupe, il va sans dire, une grande place dans ces "Souvenirs à vaincre". Mais comment écrire ses mémoires sans parler de soi? La recette n'a pas encore été trouvée, sans doute parce que personne ne l'a cherchée... Jean Bruchési parle beaucoup de lui, c'est évident, mais il s'arrête aussi par endroits pour décrire le visage et l'atmosphère de Montréal au début du siècle, ce qui devrait intéresser certains Montréalais d'aujourd'hui. Parmi eux il en est encore, peut-être, qui se souviennent, par exemple, du XXIème Congrès eucharistique international de 1910 et de la longue procession qui le couronna, de l'église Notre-Dame au reposoir du Mont-Royal en passant par la rue Rachel.

"Ce fut très beau", écrit Jean Bruchési, soixante-quatre ans après. "Je revois le vieil évêque mexicain qui y regarda passer, du premier étage de notre maison, les quelque 50,000 hommes du défilé, y compris le gouverneur Pothier, du Rhode Island (E.-U.), sir Wilfrid Laurier, le maire Guérin, les "Sauvages" de Caughnawaga, les Chinois de la rue Lagachetière, puis 10,000 prêtres et religieux, plus de 100 évêques accompagnant le vénérable cardinal Vincenzo Vannutelli, porteur de l'ostensoir d'or. Tous s'étaient mis en route sur le coup de midi sonné par le bourdon de l'église Notre-Dame. Et la proces-

sion n'atteindrait le parc Jeanne-Mance qu'au coucher du soleil."

Treize ans plus tard, à l'âge encore tendre de 22 ans, Jean Bruchési participait à une autre longue procession, celle que le fameux "Train-Exposition canadien" effectua à travers la France pendant trois mois dans des camions-remorques Renault. "Du Havre à Paris, écrit-il, en passant par Verdun, Reims, Dijon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Le Mans, ils sillonnèrent les routes de France, aux applaudissements d'un peuple désireux de traduire une autre fois sa gratitude et qui le fit magnifiquement. Rien depuis lors, affirme-t-il, n'est survenu, dans les relations entre nos deux pays, qui puisse se comparer, même de loin, aux manifestations dont nous fumes l'objet!" Et tout cela, bien entendu, une bonne quarantaine d'années avant les premiers accords franco-québécois!

Au début du troisième chapitre où il raconte ses souvenirs de "commis de l'Etat", Jean Bruchési explique avec force détails les origines historiques de même que les diverses activités, fonctions et attributions de ce ministère disparu en 1971.

"En résumé, précise-t-il, le Secrétariat de la Province était un ministère de l'Instruction publique et des Affaires culturelles, avant la lettre, en outre doté de fonctions purement administratives. Qu'on le voulait ou non, le sous-ministre en serait la cheville ouvrière..."

Ceux qui ont vu Jean Bruchési à l'oeuvre pendant plus de deux décennies ne peuvent douter qu'il le fut pleinement. Dans ce ministère "fourre-tout" il fut à la fois le cerbère, le paravant et le tampon d'une bonne demi-douzaine de ministres avant tout désireux d'éviter les visiteurs gênants. L'un des premiers, ou plutôt l'une des premières, est restée vivante dans la mémoire de l'auteur. Il s'agissait d'une "femme en cheveux" venue de Lévis avec une petite fille portant un panier où trônait un oeuf de poule marqué d'une croix, ce qui autorisait d'emblée la porteuse à croire à un miracle...! Le jeune haut fonctionnaire régla le problème en dirigeant la solliciteuse vers le Musée provincial où le conservateur, Pierre-Georges

Roy, domicilié à Lévis, acheta l'oeuf miraculeux (!) pour un dollar.

"Par la suite, je devais accueillir maints autres solliciteurs, plus ou moins du même acabit, ou recevoir d'étranges lettres, témoignant de la misère et de l'ignorance de trop de nos gens. De fait — il fallut bien s'en rendre compte — le Secrétariat de la Province, en plus d'entretenir les documents officiels, marqués du Grand Sceau, en outre de veiller au progrès de l'Instruction publique et au rayonnement des Beaux-Arts ou de la Littérature, était en quelque sorte le réservoir de toutes les requêtes adressées au Gouvernement, fédéral ou local, voire aux souverains britanniques par des Québécois en détresse. Il restait au sous-ministre à observer un "silence prudent" ou à répondre de son mieux..."

Ce que l'on peut reprocher le plus au premier tome des "Souvenirs à vaincre" de Jean Bruchési, c'est d'être trop plein des "silences prudents" de l'ancien sous-secrétaire de la Province. En fait, il n'a pas beaucoup suivi le conseil d'Alain, maître d'André Maurois, puisqu'il n'a pas réussi à réinventer, donc à vaincre, nombre de souvenirs qu'il n'a fait qu'effleurer au passage, d'une plume feutrée, craignant sans doute d'égratigner ou de piquer au vif quelque témoin encore en circulation. Son serment d'office comme sous-ministre le retiendrait-il encore sur le bord de l'indébit peut-être libelleux? C'est possible. Il n'empêche que le vrai memorialiste ne se contente pas de faire défiler sous nos yeux à peu près tous les gens "importants" auxquels il a serré la main dans des rencontres plus ou moins officielles. Il ose aller plus loin que l'apparence, cherchant à faire revivre, à travers les dirigeants qu'il a coudoyés et vraiment connus, l'atmosphère, les coutumes en quelque sorte le climat d'une époque déjà révolue.

Sous cet aspect, le tome initial des "Souvenirs à vaincre" de Jean Bruchési laissera plus d'un lecteur, jeune ou vieux, sur sa faim. Il reste à souhaiter que le second, déjà rédigé, nous dit-on, vienne combler cette carence du premier.

Cyrille FELTEAU

Ecoute clandestine: Choquette nomme ses quatre substituts

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a nommé hier quatre avocats qui agiront comme substituts du procureur général pour scruter et plaider au besoin les demandes des corps policiers désirant, en vertu de la loi fédérale qui entrera en vigueur le 30 juin, se servir de l'écoute électronique.

Ces quatre avocats, qui agissent actuellement comme procureurs de la Couronne, seront "libérés complètement de toute autre tâche" pour se consacrer exclusivement à leurs nouvelles fonctions, a précisé hier soir aux journalistes un porte-parole autorisé du ministre.

Le même porte-parole a indiqué qu'il prévoyait que les avocats ainsi désignés recevraient une trentaine de demandes par mois des corps policiers désirant utiliser l'écoute électronique.

Pour la région de Montréal, le ministre de la Justice a nommé Me Pierre Verdon, qui avait déjà agi comme procureur auprès de la Commission d'enquête sur le crime organisé. Il sera assisté de Me René Déry, actuellement procureur chef adjoint de la Couronne.

Pour la région de Québec, M. Choquette a nommé Me Remi Bouchard, présentement substitut du procureur général, et Me François Tremblay, procureur chef adjoint à Québec.

En vertu de la loi fédérale sur "la protection de la vie privée", qui entrera en vigueur le 30 juin, les corps policiers qui voudront avoir recours à

l'écoute clandestine devront en faire la demande au procureur-général de leur province ou à ses mandataires désignés. Ce sont ces derniers que M. Choquette a nommés hier.

Ces avocats, qui agiront comme substitut du procureur général, étudieront le mérite des demandes des forces policières, et, s'ils les estiment justifiées, iront plaider ces requêtes devant un magistrat.

M. Choquette a cependant répété hier qu'il se réservait le soin de disposer personnellement des demandes policières visant à écouter clandestinement certaines personnes, tels les députés, les juges et les professionnels qui, comme les avocats, jouissent du secret professionnel.

Le ministre, qui a abordé ce sujet alors qu'il parlait devant la Fédération des policiers du Québec, réunie en congrès à Ste-Foy, a de plus indiqué qu'il avait donné des instructions pour que l'écoute électronique ne puisse être pratiquée que par les corps policiers ayant nommé une personne responsable à cette fin.

Ceci, a-t-il précisé, dans le but d'éviter tout dispersement de l'autorité.

M. Choquette n'a pas raté l'occasion de rappeler sa "frustration" à l'égard de la loi fédérale sur la protection de la vie privée, notament parce qu'elle obligera les policiers à aviser après coup (dans les 90 jours) les personnes qui auront été clandestinement épiées.

"Maintenant que cette loi est adoptée, il faut cependant la respecter", a cependant dit le ministre aux policiers qui composaient son auditoire.

CREDITISTE

SUITE DE LA PAGE A 1

une génération de jeunes en quête d'emploi, il fait un sermon sur le retour à la nature et aux petits oisillons. Aux milieux populaires qui réclament à grands cris des garderies subventionnées par l'Etat, il parle de communisme et de dislocation du bien sacré de la famille.

On pourrait quotidiennement allonger la liste de ces bourdes, réelles ou calculées.

Est-ce à dire que le bateau créditiste va connaître le même sort que celui de M. Loubier? Boule de cristal. Chose certaine, si jamais pareil équipage touchait à bon port le 8 juillet, il faudrait se rappeler, pour la prochaine fois, que la logique créditiste échappe à toute logique.

Grigorenko pourrait émigrer

OLSO (UPI) — Le quotidien Morgenbladet a publié hier une interview recueillie par téléphone de Mme Zinaïda Grigorenko, femme du général Pyotr Grigorenko qui a été remis en liberté mercredi à Moscou après cinq années passées dans des hôpitaux psychiatriques.

Mme Grigorenko a été interrogée sur les projets de son mari. On lui a demandé en particulier s'il comptait émigrer et profiter peut-être de l'invitation qui lui a été faite il y a plusieurs années par la famille de l'explorateur Fridtjof Nansen de venir en Norvège et de s'y installer.

"Grigorenko est très fatigué, a répondu son épouse. Il est en mauvaise santé. Son cœur va mal et il ne voit plus que d'un oeil (...) avant tout, nous avons besoin de repos. On verra plus tard pour ce qui est des voyages à l'étranger et il est possible alors que nous essaierions de nous rendre en Norvège."

Abolition des Cours municipales: Longueuil servira de projet pilote

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est la ville de Longueuil, sur la Rive sud de Montréal, qui sera la première ville du Québec à abandonner sa Cour municipale, servant ainsi de "projet pilote" au processus de l'abolition complète des Cours municipales.

Voilà ce qu'a annoncé hier le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, alors qu'il parlait devant la Fédération des policiers du Québec, réunis en congrès à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

L'intention du ministre d'abolir les Cours municipales du Québec, pour en transférer les responsabilités au "réseau ordinaire" des tribunaux québécois (c'est-à-dire la Cour des sessions de la paix et la Cour provinciale), est connue depuis 1971.

Ce processus, a-t-il toutefois révélé hier, s'étendra sur une durée de cinq ans. Le ministre n'a toutefois pas précisé quand cette opération, qui requiert une loi du Parlement, commencera véritablement, au-delà de l'expérience pilote qui s'amorcera prochainement à Longueuil.

Il y a actuellement quelque 145

Cours municipales au Québec dont la presque totalité (à l'exception de Montréal et Québec, en réalité) ne siègent pas à plein temps.

L'abolition des Cours municipales ne privera pas complètement les municipalités des revenus qu'elles en retirent actuellement par le truchement des amendes imposées aux justiciables. Le gouvernement s'engage en effet à négocier avec les municipalités une certaine "remise" pour compenser cette perte de revenus.

L'intégration des Cours municipales au réseau ordinaire des tribunaux québécois s'accompagnera par ailleurs de l'adoption d'un règlement de circulation uniforme, s'appliquant à toutes les municipalités, lequel viendra compléter le code de la route.

Les municipalités ont actuellement leurs propres règlements de circulation. En plus d'un règlement uniforme, le gouvernement adoptera aussi une formule, tout aussi uniforme, de constat des infractions au règlement de la circulation.

Selon le ministre de la Justice, ce système sera plus juste pour les citoyens qui auront le même règlement partout et "à peu près les

mêmes amendes" (compte tenu des densités de circulation différentes selon les régions).

Vantant les mérites de cette uniformisation des règlements de circulation municipaux, M. Choquette en a profité pour souligner l'application "cahoteuse" du système de points de démerite, lequel — la chose a déjà été mentionnée — n'est pas appliqué par toutes les villes. Certaines municipalités négligent en effet de communiquer au ministère des Transports les infractions commises par les automobilistes et ces derniers échappent ainsi aux pénalités prévues.

La prise en charge par Québec de l'administration de la justice municipale aura également pour conséquence, selon M. Choquette, de mettre fin aux pratiques de plusieurs municipalités qui ne voient dans l'application des règlements de la circulation qu'une source de revenus, par le truchement des amendes.

Actuellement, la ville de Longueuil a accepté de servir de projet pilote en abandonnant la juridiction de sa Cour municipale à la Cour des sessions de la paix de Montréal.

PROJET

SUITE DE LA PAGE A 1

Le gouvernement constate, de son côté, que les immigrants non-anglophones pourraient passer facilement l'épreuve du test pédagogique pour glisser du côté anglophone.

Dans le texte actuel du bill 22, on stipule que tous les élèves, francophones, anglophones et immigrants de

toute nationalité, pourront s'inscrire à l'école de leur choix, s'ils font la preuve par un test qu'ils maîtrisent assez bien la langue qu'ils auront choisie.

Le bill 22 indique également que ce test est laissé à la discrétion de chaque commission scolaire et que le ministre peut intervenir, conformément aux règlements, pour imposer ce test.

Mais le ministre Cloutier a révélé mercredi, à la commission parlemen-

taire, que le bill 22 sera amendé de façon à imposer à toutes les commissions scolaires, un test préparé par le ministère. Il n'y aura donc plus ce caractère arbitraire proposé par la version actuelle du projet.

Voilà en somme l'orientation définitive que le gouvernement Bourassa entend adopter en ce qui concerne le chapitre cinq de son projet 22, celui de la langue d'enseignement.

POLICE

SUITE DE LA PAGE A 1

pas de visa autorisant leur séjour en France sur leur titre de transport, mais qu'ils n'en avaient pas besoin étant donné leur nationalité. Ils sont donc passés sans difficulté au contrôle de l'aéroport, ont reçu, comme tout bon touriste, une autorisation de séjour de trois mois en France. Ils se trouvaient donc en règle et ont pu se rendre à Paris, on le suppose, sans la moindre surveillance policière et, là, trouvé à se loger dans un endroit discret.

Leur titre de voyage cubain — que les douaniers de Roissy ne voient pas tous les jours — a tout de même provoqué un peu de surprise et quelques commentaires dans les services de l'aéroport. D'où, semble-t-il, les indiscretions qui sont devenues des fuites et qui ont conduit, lundi dernier, à la publication de l'article de "L'Aurore".

Ce qui semble maintenant probable, c'est que le ministre français de l'Intérieur et celui des Affaires étrangères ont appris, en même temps que tout le monde, l'arrivée du groupe à Paris. C'est ce que nous disait Philippe Bernert de "L'Aurore": "J'ai appris leur arrivée par des circuits étrangers au ministère de l'Intérieur."

A partir de ce moment, la police française n'avait plus la trace des visiteurs — en fait elle ne l'avait jamais eue. Un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, à qui j'ai manifesté mon étonnement devant cette ignorance des services français, m'a déclaré, mi-désabusé, mi-ironique: "L'expérience passée m'a démontré que le tir des services français est beaucoup moins précis qu'on le pense."

Depuis plusieurs jours, donc, le groupe se trouve à Paris. Il ne semble pourtant pas que la police soit à sa recherche de façon très active — à moins qu'elle ait retrouvé sa trace avec une discrétion exemplaire. Car une enquête sérieuse n'aurait pas manqué d'aboutir dans les milieux québécois de Paris, et tel n'est pas le cas jusqu'à maintenant. D'ailleurs, quelles seraient les raisons officielles d'une enquête en règle? Le groupe de Cuba est entré en France de façon parfaitement régulière, le Canada n'a pas demandé l'extradition jusqu'à maintenant, et l'Interpol n'a pas de mandat d'arrestation contre eux.

D'autre part, Lancôt, Carbonneau et Séguin n'ont, semble-t-il, fait aucune démarche officielle jusqu'à maintenant pour obtenir le statut de réfugiés. Ils songeraient à la faire, mais tant qu'un geste concret n'est pas posé, les autorités n'ont aucune raison de bouger. C'est ce qui expliquerait un certain agacement du ministère de l'Intérieur, que les journalistes canadiens harcèlent depuis quelques jours: il se trouve en face d'une affaire un peu inconsistante, qui prend des proportions politiques considérables au Canada, mais qui, sur le plan juridique, ne présente aucun intérêt en France.

On pourrait dire que, pour l'Intérieur, il s'agit d'un groupe de touristes en règle, qui se trouve quelque part sur le territoire français, qui intéresse le Canada, qui pourrait devenir éventuellement des réfugiés politiques, mais auquel, pour l'instant, on n'a aucune raison particulière de s'intéresser.

D'où un certain embarras des autorités françaises, qui se réfugient pour l'instant dans le silence.

L'affaire pourrait débloquer dans un avenir très rapproché. Au moment où, comme on le pense, Lancôt, Carbonneau et Séguin présenteront auprès des services intéressés (l'Office pour la protection des réfugiés et apatrides, par exemple) une demande d'asile poli-

tique, les autorités françaises prendront vraisemblablement position très rapidement. L'affaire sortira au grand jour d'autant plus que, pour présenter une telle demande, les trois hommes devront déclarer un domicile fixe et donc sortir de la semi-clandestinité dans laquelle ils se trouvent présentement.

Pour l'instant, cette sorte de roman policier continue à se dérouler en vase clos entre l'ambassade du Canada, les journalistes canadiens et de rares journalistes français, chacun multipliant les hypothèses et les spéculations.

Quant au groupe, il est, dit-on, quelque part à Paris, en train de préparer ses démarches auprès des autorités françaises; il sort peu et ne tient pas à faire de déclarations publiques tant que sa situation ne sera pas définitivement éclaircie.

Dans les milieux québécois, enfin, un comité de solidarité est en voie de formation pour défendre le groupe au cas où des difficultés se présenteraient avec les autorités françaises.

SERVICE

SUITE DE LA PAGE A 1

renter au travail (raisons de sécurité, de morale, de fierté, etc.). C'est donc avec un vif mécontentement qu'ils ont reçu l'injonction de la cour. Rassemblés depuis plusieurs heures à la salle de curling du centre Paul-Sauvé, ils avaient eu amplement le temps de s'échauffer. C'est donc devant une foule houleuse et orageuse que l'exécutif a recommandé aux membres de la Fraternité de rentrer au travail dès les premiers quarts de jour ce matin. "C'est à regret que nous vous faisons cette recommandation", dira le vice-président du comité exécutif qui a été hier soir le porte-parole d'1 président, M. Roger Lapierre, que les longues discussions des derniers jours ont rendu complètement aphone.

Les chauffeurs ont alors laissé libre cours à leur colère. Ils ont violemment reproché à l'exécutif de les avoir mal représentés devant la cour. Et ils ont demandé des comptes à l'avocat Hamelin à qui certains orateurs véhéments ont fait un véritable procès. Quelqu'un a crié très fort aux membres du comité exécutif: "Avant de nous recommander des affaires, commencez donc par travailler, bande de caves." Ce sont ceux qui parlaient le plus fort qui se faisaient entendre. Et la plupart d'entre eux étaient carrément opposés à l'injonction. Cependant, on tenait à savoir à quoi on s'engageait en votant contre. Mille questions furent posées, autant de réponses furent données. Mais dans le désordre général qui régnait dans la salle, personne ne parvenait à accoupler correctement questions et réponses, de sorte que c'est dans une confusion totale que fut acceptée à main levée la proposition de passer outre l'injonction de la cour.

Après l'ajournement, après qu'on eut décidé de se réunir à nouveau à 10 heures ce matin, tout le monde se demandait encore ce qui s'était passé, ce qui allait se passer. L'exécutif s'est réuni tout de suite après l'assemblée de Paul-Sauvé et, vers une heure trente ce matin, faisait savoir aux membres de la Fraternité des chauffeurs et des opérateurs qu'ils devaient rentrer au travail ce matin. L'exécutif est en effet chargé selon l'article 34 de la convention collective de "faire tous les actes nécessaires et prendre toutes les dispositions qu'il juge opportuns à la bonne marche de la Fraternité et qui ne sont pas en opposition avec la loi ou la présente constitution". On considère en outre que les quelque trois ou quatre cents chauffeurs qui ont participé au vote d'hier peuvent difficilement se prononcer pour l'ensemble de la Fraternité qui comprend près de 3,500 membres.



complexe Desjardins au coeur du nouveau centre-ville

Aucun édifice à bureaux en Amérique ne peut offrir à ses locataires autant d'innovations architecturales... autant de supériorités tant sur le plan technique que sur le plan humain. Comparez quelques-uns des avantages du Complexe Desjardins

... sur le plan technique

Chacun des édifices est érigé autour d'un noyau englobant tous les services. La surface de plancher, libre de colonnes, permet l'aménagement conventionnel ou paysager de plus de 90% de la surface locative. Les prises pour le courant électrique et pour le téléphone sont fournies par un système de colonnettes mobiles. De plus, les trois tours à bureaux épousent une forme octogonale qui assure un choix de huit bureaux sis à angle sur chaque étage.

Son système intégré de gicleurs représente un autre avantage unique et assure aux locataires une protection complète contre les incendies: on y a même prévu la conversion d'ascenseurs de service à l'usage des sapeurs.

Le Complexe Desjardins offre tellement plus, à un coût moindre que tout autre édifice d'envergure semblable.

Ouverture — 1975
location immédiate
Un Complexe tout électrique
Renseignements: (514) 871-1551

... sur le plan humain

15,000 personnes y oeuvrent le jour mais au Complexe, la vie ne s'arrête pas à 17:00 heures: 60,000 personnes s'y donnent rendez-vous quotidiennement, en tout temps... jusqu'aux petites heures. Dans les boutiques, les restaurants, par son hôtel de réputation internationale — le Méridien — par ses spectacles à l'intérieur du Complexe et à la Place des Arts située en face, le Complexe vibre de tous ses feux, le jour... et la nuit. On y accède facilement par deux stations de métro, six lignes d'autobus, les grands boulevards et l'autoroute Transcanadienne.

Au centre de toute cette activité, il y a La Place — l'âme même du Complexe. Elle occupe une superficie d'une acre — soit l'équivalent de celle de la Place d'Armes. Sous un toit climatique d'une hauteur de huit étages, c'est une oasis de soleil, de jardins et de verdure, quatre saisons durant.

Les supériorités du Complexe Desjardins ont été conçues pour répondre à toute la gamme des besoins humains. On y retrouve même un lieu de méditation ou de silence où l'homme peut s'arrêter.

Tous y seront plus heureux parce qu'ils vivront au travail.

• Surface de bureaux libre de colonnes • Système de climatisation • Aménagements conventionnels ou paysagers • Modules de plafond de cinq pieds • Liaisons souterraines avec le métro • Un hôtel de calibre international (600 chambres et une piscine extérieure chauffée) • Protection contre le feu par gicleurs • Garderie d'enfants • Installations spéciales pour handicapés • Clinique de premiers soins • Stationnement intérieur chauffé.

L'AUTOMOBILE RÉINVENTÉE.

La Honda Motor a voulu concevoir une voiture qui correspondrait à notre réalité nord-américaine. A un prix minime et comportant les dernières nouveautés mécaniques et esthétiques.

Les ingénieurs de la Honda conçoivent donc une voiture...

à faible consommation d'essence

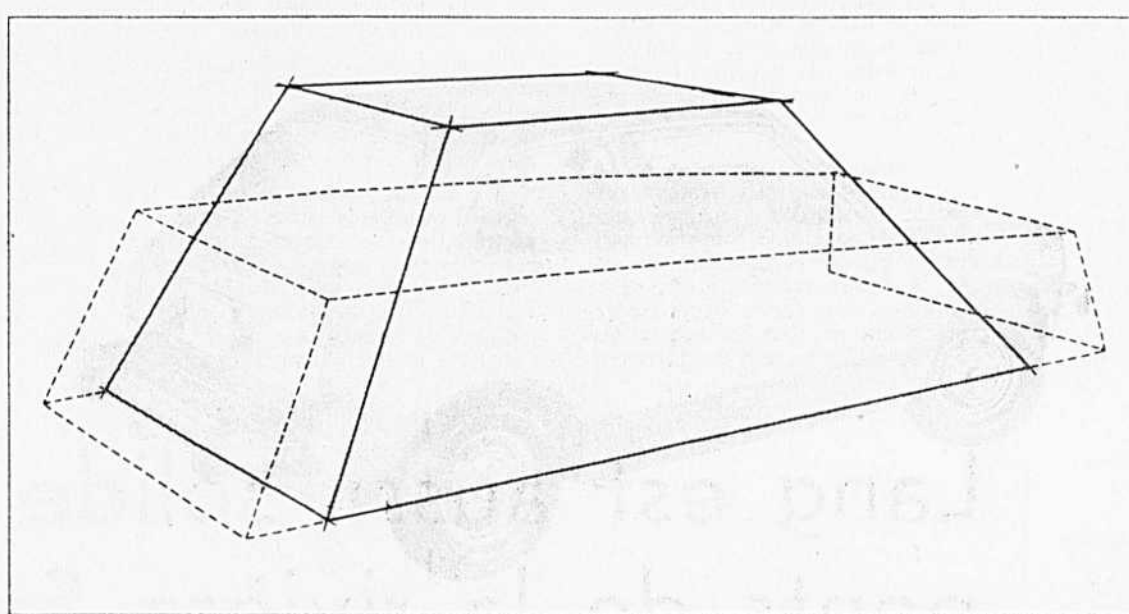
assez petite pour la ville et assez stable pour l'autoroute

confortable et fiable à la portée du budget de la plupart des familles.

Cette voiture s'appelle la Honda Civic.

La forme idéale. Les ingénieurs de la Honda découvrirent que la pyramide tronquée offrait des qualités aérodynamiques remarquables.

Sur le plan de la stabilité, le fait d'amener le centre de gravité à la toute base permet une conduite extrêmement plus sûre à haute vitesse et dans les virages. La pyramide tronquée assure également



Une automobile d'aujourd'hui dont la ligne, la performance, le confort et l'économie ont été repensés en fonction de besoins nouveaux.

le maximum d'espace intérieur et le minimum à l'extérieur. De plus, cette forme se prêtant à merveille à la construction mono-coque automatisée du sedan, elle contribue largement à une économie de grande production qui aide à en maintenir le prix bas.

L'aspect économique. A l'achat, la Honda Civic est à peu près la moins chère des voitures. Et pourtant, elle offre une foule d'avantages sans supplément de prix. De toutes les voitures mises à l'essai par le Bureau américain pour la protection de l'environnement (EPA), la Honda Civic s'est classée première

avec 34.9 milles au gallon canadien.

Le modèle hatchback, avec portière arrière et banquette rabattable en plate-forme, s'avère des plus pratique et permet d'économiser efforts et argent.

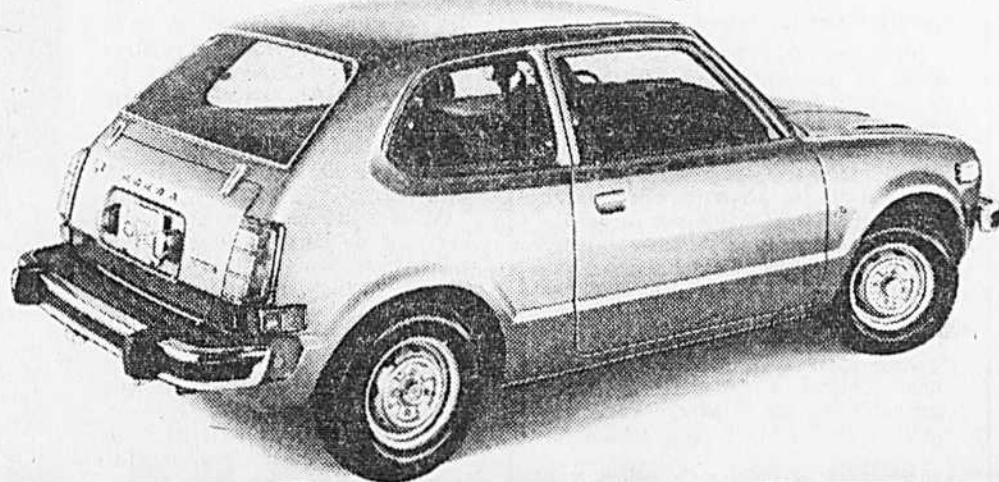
Une petite "intelligente". Traction avant éliminant l'arbre de transmission: plus d'espace pour les jambes. Moteur en diagonale qui libère encore de l'espace, accroît l'adhérence au départ et au freinage, ajoute à la stabilité, surtout l'hiver. Sécurité: freins assistés, à disque à l'avant et à tambour à l'arrière, reliés en diagonale pour garder la stabilité en

cas de déflectuosité. Direction souple à crémaillère et pignon qui permet un demi-tour sans lâcher le volant.

Le confort réinventé. Qualité au départ: suspension à amortisseurs MacPherson, indépendante aux 4 roues. Boîte à 4 vitesses parfaitement synchronisées, ou Hondamatic sans embrayage (en supplément). Amplement d'espace pour les jambes. Freinage efficace en douceur. Ventilation, chauffage et aération repensés dans l'optique de notre climat. Instruments de bord toujours en vue. Sièges entièrement réglables. Moquette partout, amovible et lavable, sans supplément.

La Honda Civic. Une petite invention économique, fiable et confortable. Une réponse bien logique aux besoins de notre époque, que vous pouvez obtenir pour moins de \$3,000.* Modèles sedan et hatchback.

*Basé sur le prix au détail suggéré de la Civic, sedan à boîte de vitesses manuelle, L.A.B. Montréal, Toronto et Vancouver, le prix n'inclut pas les frais de manutention, de transport ou de préparation, ni d'enregistrement et de taxe provinciale. Les prix et caractéristiques sont sujets à changements sans préavis.



LA HONDA CIVIC.



Civic Motor Sales Ltd.
645 Lakeshore Drive
DORVAL
636-0470

LaBarre Motors Inc.
14750 Boul. Gouin
PIERREFONDS
620-0250

Lallier Automobile Inc.
597 Notre Dame
REPENTIGNY
581-7571

Lombardi Automobile Inc.
7965 Boul. Langelier
ST. LEONARD
324-5542

Rainville Automobile
195 1st Avenue
ILE PERROT
453-8416

Rallye Motors Ltd.
0101 Clement Street
VILLE LASALLE
364-1121

Sigi Motors Ltd.
1124 rue Bleury
MONTREAL
861-7888

Sigi Motors Ltd.
37 Boul. Ste. Rose
LAVAL
861-6110

Verchère's Auto Inc.
109 Ouest Boul. Curé-Poirier
LONGUEUIL
679-4710

Le "vieux lion" n'a pas tardé à mettre du piquant dans la lutte

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — "Vive John!"
"Longue vie à John Diefenbaker!"

"Jusqu'à 120 ans, comme Moïse", ajoute un homme dans la quarantaine qui applaudit "le vieux lion de Prince-Albert" à sa sortie d'une école hébraïque, rue Bathurst, dans le nord de Toronto, dans le comté de Eglinton, où le candidat conservateur Murray Maynard tente pour la troisième fois de déloger le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Pour l'emporter, Maynard se doit absolument de ravir le vote juif aux libéraux.

Devant son auditoire juif, M. Diefenbaker parle des amitiés canado-soviétiques, du voyage de M. Trudeau à Moscou en 1971. Il dénonce la "répression des juifs par les Soviétiques".

Puis, il ajoute: "Je me demande pourquoi Trudeau ne va pas aux Nations unies pour y dénoncer l'attitude des Russes."

La salle pleine à craquer (1.000 personnes) applaudit.

"Après tout, je l'ai bien fait, moi, en 1961, lorsque j'étais le premier ministre du Canada", renchérit M. Diefenbaker. La salle applaudit encore.

"Aux Communes, j'ai demandé à Trudeau s'il avait discuté de la répression en compagnie de ses homologues russes. Il m'a répondu que non. Selon Trudeau, il s'agit de questions internes, et il aurait été malvenu pour lui de les aborder directement avec ses hôtes comme il aurait été malvenu pour eux de discuter avec le premier ministre du Canada des problèmes que pose l'existence de terroristes québécois au pays, a-t-il poursuivi.

M. Diefenbaker est depuis long-

temps passé maître dans l'art d'appréhender les faits sur les tribunes électorales. Nul mieux que lui ne sait truffer ses propos d'insinuation de toutes sortes. Un adversaire sort rarement grand d'une confrontation avec lui.

Plus tôt au cours de cette journée, M. Diefenbaker avait ridiculisé M. Sharp en disant de lui qu'il était "le meilleur vendeur de savon que le Canada ait jamais connu".

Dans la limousine mise à la disposition de M. Diefenbaker par un riche hôtelier torontois, un vieux compagnon de route, un ministre dans son gouvernement, Gordon Churchill, l'attend.

Un journaliste qui observe la scène se demande si les deux vieilles vedettes de l'Ouest conservateur n'ont pas entrepris, dans un ultime effort, de démontrer une théorie attribuée à Gordon Churchill, à savoir qu'il est possible de prendre le pouvoir à Ottawa sans l'aide du Québec.

Mais, au fait, que vient faire M. John Diefenbaker dans cette campagne, lui qui n'a jamais vraiment "digéré" de se faire remplacer à la direction de son parti par Robert Stanfield, un homme qui n'a absolument rien de la fougue du député de Prince-Albert.

D'abord, il faut dire que M. Diefenbaker était en demande depuis le début de la campagne. Une quarantaine de candidats conservateurs sollicitaient sa présence. Depuis qu'il a reçu l'invitation officielle et formelle de M. Stanfield et qu'il a entrepris sa propre tournée, les demandes se sont accumulées et il faudrait encore 89 candidats pour qu'il puisse y répondre!

M. Diefenbaker est entré en lice sur le plan national pour mettre un peu de piquant dans la lutte, pour aligulonner les troupes, pour leur indiquer

là où il faut tâter au moment où cette campagne généralement assez terne tire à sa fin.

Des sœurs froides pour les organisateurs conservateurs

M. Diefenbaker est également la vedette conservatrice qui peut s'acquitter de besognes que M. Stanfield ne peut ou ne veut pas accomplir. Dès ses premiers discours, M. Diefenbaker a dénoncé le bill 22. Il l'a imputé aux libéraux. Il a affirmé que si M. Trudeau était reporté au pouvoir, le bill Cloutier passerait comme une lettre à la poste. "Where is my Canada going?" s'est exclamé M. Diefenbaker qui, tout comme M. Trudeau, a toujours défendu le "One Canada, one nation".

Bien servi par les événements, M. Diefenbaker n'a pas hésité à exploiter la visite-surprise des ravisseurs de James Cross à Paris. Si le gouvernement n'exige pas leur rapatriement, c'est que M. Trudeau, explique M. Diefenbaker, veut se ménager le vote feukiste-séparatiste québécois.

Le fait de promener "le bonhomme" d'un océan à l'autre au beau milieu d'une campagne électorale n'est pas sans comporter certains risques. Personne ne dit à "Dief" qui dire ou encore moins quoi faire. M. Churchill est probablement un des rares qui puissent "lui parler", de là sa présence auprès du "chief".

Les stratégies conservateurs ont eu des sœurs froides cette semaine lorsque M. Diefenbaker a suggéré qu'on attende de 60 à 90 jours avant d'appliquer le gel des salaires, afin de laisser le temps aux travailleurs de se rattrapper. Les organisateurs conservateurs ont cru pour un moment que M. Diefenbaker parlait en guerre con-

tre la politique des contrôles. Toutefois, à son arrivée à Toronto, M. Diefenbaker s'est empressé d'offrir une explication qui, toute boiteuse qu'elle soit, raplège tout de même un peu les affaires.

Il accepte que le gel s'applique immédiatement aux prix et aux revenus et il se demande, maintenant, si une fois écoulée la période initiale de 90 jours, on ne pourrait pas permettre aux salariés de s'ajuster. Ainsi, ils pourraient reprendre, selon lui, un peu du pouvoir d'achat perdu.

Si "les précisions" fournies par M. Diefenbaker ne sont pas des plus convaincantes quant à l'application proprement dite de la politique conservatrice, le député de Prince-Albert ne laisse aucun doute sur ses allégeances au sein du parti: il appuie M. Stanfield et sa campagne contre l'inflation.

Pour contrer la personnalité de Trudeau

Pour M. Diefenbaker, il s'agit d'une concession importante.

Pourquoi donc M. Diefenbaker fait-il campagne?

Parce qu'il attire des foules. Dans cette campagne, il est peut-être le seul qui réussisse cet exploit sans beaucoup d'effort de l'organisation.

Et parce que M. Diefenbaker est probablement le seul conservateur capable de contrer, d'un océan à l'autre, la campagne libérale essentiellement axée sur la personnalité de M. Trudeau.

Quand on lui a demandé s'il était en contradiction avec son chef sur le gel des prix et des revenus, M. Diefenbaker a répondu sans répondre: "Au sein du Parti conservateur, la liberté d'expression existe. Lorsque M. Trudeau veut obtenir l'opinion de ses mi-

nistres, il leur dicte son avis comme on l'a vu dans le cas du FLQ, où son ministre de la Justice a été obligé de se rétracter".

Sur les tribunes, M. Diefenbaker explique comment David Lewis et ses députés "ont servi Trudeau en courbettes" et comment cet appui a découragé les militants sincères du NPD dans l'Ouest. Les conservateurs vont balayer l'Ouest, selon lui.

Il trouve Mme Trudeau bien mignonne mais lorsqu'elle énumère toutes les qualités de son mari, M. Diefenbaker se montre un peu perplexe. "Je me demande, dit-il avec toute l'ironie dont il est capable, de qui elle veut bien parler. L'homme profondément humain qu'elle nous décrit est ce même Trudeau qui a dit 'mangez de la m...' aux gars de Lapalme, ville expression que je me garderai bien de traduire en anglais."

M. Diefenbaker n'oublie jamais son couplet sur la monarchie et les institutions britanniques. Chaque fois, il répète que M. Trudeau "n'aime pas la monarchie et qu'il préfère le ski et la raquette à la reine".

Le Québec?

"J'ai toujours eu droit à l'amitié des Québécois. Lorsque je vais au Québec, je ne dis pas aux gens qu'ils sont beaux et qu'ils sont fins. On ne roule pas les gens ainsi. Je leur dit, ajoute M. Diefenbaker, que c'est la Couronne qui leur a donné les droits dont ils jouissent."

Le 18 septembre prochain, M. Diefenbaker célébrera son 80e anniversaire de naissance. Il demeure une vedette et un mythe de la politique canadienne au Canada anglais.

Mme Judy LaMarsh trouve, pour sa part, que "le vieux bouc" ferait mieux de rester chez lui et de se taire.



John Diefenbaker
certains risques

FLASH/ELECTIONS

Le vote anticipé

On s'attend généralement, dans les cercles électoraux du pays, à ce que les électeurs se rendent nombreux, en fin de semaine, aux bureaux provisoires établis pour le vote anticipé.

Ainsi, à Ottawa, le président général des élections, M. Jean-Marc Hamel, affirme que les projections varient sur le nombre d'électeurs qui se prévaudront du droit de voter avant le 8 juillet. Il précise cependant que toutes les dispositions ont été prises pour faire face à une forte affluence.

"En certaines régions du pays, des informations donnent à penser que ce sont des milliers de personnes qui voteront dans ces bureaux provisoires", a déclaré M. Hamel.

Car, les électeurs qui prévoient être absents de leur domicile au jour fixé pour le scrutin, peuvent voter le samedi, 29 juin, et lundi, 1er juillet, entre 9:00 et 21:00 hres et entre 8:00 et 20:00 hres, en certaines régions de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve.

Les électeurs, dans les comtés urbains trouveront l'adresse du bureau provisoire en consultant la liste préliminaire des électeurs. C'est d'ailleurs le seul endroit où ils pourront se rendre.

Dans les régions rurales, c'est auprès du président d'élection de leur circonscription que les électeurs sauront où se trouve le bureau provisoire.

Les personnes admises à exercer un vote anticipé sont les handicapés, les personnes âgées, celles que leurs affaires appellent en dehors de leur comté où qui seront absentes au jour de scrutin régulier.

Vincent voit grand...

S'adressant hier soir à tous les organisateurs et représentants de l'équipe Claude Wagner dans Saint-Hyacinthe, M. Clément Vincent a prédit que M. Robert Stanfield fera élire quelque 150 députés progressistes-conservateurs dans les neuf provinces anglophones du Canada, les gains obtenus au Québec ne venant dès lors que grossir cette majorité.

M. Vincent, ancien député conservateur à Ottawa, devait, du même souffle, lancer que les Québécois, devenus conscients de cette réalité, éliraient plus de dix progressistes-conservateurs le 8 juillet prochain.

C'est pourquoi, selon l'ex-ministre provincial de l'Agriculture sous l'Union nationale, les gens voteront plus nombreux qu'en 1972 pour Claude Wagner parce qu'ils sont assurés que ce dernier détiendra un poste important au sein du cabinet Stanfield.

Dissensions créditistes

Les organisateurs créditistes du comté de Montmorency, à l'instar de ceux de Lévis, accorderaient leur appui au candidat progressiste-conservateur dans cette circonscription, M. Henri Casault.

C'est du moins ce que soutient une militante créditiste du comté, Mme Lucienne Paquet, qui affirme avoir été obligée de poser sa candidature sous étiquette indépendante en vue des prochaines élections, parce que les organisateurs créditistes ont refusé de reconnaître sa nomination comme candidate du Crédit social.

Mme Paquet a déclaré au cours

d'une conférence de presse qu'elle avait été choisie par acclamation, lors d'une "convention" tenue environ 48 heures avant l'expiration du délai pour les mises en candidature.

Toutefois, l'organisation créditiste du comté, de même que l'organisateur pour le Québec, M. Pierre Bernier, auraient refusé de lui donner sa lettre de créance et lui auraient substitué M. André Ducloux comme candidat officiel.

Mme Paquet a dénoncé les organisateurs créditistes locaux, notamment le président de l'association, M. André Tétu, le Dr Gaston Tremblay, MM. Jean-Marie McNicoll et Raymond Bois, les accusant d'être passés du côté des conservateurs.

Les chefs en campagne

Le premier ministre et chef du Parti libéral, M. Pierre Elliott Trudeau, doit rendre aujourd'hui une visite de courtoisie à la reine mère, actuellement à Toronto. Il poursuivra ensuite sa campagne dans les localités de Mississauga, Kitchener et Sault-Sainte-Marie, en Ontario, avant de s'envoler en soirée pour Thompson, au Manitoba, où il passera la nuit.

Le chef de l'Opposition et du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, quitte Edmonton pour une visite de deux localités de la Colombie-Britannique, Kamloops et Castlegar. Il rentrera à Regina en début d'après-midi.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, est en Alberta. Il visite Edmonton, Lethbridge et Grande-Prairie.

Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, fait campagne dans le comté de Rimouski.

La loi est la loi

Le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Marc Hamel, a décrété que seuls les formulaires d'élection en langue anglaise seront utilisés dans la région de Belleville, en Ontario, selon un citoyen local.

La semaine dernière, M. André Mercier — qui est francophone — avait critiqué la pratique locale de n'utiliser que des formulaires électoraux unilingues, en soulignant que plus de cinq cents des électeurs du comté de Hastings sont de langue française.

N'obtenant pas satisfaction du directeur des élections de son comté, M. Mercier a décidé de s'adresser au directeur général. Mais M. Hamel, se basant sur les données du recensement de 1971, a estimé qu'il n'y avait pas assez d'électeurs de langue française dans Hastings pour faire imprimer des formulaires bilingues.

"Je suis satisfait, a conclu M. Mercier. La loi est la loi, et je suis prêt à m'y conformer."

Barrett en Ontario

Le premier ministre David Barrett, de la Colombie-Britannique, a l'intention d'effectuer la semaine prochaine une tournée électorale dans quatre villes de l'Ontario, en faveur du Nouveau parti démocratique, en vue des élections fédérales du huit juillet. Il commencera sa tournée mercredi à Kitchener-Waterloo, avant de se rendre à Hamilton, Brantford et London durant la journée de jeudi.

Lang est aussi "solide" que les ponts de la rivière Saskatchewan

par Cyrille FELTEAU

envoyé spécial de LA PRESSE

SASKATOON, Saskatchewan — Aucun doute possible pour un observateur "étranger": Otto Lang, ministre de la Justice et seul représentant libéral en Saskatchewan, est aussi "solide" dans sa circonscription de Saskatoon-Humboldt que les six ponts monumentaux qui surplombent la rivière Saskatchewan-Sud et relient son comté à celui de Saskatoon-Biggar, représenté à Ottawa par un néo-démocrate, Alf Gleave. Il est possible, probable même, que M. Lang, également président de la Commission canadienne du blé, augmente de plusieurs milliers de voix sa majorité de 1972, qui s'élevait à 8.307 voix.

Il n'a pas l'air de craindre beaucoup, en tout cas, le candidat conservateur, Gene Rheame, ancien député d'une circonscription des Territoires du Nord-Ouest sous le gouvernement Diefenbaker il y a une dizaine d'années, qui mène contre lui, contre Pierre Elliott Trudeau et le "French Power" à Ottawa une campagne acharnée, désordonnée, hargneuse et frisant souvent le ridicule.

Ainsi, depuis une semaine, Gene Rheame reproche à M. Lang d'être responsable, avec les principaux piliers du "French Power", MM. Trudeau, Marchand et Pelletier, d'avoir fait changer l'illustration qui ornait jusqu'à tout récemment l'envers de nos billets d'un dollar: l'ancienne photo, qui représentait un paysage des Prairies, a été remplacée par celle de la silhouette du parlement d'Ottawa vu de dos, et, naturellement, photographié de Hull, au Québec! Le candidat de M. Stanfield voit dans ce changement un sombre complot du "French Power", avec lequel M. Lang serait de meche pour miner sûrement l'influence des anglo-protestants à Ottawa.

Candidat farfelu contre Lang

D'ailleurs, dans toutes ses assemblées, M. Rheame, qui se vante de ses origines métisses, s'attaque violemment à la personne de Pierre Elliott Trudeau, de même qu'à sa femme, Margaret, qu'il tente de ridiculiser pour les propos qu'elle a tenus en Colombie-Britannique sur ses sentiments à l'égard de son mari. Gene Rheame s'en prend aussi souvent au projet de loi no 22, qu'il assimile à une tentative des Canadiens français de supprimer la langue anglaise au Québec après avoir forcé le gouvernement fédéral à instaurer le bilinguisme à travers le pays. "Voyez ce qu'ils font, dit-il à ses auditeurs.

Après avoir obligé les Canadiens anglais à apprendre le français, eux, ils s'organisent maintenant pour ne parler que le français chez eux et bannir l'anglais du Québec!" Malgré leur ton et leur allure dépassées, des propos aussi extrémistes ont toujours malgré tout une certaine audience et un certain succès dans l'Ouest.

Devant un homme de la stature d'Otto Lang, un candidat comme Gene Rheame ne fait évidemment pas le poids. Les conservateurs auraient bien aimé présenter quelqu'un d'autre, mais apparemment personne ne voulait affronter une défaite certaine aux mains du ministre de la Justice et

surtout du président de la Commission canadienne du blé, qui, grâce à une conjoncture internationale très favorable, écoulée très facilement à des prix très élevés toutes les céréales que la Saskatchewan et les provinces de l'Ouest en général peuvent produire.

Peu d'intérêt

Si le Parti libéral accroît son vote populaire et augmente sa représentation à Ottawa d'au moins deux unités le 8 juillet prochain, il le devra autant à la vente du blé, à la prospérité ambiante, qu'à l'action intelligente et efficace d'Otto Lang comme porte-pa-

role de l'Ouest au sein du cabinet fédéral. Les observateurs impartiaux et même ses adversaires politiques n'ont pas grand-chose à reprocher à Otto Lang depuis qu'il représente Saskatoon-Humboldt à Ottawa.

Un autre facteur susceptible d'aider le Parti libéral, c'est la présence au pouvoir au provincial depuis quelques années des néo-démocrates, qui commencent à susciter des réactions de mécontentement et d'hostilité dans la population.

Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent la campagne ne semble pas avoir suscité

un grand intérêt dans le public en général, surtout dans les régions rurales. On explique cette attitude par le fait qu'un printemps très tardif a gardé les cultivateurs occupés sur leurs fermes, qu'ils viennent à peine de finir d'ensemencer. Les citoyens de la Saskatchewan se rendront aux urnes le 8 juillet prochain, mais peut-être en moins grand nombre que d'habitude et certainement sans grand enthousiasme. Il se peut également que le NPD souffre dans les bureaux de vote d'avoir déclenché une élection que peu de gens, par ici, désiraient vraiment.

Le FLQ: une affaire qui arrive comme un "cheveu sur la soupe"

par Cyrille FELTEAU

envoyé spécial de LA PRESSE

SASKATOON, Saskatchewan — "Ici, dans l'Ouest, la majorité des gens désirent vivement que les felquistes auteurs du rapt du diplomate britannique James Cross soient rattrapés, ramenés au Canada, jugés et punis comme ils le méritent. On les considère d'abord comme des criminels de droit commun. On n'aurait pas à apprendre, par exemple, qu'à l'étranger ils font la belle vie, qu'ils se la coulent douce sur la Côte d'Azur."

Le ministre de la Justice du Canada, M. Otto Lang, a exprimé cet avis hier au cours d'une interview exclusive à LA PRESSE, dans sa circonscription de Saskatoon-Humboldt. Nous lui avions demandé ce qu'il pensait de l'attitude du chef conservateur, M. Robert Stanfield qui, au nom de son parti et de la population, a réclamé l'extradition de Jean-Marc Carbonneau et de Jacques Lantôt, arrivés à Paris ces jours derniers venant de Prague et qui, selon les plus récentes informations, se dirigeraient vers l'Algérie.

On se souviendra que peu après l'annonce de l'arrivée des felquistes à Paris, M. Lang avait affirmé que le gouvernement canadien tenterait d'obtenir leur extradition de France. Par la suite, le premier ministre, M. Trudeau ayant déclaré que le Canada n'exigerait pas leur extradition, parce que, à son avis, "la population n'en veut pas", le ministre de la Justice avait modifié sa position à ce sujet.

A ce propos, les gens de l'Ouest seraient-ils d'un autre avis que l'ensemble de la population du pays? C'est ce que l'on peut supposer, à condition, toutefois, que M. Trudeau ait raison dans son interprétation de l'opinion de la majorité des Canadiens.

Une question comportant de gros enjeux

"De toute façon, répète M. Lang, conformément à l'entente conclue en octobre 1970, le Canada ne fera rien pour poursuivre, rechercher et rattraper ces individus à l'étran-



Otto LANG
mieux qu'en '72

ger. Si un gouvernement les appréhende et nous les envoie, nous ferons en sorte qu'ils soient jugés avec toute la sévérité que comporte la loi pour ce genre de délit criminel.

Et M. Lang ne s'étend pas beaucoup sur cette affaire qui, visible-ment, est arrivée comme un "cheveu sur la soupe" pendant les dernières étapes d'une campagne électorale qu'il mène à vive allure et qui comporte de gros enjeux autant pour lui que pour son parti. Depuis trois semaines, le ministre de la Justice et candidat libéral dans Saskatoon-Humboldt travaille une quinzaine d'heures par jour. Il s'illonne non seulement son comté, mais toute la province du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Le jeune ex-doyen de la faculté

de droit de l'Université de la Saskatchewan est raisonnablement optimiste pour ce qui est des résultats probables de l'élection du 8 juillet: il croit que son parti va l'emporter sur celui de M. Stanfield à travers le pays, sans pour cela affirmer qu'il obtiendra la majorité absolue. Il est convaincu qu'en Saskatchewan, les libéraux amélioreront leur position de façon générale, tant du point de vue du pourcentage des suffrages, de leur total que du nombre de sièges. Il entrevoit que dans le prochain Parlement, il ne sera pas le seul représentant libéral de la Saskatchewan: à ses yeux, ceux qui ont le plus de chances de gagner le 8 juillet prochain sont les porte-parole de son parti dans les circonscriptions d'Assiniboia et de Battleford-Kindersley, M. Ralph Goodale et le Dr Cliff McIsaac, un vétérinaire.

Accueil plus sympathique qu'en 1972

"L'accueil que la population de la Saskatchewan en général fait à nos candidats et à notre politique est nettement plus sympathique que lors des élections de 1972", affirme M. Lang. Cela est visible, presque palpable, ajoute-t-il. En tout cas, tous les gens qui travaillent pour nous le constatent et nous le disent. Je crois que depuis un an et demi, l'oeuvre que nous avons accomplie à Ottawa sous le leadership de Pierre-Elliott Trudeau a été comprise et appréciée de la population", d'ajouter le ministre de la Justice.

"En ce qui me concerne, dit-il, en '72 j'avais annoncé à la population des choses très favorables qui se sont réalisées depuis un an et demi, ce qui me place aujourd'hui dans une meilleure situation face à l'électorat. Il est évident que la Saskatchewan n'a jamais connu une telle prospérité, ce qui devrait nous aider dans les bureaux de scrutin le 8 juillet prochain. Cela ne devrait pas nous nuire, si l'on ne veut pas paraître trop optimiste", déclare en terminant M. Lang.

Trudeau a la nostalgie de '68

de Claude TURCOTTE
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Aux Torontois qui ont revu de leur coup de foudre 1968, le premier ministre Trudeau propose hier le mariage de raison avec l'objectif ultime qui demeure toujours le même: l'unité du pays.

"En 1968, a-t-il dit en délaissant son discours de routine, c'est à Toronto que j'ai eu mon premier appui. Il y a des hauts et des bas depuis. On a parfois s'expliquer, mais il y a une chose sur laquelle on a toujours été d'accord et c'est d'éliminer tous les obstacles à l'unité d'ordre économique, linguistique ou autres.

"L'idée de faire un seul grand pays, n'a pas changé", a lancé le chef éral devant une foule de 12,000 à 000 partisans qui emplissaient à moitié le Varsity Stadium, au cœur de Toronto.

Au début de son discours, M. Trudeau a souligné qu'il aurait aimé que nombreux Canadiens, particulièrement ceux du Québec, soient présents cette assemblée pour voir quelle réaction les Torontois donnaient à ce québécois dénommé Trudeau.

Mais les propos mêmes du premier ministre impliquaient une certaine nostalgie de l'époque de la trudeaumanie qui a été lancée à Toronto et qui s'est exprimée là avec le plus d'intensité.

Cependant, si M. Trudeau attirait clement des foules de 30,000 personnes en 1968, ce n'est plus le cas maintenant. L'organisation libérale avait servi le Varsity Stadium, au centre de la ville. Tel qu'aménagé, il pouvait contenir 24,800 personnes.

C'était hier soir une participation core plus faible que celle de 1972, lorsque les libéraux avaient tenu une assemblée monstre au Maple Leaf Garden qu'ils avaient réussi à remplir de 20,000 personnes.

Libéraux déçus

En dépit du battage publicitaire et au moins deux ou trois orchestres à populaires, près de la moitié des sièges, hier, sont demeurés inoccupés, ce qui a déçu grandement des libéraux comme le ministre Donald Macdonald, qui est en Ontario ce qu'est Jean Marchand chez les libéraux québécois.

Par conséquent, l'impact que l'on voulait créer par une démonstration de masse à Toronto, en présence des candidats de la région métropolitaine, sera mitigé. Cette assemblée a montré que les libéraux ne sont ni si forts, ni trop faibles.

Pour reconquérir les Torontois, M. Trudeau a fait une brève allusion à la rivalité des deux nations qui a joué un rôle important dans son ascension rapide à la tête du Parti libéral.

Sans le dire explicitement cette fois, il a précisé toutefois en d'autres occasions, M. Trudeau a laissé enten-

dre que son équipe était la meilleure pour garantir l'unité du pays.

La plus grande partie des remarques du premier ministre ont été faites à la suite d'une intervention anonyme qui se résumait à ceci: "Parlez-nous donc de Trudeau?"

Le premier ministre a mordu tout de suite à cette ligne qu'on lui tendait:

"Je sais que les gens se posent la question. Je le connais bien ce type, même mieux que Margaret. Je ne vous demande pas de m'aimer. Ma mère, ma femme, m'aiment et j'espère que mes enfants m'aimeront. C'est beaucoup d'amour pour un seul homme.

"Ce que je vous demande, c'est d'appuyer nos politiques", a précisé M. Trudeau en indiquant que si le mariage d'amour est fini, il est bien d'accord pour le mariage de raison.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre a fait une visite à Timmins, où le député Jean Roy semble plus que jamais assuré de la victoire. C'était presque une réunion de famille.

Stanfield est reçu comme un "chef de gouvernement"

par Marcel PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

EDMONTON — Flanké des 19 candidats progressistes-conservateurs de l'Alberta, chaudement applaudi par une foule de quelque 4,000 personnes abondamment réchauffées par une fanfare et l'orchestre du parti, le chef conservateur Robert Stanfield a livré hier soir une attaque en règle contre la manière dont le premier ministre Trudeau conçoit et applique le fédéralisme.

"Nous avons un gouvernement fédéral qui est devenu une nuisance pour les provinces, dit-il, à cause des nombreuses mesures qu'il a imposées d'autorité aux gouvernements provinciaux. Ottawa a imposé aux provinces des priorités et des dépenses qui ont conduit au gaspillage et à la faillite tout simplement parce que l'autorité fédérale préfère imposer ses buts plutôt que négocier."

Ces propos ont reçu un bon accueil en Alberta, où le gouvernement de M. Peter Lougheed connu plus que sa part d'affrontements avec le gouvernement central depuis quelques mois. En présentant M. Stanfield à l'auditoire, le premier ministre albertain a d'ailleurs salué "le futur chef du gouvernement fédéral qui verra à unir le pays plutôt que le diviser".

Abordant le problème du partage des ressources, M. Stanfield a accusé le gouvernement Trudeau de vouloir

isoler l'Alberta, provoquer son gouvernement et placer l'industrie du pétrole dans le rôle du mouton noir au cours de la crise de l'énergie. "M. Trudeau a essayé de troquer les intérêts légitimes de l'Alberta contre des sièges en Ontario et dans l'est du pays", a accusé M. Stanfield.

Le leadership, mais pas l'arrogance

"Les provinces ont des droits constitutionnels clairs touchant le développement et l'usage de leurs ressources naturelles", a poursuivi M. Stanfield.

"C'est seulement en respectant ce droit qu'Ottawa doit procéder au partage des revenus, par la négociation et la coopération et non par l'affrontement. Présentement, le gouvernement fédéral a renié son rôle de partenaire dans l'établissement de politiques nationales pour emprunter celui d'adversaire, de rival et de compétiteur des provinces. Cela ne peut fonctionner."

Il y a des limites au pouvoir fédéral, a précisé M. Stanfield. Je ne suis pas opposé au leadership d'Ottawa, mais je suis contre l'arrogance.

Après ce coup d'encensoir aux provinces, M. Stanfield a toutefois précisé qu'il n'avait nullement l'intention d'affaiblir le pouvoir central. Au contraire, dit-il, j'ai l'intention d'utiliser au maximum ce pouvoir pour corriger certains maux, et plus particulièrement entreprendre une lutte ferme contre l'inflation.

Geler la fonction publique

Reprenant son thème favori, l'inflation, M. Stanfield a de nouveau pris l'engagement de réduire les dépenses gouvernementales, présenter un budget équilibré et réduire certains impôts.

S'il est porté au pouvoir, le chef conservateur chargera l'ancien vérificateur général Maxwell Anderson d'une enquête pour détecter dans les prévisions budgétaires tous les postes où une réduction est possible. M. Stanfield évalue la diminution possible des dépenses à 5 p. cent.

En retour, il promet des diminutions d'impôts pour les contribuables à faible revenu, l'abolition de la taxe de 11 p. cent sur les matériaux de construction, le déblocage de fonds pour aider la petite entreprise et des mesures pour inciter les Canadiens à économiser.

Enfin, M. Stanfield a promis de ne point ramener la proposition libérale touchant la non-déductibilité, par les compagnies exploitant des ressources naturelles, notamment l'industrie pétrolière, des redevances versées aux provinces.

Comme mesure additionnelle, pour freiner l'expansion du budget fédéral, M. Stanfield s'engage à geler les effectifs de la fonction publique, ne comblant que les vacances créées par des mises à la retraite normales.

Pour prévenir d'autres affrontements entre Ottawa et les provinces, M. Stanfield a annoncé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour mettre au point des mécanismes permanents de coopération afin de réduire le taux d'inflation. Une telle conférence permettra aussi aux 11 gouvernements d'établir une méthode plus satisfaisante de partage des recettes fiscales, dit-il.

Lewis est interrompu par des Métis

SASKATOON (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique a connu, hier à Saskatoon, l'assemblée électorale la plus houleuse depuis le début de sa campagne, ayant été interrompu à plusieurs reprises par des Métis en furie.

Les membres de l'Association des Métis de la Saskatchewan ont voulu ainsi protester contre la décision du gouvernement provincial néo-démocrate de M. Allan Blakeney de couper la subvention annuelle qui leur était accordée.

M. David Lewis est cependant demeuré d'un calme remarquable, et avec sa gentillesse légendaire, il a invité ces gens à demeurer calmes et patients malgré le fait qu'une femme d'une quarantaine d'années devenue hystérique l'a invectivé pendant de longues minutes à deux reprises au moins.

M. Lewis a souligné à quelques occasions qu'ils assistaient à une réunion électorale fédérale et non provinciale, mais que de toute manière il ne mettait pas en doute l'intégrité de l'administration Blakeney.

Cette affirmation n'a évidemment pas été partagée par les Métis, mais elle a été saluée par une ovation des partisans néo-démocrates qui se sont tous levés pour démontrer leur appui au leader du NPD.

M. Lewis a cependant donné l'assurance aux Métis qu'il discuterait de leurs problèmes avec les personnes intéressées et les a incités à attendre la fin de la présente campagne électorale.

Les campagnes sont hors la loi...

Je viens de découvrir — tenez-vous bien — que toutes les campagnes électorales sont illégales!

Et qu'on devrait, pour être logique, mettre tout ce beau monde en prison!

Il arrive comme ça dans la vie qu'une chose en attire une autre. Cette fois, c'est la mésaventure du PQ avec les diffuseurs plus catholiques que le CRCT qui m'a mis sur la piste. J'ai essayé de comprendre, moi aussi, comment les diffuseurs et leurs savants avocats en étaient venus à penser que la campagne du PQ était illégale. J'ai donc étudié la loi. Pas deux jours, comme les vrais avocats — au salaire que je reçois! — mais au moins une bonne dizaine de minutes. Puis j'en ai parlé avec les gars de la section Arts et lettres, qui m'ont dit que je devais avoir raison et qu'en effet, ce sont toutes les campagnes électorales qui sont hors la loi.

Ça étonne, je sais, parce qu'il y a beaucoup d'avocats et même d'anciens juges en politique, et qu'ils devraient normalement s'en être rendu compte avant moi. Mais je me dis aussi qu'il y a beaucoup d'anciens médecins dans les cimetières, que les cordonniers sont mal chaussés, que les matelots ne savent pas toujours nager et qu'il y a même des pompiers qui fument au lit.

La loi, elle dit à l'article 69 qu'"est coupable d'une infraction quiconque, par intimidation, contrainte ou quelque prétexte ou ruse, force, incite ou engage quelque personne à voter ou à s'abstenir de voter".

Ruse et prétexte

Ne parlons pas des honnêtes travailleurs d'élection et de leurs bâtons de baseball, ni des organisateurs des gros partis qui viennent vous chercher chez vous en automobile pour vous faire voter, oubliant l'intimidation et la contrainte, et bornons-nous au reste: je vous suggère, "par quelque prétexte ou ruse", de ne pas aller voter, je suis un criminel; mais si je vous suggère, "par quelque prétexte ou ruse", d'aller voter, je suis aussi un criminel, la loi est claire là-dessus.

Et que font, dites-moi, tous ces gens des partis politiques quand ils se lancent en campagne électorale?

Ils ne vous incitent pas un peu à aller voter?

Ils vous disent même pour qui! Tellement que si on les écoutait tous, on se ramasserait bien vite devant les tribunaux.

Et ils n'essaient pas un peu de vous avoir "par quelque prétexte ou ruse"?

Sinon, pourquoi alors les campagnes électorales coûtent-elles si cher aux grosses compagnies et au petit peuple? Pourquoi toutes ces niaiseries, tous ces sparages, tous ces slogans, toutes ces chansons, toutes ces majorettes, toutes ces mises en scène, toutes ces locomotives

"Votez Trudeau parce qu'il est beau et solide à Ottawa!"

"Votez Stanfield pour vaincre l'inflation au Canada!"

C'est pas des prétextes, ça? C'est pas de la ruse?

Les rusées Chambres de commerce...

"Votez pour n'importe qui mais votez!" diront tout à l'heure les animateurs de la radio qui disent n'importe quoi mais qui parlent beaucoup.

"Votez pour n'importe qui mais votez!" diront les politiciens qui veulent avoir l'air d'être au-dessus de tout ça et qui aimeraient bien faire perdre la face au PQ.

"Votez pour n'importe qui mais votez!" diront comme à l'accoutumée en fin de campagne les citoyens et rusées Chambres de commerce, en sachant bien que ceux qui écoutent encore leurs sonnettes votent tous du bord que l'on devine.

Effectivement, si on votait pour n'importe qui...

Je relis l'article 69. Et je me redis que tout ce monde-là nage dans la plus gluante illégalité.

Mais il ne suffit pas de le constater, il faut agir: arrêter les presses, tourner le bouton, interrompre la campagne, mettre les politiciens en taule, Margaret à la prison des femmes, les Chambres entre quatre murs, faire cesser le scandale, quoi! ça urge! L'action, Canada!

Autrement, qu'on ne vienne plus jamais nous parler de la loi et de l'ordre du haut des hustings". Parce que le peuple, aujourd'hui, Messieurs les politiciens, le peuple a appris à lire les textes de loi! Il ne s'en laissera plus passer!

Vous verrez bien ça le 8 juillet...

André BELIVEAU

Lewis: Trudeau est un nouveau MacKenzie King

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

SASKATOON — Poursuivant sa série de succès de public, M. David Lewis a été acclamé hier soir à Saskatoon par quelque 1,000 personnes, évanouies lesquelles il s'est de nouveau attaqué à la politique du gouvernement Trudeau.

Le leader néo-démocrate a notamment dénoncé les promesses faites par le premier ministre sortant depuis un long temps.

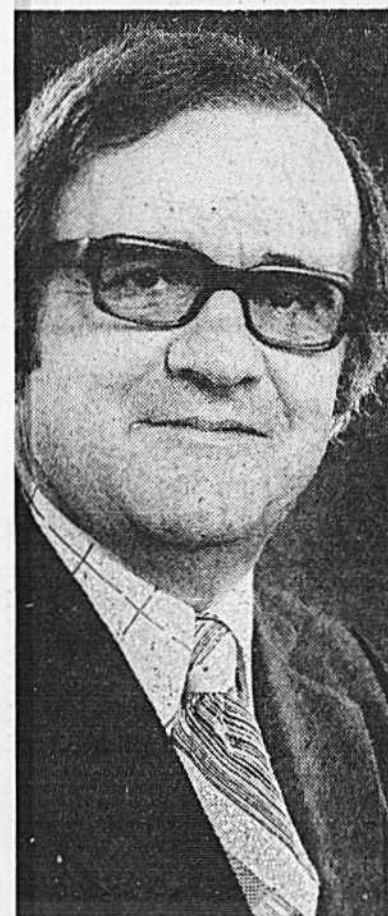
— Voilà une semaine ou à peu près, a précisé M. Lewis, M. Trudeau et les

libéraux ont soudainement trouvé beaucoup d'argent — plus de \$3 milliards — pour faire des dizaines de promesses.

M. Lewis s'est plu à rappeler que M. Trudeau, "le swinger" de 1968, devenu le roi philosophe en 1972, est maintenant cette année la "réincarnation" de Mackenzie King.

M. Lewis a ensuite pris à partie le chef libéral en ce qui concerne ses promesses visant à prendre en charge les services voyageurs — déficitaires — du Canadien Pacifique.

Il s'est d'autre part vivement élevé, une fois de plus, contre les promesses libérales touchant le domaine du logement. "Ces promesses sont tellement mauvaises qu'elles sont ridiculesées par quiconque connaît quelque peu la question du logement."



Roch LASALLE
un bilan de six ans

lité d'homme de Stanfield qu'il brigue le suffrage pour la troisième fois.

La réputation d'invincibilité de Roch LaSalle n'effraie pas le libéral Serge Rochon. Le va-et-vient de son adversaire, qui en six ans a bouclé la boucle, quittant le PC avec fracas et y revenant pour des raisons que certains disent "étranges" et mal expliquées, est considéré par M. Rochon comme un handicap pour le candidat conservateur. Il souligne qu'un grand nombre de Jolietains qui avaient voté pour Roch LaSalle l'indépendant ne récidiveront pas en faveur de Roch LaSalle le conservateur. Par ailleurs, certains conservateurs, dit-il, ne lui ont pas encore pardonné son abandon du PC en 1971.

Ses adversaires font circuler le bruit que Roch LaSalle aurait exigé une certaine somme d'argent pour retourner dans le camp de Stanfield. Serge Rochon se défend toutefois d'être à l'origine d'une telle insinuation. Le député sortant, pour sa part, se moque des tactiques utilisées par les libéraux et affirme qu'il ne pren-

dra même pas la peine de rejeter une telle accusation. "Je ne me salirai pas les mains dans cette campagne; la population me connaît et elle sait les batailles que j'ai menées pour elle à Ottawa, soit comme indépendant soit comme conservateur. Je n'ai qu'à laisser mon bilan de six ans parler en ma faveur".

Appuyé par la machine libérale

Serge Rochon reçoit un appui important de la machine libérale. En plus de la visite du Trudeau-express, le ministre fédéral des Approvisionnements, Jean-Pierre Goyer, multiplie les incursions dans le comté. Le ministre Jeanne Sauvé est attendu vendredi et une véritable pléiade de députés libéraux viennent régulièrement prêter main-forte au jeune candidat dans les municipalités où la foi libérale a besoin d'un stimulant.

Face à cette machine puissante et bien rodée, Roch LaSalle se bat seul, confiant dans la fidélité des électeurs qui l'ont choisi comme député depuis six ans et "qui n'ont aucune raison valable de changer d'avis le 8 juillet".

Un autre candidat à ne pas négliger: celui du Crédit social. M. Louis Comtois, qui revient à la charge, récoltait 5,652 voix en 1972. Ex-résident de Saint-Paul de Joliette, il habite maintenant Saint-Paul-l'Ermite et travaille comme chef magasinier au Canadien National, à Montréal.

"Les journalistes semblent oublier qu'il existe un parti qui s'appelle Crédit social et qui fait campagne dans le comté de Joliette" me déclare-t-il dans son comté de L'Épiphanie, où il m'avait donné rendez-vous.

M. Comtois rappelle qu'en 1972, en dépit du fait qu'il n'ait été choisi candidat CS qu'un mois avant le scrutin, qu'il n'ait eu aucune caisse électorale à sa disposition et à toutes fins utiles aucune organisation, il avait pu recueillir presque 6,000 votes.

"Ça bouge mais ça n'avance pas"

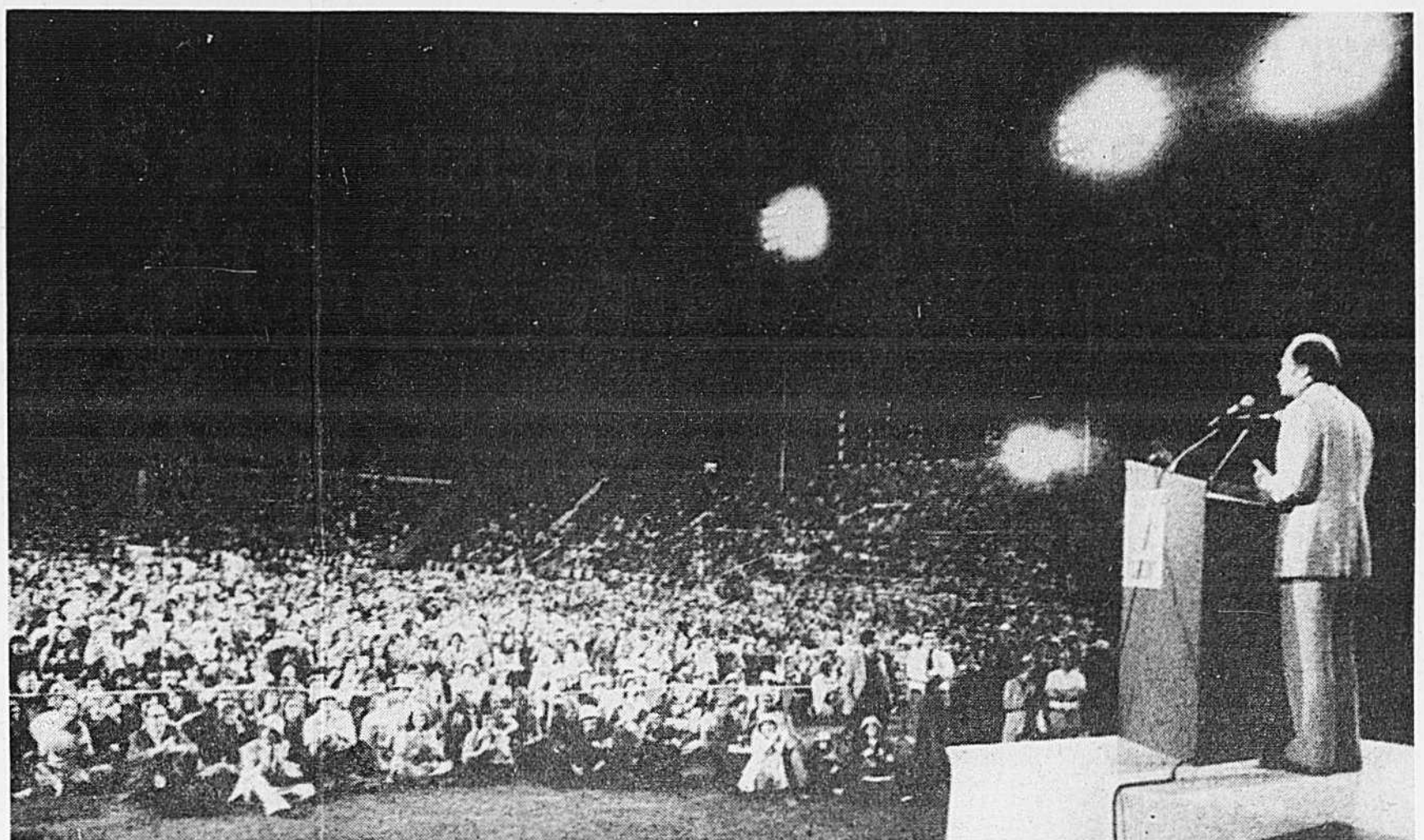
"Or, cette année, je dispose d'une excellente équipe qui "travaille" tout le comté depuis le début de la campagne et je constate un regain de ferveur chez nos créditistes et vous

savez un créditiste convaincu peut en convaincre beaucoup".

M. Comtois me rappelle également qu'en 1972, le PQ avait fait campagne pour Roch LaSalle. Ceci explique qu'il a pu obtenir un peu plus de 18,000 voix. Mais aujourd'hui, Roch LaSalle n'est plus "indépendant" et les péquistes vont lui faire faux bond. Il va donc perdre quelques milliers de voix, déclare le candidat créditiste.

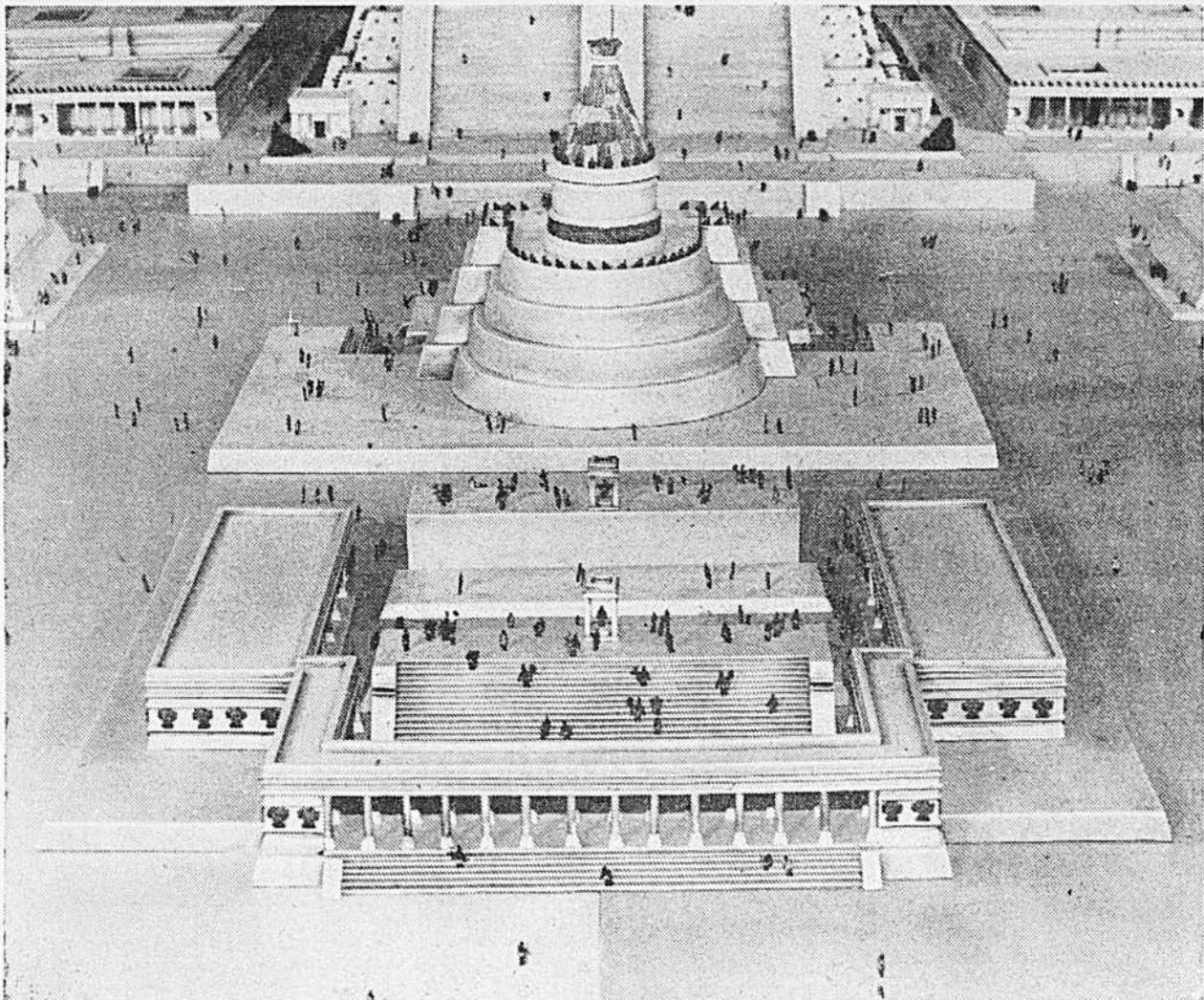
"Vous savez, me confie-t-il à voix basse, comme s'il redoutait d'être entendu par les quelques créditistes présents au comité, c'est des péquistes qui travaillent pour moi, je suis sûr que malgré la consigne d'annulation, plusieurs indépendantistes vont voter pas nécessairement Crédit social mais Louis Comtois".

C'est donc un candidat créditiste optimiste qui, au moment où je le quittais, m'a déclaré: "Vous savez, ça bouge mais ça n'avance pas". Le 8 juillet, 55,000 Jolietains pourront voter pour trois autres candidats également: Germaine Doyon, NPD (361 votes en 1972), Normand Lake, Marxiste-léniniste, et Guy Poirier, communiste.



Le premier ministre Trudeau et chef du Parti libéral a réuni 12,000 personnes, hier, au Varsity Stadium, à Toronto, alors qu'en 1972, il en avait réunies 20,000.

Pour marquer les 650 ans de Mexico Le Mexique participe de façon éclatante à Terre des Hommes



Détail d'une maquette de l'enceinte des cérémonies de la ville de Tenochtitlan, aujourd'hui Mexico. Dans ce noyau central de la ville, on comptait, selon les chroniqueurs, plus de 72 constructions, temples, piscines, jeux de balle, écoles ou autres. Cette maquette, qui a demandé plusieurs mois de travail d'une équipe spécialisée, sous la direction de l'architecte Ignacio Marquina, est présentement exposée au pavillon du Mexique.

par Germain TARDIF

Lors du bref règne de l'empereur Maximilien à Mexico, au milieu du 19^{ème} siècle, plusieurs soldats français de son armée se marièrent au Mexique et, voulant suivre la tradition des noces campagnardes françaises, réclamèrent "de la musique pour le mariage". Les musiciens mexicains comprenaient facilement le mot "musique", mais le mot "mariage" leur était inconnu. On leur en expliqua le sens, mais ils ne purent prononcer correctement le mot.

Ces musiciens adoptèrent les violons et les cuivres, instruments européens, se firent confectionner des costumes richement brodés et de larges sombreros et se spécialisèrent dans la musique pour mariage, adoptant le mot "mariachis" comme titre de leur profession.

Les "mariachis" ont toujours existé depuis et, à Mexico, le jour comme la nuit, c'est le grand marché des "mariachis", sur la Place Garibaldi. Plusieurs groupes de ces musiciens se tiennent prêts à accompagner un anniversaire ou tout autre fête qui demande de l'animation et de la gaieté.

On ne peut, évidemment, pas concevoir la participation mexicaine à Terre des Hommes sans la présence des "mariachis", pas plus qu'un repas mexicain sans tortillas.

Leur présence est d'autant plus essentielle que le pavillon mexicain célèbre, cette année, un important anniversaire: les 650 ans de Mexico, la capitale.

Pour commémorer dignement ce grand événement, le gouvernement mexicain a opté pour une participation grandiose et éclatante à Terre des Hommes.

A cette fin, la ville de Montréal a mis à sa disposition l'ancien pavillon de l'Autriche.

On y présente une vision historique captivante de l'évolution de la ville de Mexico depuis sa fondation, alors qu'elle portait le nom de Tenochtitlan, jusqu'à nos jours.

190 pièces de grande valeur historique et artistique, prêtées par des musées mexicains, illustrent les trois périodes de cette grande ville de quelque 10,000,000 d'habitants: la période préhistorique, la période coloniale et la période moderne.

que, la période coloniale et la période moderne.

Outre les reproductions de documents et d'oeuvres murales, le pavillon présente des exemplaires de l'art baroque religieux et des oeuvres d'orfèvrerie en argent de grande valeur.

On peut également admirer une vaste maquette de l'enceinte des cérémonies de Tenochtitlan.

Deux spectacles audiovisuels permanents relatent l'histoire de l'homme dans la vallée de Mexico. Dans la salle de cinéma sont projetés des longs métrages mexicains.

Le restaurant du pavillon offre des spécialités mexicaines au son de la musique des "mariachis".

D'ici le 4 juillet, le Ballet folklorique mexicain, qui se compose de 70 artistes, ajoute un élément nouveau à la présentation déjà riche du pavillon. Plus tard, un orchestre de Marimba prendra la vedette puis sera suivi d'autres spectacles tels qu'une chorale de Mexico, pour ne citer qu'un exemple.

La participation mexicaine à Terre des Hommes, version 1974, est l'une des plus brillantes et des plus vivantes qui soit.

Il n'est pas osé de prévoir que le pavillon du Mexique sera l'un de ceux qui, cet été, attireront le plus grand nombre de visiteurs.

Fermeture de la seule école privée de Cuba

LA HAVANE (Reuter) — Les autorités ont ordonné la fermeture de l'unique école privée de Cuba, en affirmant qu'elle offrait une activité trop lucrative à son personnel enseignant et ne répondait plus aux normes sous lesquelles son ouverture avait été autorisée, indique-t-on de source informée à La Havane.

Située dans le quartier résidentiel de Miramar, à La Havane, cette école, qui était patronnée par les ambassadeurs de Grande-Bretagne et du Canada, dispensait un enseignement libre de toute influence politique aux enfants de diplomates et techniciens occidentaux.

MON OIL SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAU



Me Pierre-B. Meunier vient d'être nommé au poste de directeur général du Centre communautaire juridique de Montréal, annonce le juge Robert Saugé, président de la Commission des services juridiques.

qu'au 11 juillet. A leur retour, ils ramèneront avec eux autant d'écolier francophones du Québec pour une visite de deux semaines.

Des plongeurs contribuent à TdH

"Les Archéonautes", un groupe de plongeurs qui font des recherches archéologiques exposent une collection de pièces historiques au pavillon des Hommes.

Ces pièces ont été trouvées au fond de l'eau au cours d'excursions organisées par les Archéonautes, en des endroits où sont survenus certains naufrages reliés à notre histoire. ● Les producteurs et directeur montréalais du film "Duddy Kravitz", John Memeny et Ted Kotcheff, sont actuellement en Allemagne pour y représenter le Canada au festival du film de Berlin.

● Mme Mozah Zemans a été élue à la présidence de l'Institut Vanier de la famille, lors de l'assemblée annuelle tenue à Calgary cette semaine. Les autres membres du conseil d'administration sont: Harold Cardinal, de l'Association des Indiens de l'Alberta; Mlle Maria Fischer, rédactrice du mensuel Briar Patch, de Saskatoon; Mlle Verna Kirkness, étudiante à l'Université du Manitoba; le Dr Paul Landry, professeur et directeur d'un Centre local des services communautaires de Montréal; Mme Margot Lévesque, travailleuse sociale du Nouveau-Brunswick; Mme Sylvia Régnier, de Saskatoon; le juge Robert Sauvé, de Montréal; Pierre Levasseur, président de National Cablevision de Montréal.

● Dans le cadre du festival de Saint-Jean, à lieu demain soir, à l'aréna municipal, un souper canadien suivi de danse.

● Des concerts d'orgue seront présentés demain et dimanche, par Deirdre Morrell, au pavillon "Chez Arthur et Caillou la pierre", à Terre des Hommes, à 17 h.

Festival du tabac

Le festival provincial du tabac qui se déroule à Saint-Thomas de Joliette s'ouvre demain soir par une soirée bavaroise au cours de laquelle il y aura l'élection de la Reine du Festival.

Dimanche, il y aura un défilé avec la participation de la Reine du festival, suivi d'un concours de plantage de tabac et d'un buffet.

Chaque jour de la semaine prochaine il y aura des activités dans le cadre du festival qui se terminera dimanche le 7 juillet par un grand spectacle et un match de balle-molle dans l'après-midi. En soirée, il y aura danse et remise de trophées par la Reine, tirage d'une auto et feu d'artifice.

Echange d'étudiants

Plus de 1,600 élèves d'écoles secondaires (800 de l'Ontario et 800 d'autres provinces) sont actuellement au Québec pour y passer deux semaines afin de se familiariser avec la langue française et la culture québécoise.

Ils vivront dans des familles québécoises jus-

Les aventures de Plutus et Saturnien

Cet été, onze équipes de marionnettistes voyageront d'un bout à l'autre du Canada pendant dix semaines pour apprendre aux enfants des règles de sécurité.

Les équipes, composées de deux marionnettistes, joueront Les Aventures de Plutus et Saturnien dans les parcs et les terrains de jeux d'un bout à l'autre du pays. Ce spectacle est présenté dans le cadre du programme d'emploi d'été pour étudiants du gouvernement fédéral et sous l'égide du ministère de la Consommation et des Corporations.

Le programme a démarré à la mi-juin lorsque les étudiants se sont rendus à Ottawa suivre un stage de formation, sous la direction de Noreen Young, la créatrice de Plutus et Saturnien. Elle est également bien connue au Canada pour ses performances de Hi Diddle Day, émission pour enfants au réseau anglais de la télévision d'Etat.

La plupart des marionnettistes possèdent une certaine expérience du théâtre ou de l'enseignement.

Le spectacle d'une durée

de 25 minutes, a été conçu pour prévenir les enfants, de cinq à neuf ans surtout, des dangers que comportent certains produits et situations. Les questions et réponses du scénario mettent l'accent sur les règles de sécurité, à la maison et à bicyclette, et mettent les enfants en garde contre les produits dangereux. La "compagnie" en est à son deuxième été, et plus de 80,000 enfants assisteront aux représentations.

Les vedettes du spectacle sont Plutus et Saturnien, deux enfants de l'espace qui viennent passer une journée au Canada. Ils se rendent

vite compte de certains dangers que présente la vie sur la terre, lorsque le vilain Arsené Monpistonfélé essaie de les attraper pour les exhiber comme "curiosités". Seule l'intervention du chien Flairaud et des enfants leur permettra d'échapper au danger.

A la fin de chaque représentation, les enfants reçoivent un insigne d'expert en sécurité et un livret d'activités qui explique les règles de sécurité sous forme de bandes illustrées, et qui offre également des jeux, des images à colorier et des conseils sur la fabrication des marionnettes.

La rubéole chez la femme enceinte

Chez une femme enceinte qui a contracté la rubéole, un traitement par immunoglobuline doit être entrepris sans retard. Bien qu'il n'ait pas une efficacité aussi totale que le vaccin (qui doit être pratiqué en dehors de la grossesse), ce traitement donne des résultats très encourageants, ainsi que le montre la statistique présentée par le Docteur Catherine Peckham, de l'Hôpital des Enfants-Malades (Londres).

Chez 60 femmes atteintes de rubéole, le traitement par l'immunoglobuline n'a pu empêcher l'attaque de rubéole, avec éruption et fièvre dans 34 cas. Dans les 26 autres

cas, la maladie a eu une forme inapparente, dite subclinique, démontrée seulement par des examens sanguins. L'examen des enfants de ces femmes a montré que l'influence de la maladie était différente, selon la forme de la rubéole.

Ainsi, dans le premier groupe, 9 des enfants présentent des anomalies: six surdités, trois retards de langage. Dans le deuxième groupe (rubéole subclinique), un seul enfant (sur 26) est atteint de surdité. Le plus important semble donc d'éviter la manifestation des symptômes de la rubéole chez une femme enceinte.

BIENTÔT
LA VENTE DU
aux GALERIES ST-LAURENT
Surveillez LA PRESSE
MARDI 2 JUILLET

Bon vieux temps

Vous ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS À PROFITER DE NOTRE

Super Vente D'Été

20% à 75%
POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT
TOUTES VENTES FINALES

Rive Gauche
1754 ST. CATHERINE O.
GALLERIES WESTMOUNT
CARREFOUR LAVAL

HAUTE COUTURE • RIVE GAUCHE MONSIEUR • MISS RIVE GAUCHE • LES ENFANTS

DONNEZ UN COUP DE MAIN AUX JEUX DU QUÉBEC

inter-loto spéciale de juin

Plusieurs prix sont doublés
Plus de 4,000 gagnants. Plus d'un million en prix.

TIRAGE 5 JUILLET

MEDECINE D'AUJOURD'HUI

Mon enfant est obèse

L'obésité chez l'enfant ou l'adolescent, doit toujours être prise très au sérieux, car ses retentissements sur le plan physique et psychique sont souvent plus importants que chez l'adulte, et on a pu dire que le traitement des obésités infantiles est un véritable traitement prophylactique des obésités de l'adulte.

Une fois établis le point de départ, l'origine et les conséquences, le traitement de l'obésité chez les enfants et les adolescents comporte la modulation de l'appétit par des procédés médicamenteux, un régime, des conseils concernant l'activité et le traitement des aspects psychologiques du problème.

Modérer l'appétit avec... modération

Nous disposons, à l'heure actuelle, de toute une série de médicaments modérateurs de l'appétit. Ils doivent être utilisés avec prudence et toujours sous surveillance médicale. Les amphétamines sont les plus utilisées aujourd'hui.

Leur efficacité ne se maintient cependant pas au-delà de la dixième semaine du traitement. Elles peuvent déterminer de la nervosité, de l'insomnie, de l'irritabilité, qui en restreignent l'emploi. Ni les tranquillisants, ni les sédatifs n'ont été d'aucun secours.

Le régime a une importance capitale et se trouve à la base du traitement. Il doit être considéré sous trois aspects, suivant l'âge de l'enfant.

AVANT L'ÂGE DE SIX ANS, l'obésité est due à la suralimentation. La réduction de l'apport alimentaire peut être facilement réalisée par la famille, si celle-ci est suffisamment consciente et avertie des dangers de cette mauvaise pratique.

APRÈS L'ÂGE DE SIX ANS, l'habitude de suralimentation est établie et difficilement rompue. Il est parfois nécessaire de modifier les habitudes de toute la famille pour ne pas tenter l'enfant; il est d'ailleurs banal de souligner qu'un enfant obèse appartient souvent à toute une lignée d'obèses et que soigner l'enfant c'est aussi soigner toute la famille.

CHEZ L'ADOLESCENT,

la réduction de poids est souvent ardemment désirée mais l'inaction et les problèmes émotionnels sont souvent associés à l'obésité. C'est chez un adolescent qu'il faut calculer soigneusement l'effort calorique et développer l'activité physique; il importe, en effet, de ne pas imposer un régime trop sévère qui nuirait à la croissance et au développement normal de l'enfant.

Des "complexes" sur le stade

Modificateurs de l'appétit, régime et psychothérapie sont, en effet, de peu de valeur en l'absence de toute activité physique. L'obésité a souvent débuté, surtout chez les filles, avec l'arrêt d'exercice quotidiens, avec le début des études secondaires. Le problème s'est aggravé, du fait que si, lors des séances collectives d'exercice et de gymnastique, l'enfant est l'objet de moqueries de la part de ses camarades.

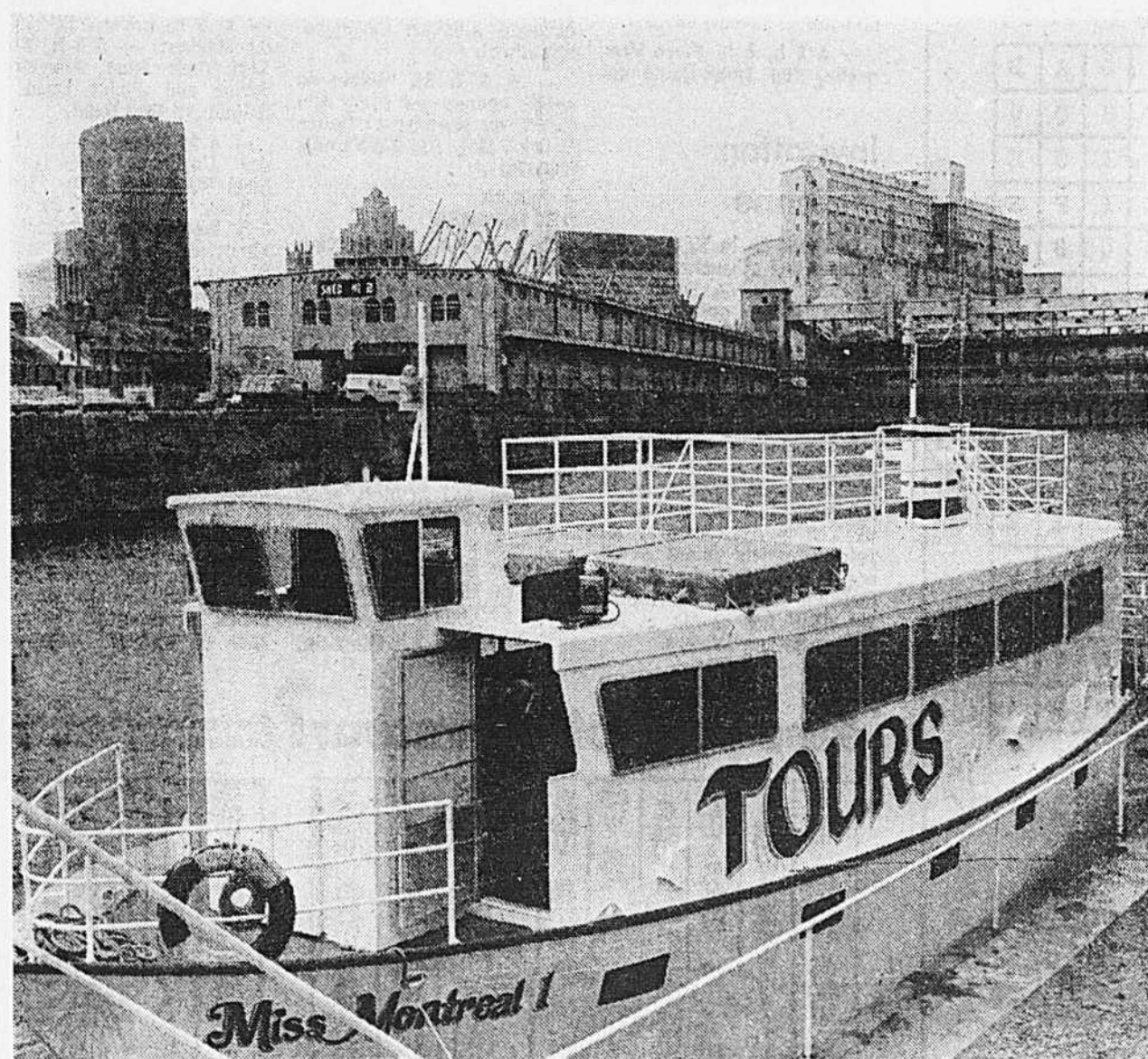
Les problèmes psychologiques sont importants chez l'enfant obèse. Tantôt ce sont eux qui ont été la cause d'une boulimie et de l'obésité. Ailleurs, les problèmes psychologiques surgissent une fois que l'enfant est devenu obèse. Enfin, la nécessité de contrôler en permanence l'alimentation finit par conditionner les enfants qui finissent par avoir l'impression d'être anormaux.

Les problèmes émotionnels sont souvent précipités par l'échec du traitement, en dépit de tentatives répétées.

Il faut lutter contre le découragement, une perte de poids initiale peut aider l'enfant moralement à poursuivre son effort avec de bons résultats. Mais, bien souvent, quel que soit le régime donné, il y a réduction de poids transitoire de 2 à 6 kilos en quelques semaines, suivie d'un gain pondéral qui peut aboutir à un poids parfois supérieur. Il faut, en effet, se souvenir que le traitement de l'obésité, au point de vue psychologique, ne doit pas seulement concerner l'enfant, mais également sa famille et l'entourage. La méconnaissance de cette notion fondamentale rend compte du pourcentage élevé d'échecs rencontrés.

Mini-croisières sur le Saint-Laurent

Le "Miss Montréal" est de retour



Le "Miss Montréal", prêt à lever l'ancre pour une mini-croisière autour des îles de Terre des Hommes.

par Lily TASSO

Revenu en treize jours d'Haïti, après avoir passé l'hiver dans la mer des Antilles, le "Miss Montréal" a repris, sur le Saint-Laurent, les mini-croisières qui ont fait les délices de quelques milliers de touristes et de Montréalais l'été dernier.

Il y a reprises sans tambour ni trompette, et c'est dommage. Car le jour de notre randonnée, on comptait moins de dix passagers à bord, alors que le bateau de 60 pieds de long peut en transporter 120! Il faut dire que cette journée-là était maussade et venteuse, et les vagues presque aussi hautes qu'en mer!

"Le public ne sait pas encore que nous sommes de retour", explique le capitaine Léo Grenier, comme pour excuser cette défection.

Quant à Jean-Pierre Charbonneau, gérant du bar installé dans la cale, il ne tarit pas sur les merveilleuses promenades de l'été dernier au cours desquelles les danseurs faisaient littéralement swinger le bateau, et il se console en pensant aux manifestations prévues ces prochains jours pour d'importants groupes: jeunes en congrès, intellectuels invités à un lancement de livre, touristes et vacanciers.

Six départs par jour

Le Miss Montréal a la bougeotte. Il quitte le quai situé au bas de la rue McGill six fois par jour pour des croisières d'une heure et demie pendant la journée et de deux heures et demie le soir.

Chaque fois, il nargue au passage les paquebots, pétroliers et navires marchands ancrés dans le port de Montréal qui, eux, ne connaissent pas ces multiples départs quotidiens.

Outre les gros bateaux, il rencontre des dizaines d'embarcations légères, yachts de plaisance blottis dans la marina de La Ronde qui peut

en contenir jusqu'à 240, comme le souligne l'hôtesse, Daphné Molot.

Car une fois sorti du port, le Miss Montréal poursuit son voyage en faisant le tour des îles de Terre des Hommes, jusqu'à l'entrée de la voie maritime du Saint-Laurent. Dans la soirée, il pousse jusqu'au site des Jeux olympiques de 1976.

C'est assez pour humer l'air du large, accoudé au bastingage, et pour se sentir libéré des contraintes de la ville. Cette ville familière dont la perspective est tellement différente, vue de l'eau.

C'est assez également pour élargir son horizon en écoutant le capitaine Grenier raconter, s'il le veut bien, ses longs voyages autour du monde, à la barre de navires infiniment plus grands.

Jusqu'en octobre, on peut s'offrir une petite évasion en bateau qui n'exige ni grands préparatifs ni dépense exagérée.

Mari jaloux?

LEEDS, Ang. (AP) — M. Lyn Buckley, 24 ans, qui comparait jeudi devant un magistrat de Leeds, a été inculpé de voies de fait sur la personne de sa femme Pamela, à qui il faisait porter une ceinture de chasteté.

Le procureur Richard Petty a précisé que les policiers, qui se sont présentés au domicile des époux sur plainte de Pamela, ont constaté le flagrant délit.

"Il fallait bien que je dresse ma femme de temps à autre", a déclaré Lyn Buckley pour sa défense. "D'ailleurs, quand elle avait été ainsi enchaînée pendant un certain temps, c'était une femme toute différente..."

Il a été mis en liberté sous caution, mais sera jugé le 25 juillet.

vous horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront des arrivistes, jouisseurs, aimant les voyages, l'argent et tout ce qu'il peut procurer. Ils auront une grande lucidité et une grande rigueur d'esprit et feront de bons travailleurs, grâce à leur vitalité et à leur volonté.

Le contrôle de la situation vous échappe un peu, en particulier en ce qui concerne les questions d'argent. Adaptez-vous aux circonstances. Vous aurez à faire un choix des plus astucieux sur une question de travail.

Soyez franc et direct. Discutez ouvertement des problèmes qui vous préoccupent. Organisez un budget raisonnable. Il n'arrive jamais que vous manquiez de conviction

dans vos sentiments amoureux.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX
Vous serez en perte d'énergie à cause des nombreuses tensions auxquelles vous avez été soumis ces jours derniers. Vous éprouvez une peine subite que vraiment rien ne laissait le moindre présager.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER
Vous êtes parfaitement maître de toutes les situations. Vous êtes en mesure de montrer vos qualités de chef. Il vous faut très peu de choses pour qu'on arrive à coup sûr à vous faire plaisir.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

LION
Bonnes influences. Mettez au point un programme précis. Faites des projets à long terme. Elargissez vos horizons. Votre simplicité innée vous attire la sympathie d'autrui en toute occasion.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE
Ne vous renfermez pas sur

vous-même. Au contraire, vous devez aller au-devant des autres. Vos contacts se révéleront extrêmement enrichissants. Surveillez votre ligne si vous voulez obtenir l'appui de votre partenaire dans vos dépenses.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE
Vous avez une vie familiale orageuse. Demandez-vous si vous n'y êtes pas pour quelque chose. Faites des efforts pour mettre tous vos biens en valeur et vous ne le regretterez pas.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION
Vos responsabilités accrues vous causent bien du souci. Ne vous en faites pas trop, vous trouverez le moyen de tout régler. Avec les astres, vous aurez peut-être envie de changer de partenaire.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE
Ne négligez pas les questions quotidiennes, et accordez plus de temps à votre famille. Vous vous sentez

bien chez vous et vous éprouvez le désir d'améliorer encore la décoration de votre intérieur.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE
Des relations sentimentales se développent de façon fulgurante. Gardez tout de même les pieds sur terre. Vous allez enfin pouvoir donner libre cours à votre imagination créatrice.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU
Vous aurez de nombreuses activités, surtout dans le domaine artistique. Surveillez votre santé. Ce n'est pas le moment de tomber malade, car votre situation professionnelle n'est pas non plus très stable.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS
Si vous présentez une requête avec habileté, votre patron ne pourra qu'accepter. A cause des astres, vous avez des troubles de santé. Soyez très prudent dans ce domaine.

Les trois magasins

OGILVY

seront fermés
lundi 1er juillet

Centre-ville • Fairview • Anjou

OGILVY

CHAUSSURES SAROSI

Vente d'été
20% à 50%

sur souliers, sacs à main pour hommes et femmes. DERNIERS MODELES



1255 ouest, rue Sainte-Catherine 288-0012
(coin de la Montagne)
6663, rue Saint-Hubert 272-6381
(Place Saint-Hubert)
Place Ville-Marie 861-5209
(Boutique no 245)

Toutes les cartes de crédit sont acceptées

H.R.

Tous nos magasins
seront fermés
toute la journée
le lundi
1er juillet.

Le magasin H.R. de la rue Sherbrooke sera ouvert chaque jeudi soir pendant l'été. Nos magasins de Rockland, Anjou, Dorval, Fairview et Place Ville Marie seront ouverts chaque jeudi, vendredi soirs comme d'habitude.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne,
Dorval, Fairview, Rockland,
Place Ville Marie, Anjou.

DERNIER
JOUR
DEMAIN

OGILVY

RABAIS GÉNÉRAL

de 10% à 33 1/3%
sur presque tout
dans tous les rayons
des 3 magasins Ogilvy

Centre-Ville • Fairview • Anjou

OGILVY

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 8h p.m.
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

MOT-MYSTÈRE

GALANTERIE — Un mot de 5 lettres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	S	A	O	E	M	O	R	E	R	E	U	G	A	B
2	R	N	I	P	U	B	E	R	E	T	U	C	H	O	U
3	E	Y	N	O	P	N	A	L	E	R	E	B	I	S	E
4	L	M	O	E	V	A	P	S	C	E	O	R	I	P	E
5	O	P	C	U	A	I	S	A	R	Y	D	D	U	S	E
6	J	H	R	N	I	U	R	U	A	O	E	N	A	P	M
7	N	E	A	I	O	E	X	G	G	F	U	T	O	E	U
8	E	I	G	R	S	U	E	P	O	U	X	U	R	R	E
9	R	G	U	S	L	E	U	S	N	E	S	A	I	L	T
10	A	U	E	G	Y	N	E	C	E	H	E	U	E	S	
11	L	L	E	R	E	N	I	E	R	F	L	O	C	S	E
12	I	I	C	C	I	B	P	E	O	I	I	U	U	O	C
13	L	R	A	O	O	E	F	L	B	R	U	L	E	R	N
14	A	I	R	C	V	N	I	U	N	I	O	N	L	V	I
15	D	V	T	U	E	E	N	I	E	S	I	R	P	E	A

ADORER
ALCOVE
ANNEAU
APPAS
AVER
BAGUE
BEGUIN
BISE
BRULER
CARESSE
CHOU

COCU
CUIR
DALILA
DEUX
ECART
EGERIE
ELAN
ENFER
ENJOLER
EPICE
EPOUSER

EPOUX
EPRISE
EXTASE
FILLE
FOUR
GARÇON
GRIVOIS
GYNECEE
HAREM

HOURI
INCESTE
LUXURE
NOCES
NOCEUR
NUBILE
NYMPHE
PERLES
PURETE
REINE

ROMEO
ROUSSE
RUBIS
SEIN
SENSUEL
UNION
VIRIL

Solution du dernier problème : ALLIER

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot mystère.

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CE SOIR : — à 7 h 30, ouverture des soirées de pratique de danse sociale du vendredi, au centre récréatif **Guillaume-Couture**, 6310, rue Albani (près Duquesne, nord du boul. Rosemont) 872-3947.

— A 8 h, à la **Place Vauquelin**, rue Notre-Dame est

(près de l'hôtel de ville), soirée populaire canadienne, avec animateur et entrée libre.

— A 9 h, au carré **Dominion**, concert Campbell de musique ethnique (participation libre).

— A 8 h 30, "soirée du café" animée par Mary Gagnier, au **Natural Coffee House**, 3664, rue Ste-Famille (288-1101).

A TERRE DES HOMMES

Ce soir : — à 4 h, au Kiosque international, spectacle du Ballet folklorique du Mexique; — à 8 h, spectacle avec le New York Jazz Band, l'Alleghany Senior and Junior Band et le Suffolk All Star Band (entrée libre).

— A la **Ronde**: à 5 h, fanfare "les Ritmiks" de Montréal; — à 5 h 30 et 9 h 30, spectacle des Arturos, artistes sur fil de fer.

Demain : — à 8 h, à la Place de la Joie (face au pavillon du Mexique) soirée de danse de l'Age d'Or.

— A 8 h 30, à la **Place des**

Nations, grand spectacle avec Frank Zappa, "The Mothers of Invention" et "Ma-neige".

— Au **Kiosque international**: — à 2 h, les Estriars; — à 4 h, Ballet folklorique du Mexique; — à 8 h, New York Jazz Band, Alleghany Senior and Junior Band et Suffolk All Star Band.

— A la **Ronde**: — au lac des Dauphins, concerts de Steel Band, à 1 h 30, 2 h 30, 3 h 30, 7 h 30 et 8 h 30; — à 5 h, fanfare "les Ritmiks" de Montréal; — à 5 h 30 et 9 h 30, spectacle des Arturos, artistes sur fil de fer.

Un centre à visiter

L'un des endroits les plus intéressants de la rive nord du St-Laurent, qu'il ne faut pas manquer de visiter est le Centre écologique de Port-au-Saumon, sis à St-Fidèle, près de La Malbaie. Chaque année, il accueille des milliers de visiteurs intéressés

aux sciences naturelles et l'entrée y est libre. Ce centre vit d'ailleurs de dons et subventions; il vient de recevoir \$700 des Prix de conservation White Owl.

Sur place, des guides accompagnent les visiteurs le long des pistes naturelles, dont trois se parcourent seu-

lement à marée basse. Il faut alors chauffer des boîtes pour observer la faune et la flore marines. A noter que les visites se font sur rendez-vous. Il faut écrire au: Centre écologique de Port-au-Saumon, St-Fidèle (Cité Charlevoix), ou composer: 418-434-2209.

L'été à l'Oratoire

Une nouvelle saison culturelle va s'ouvrir, pour cet été, à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.

Ainsi, pour la 21e année consécutive, les **Jongleurs de la Montagne** inaugureront, le lundi 1er juillet, leur série de spectacles en plein air, dans les jardins illuminés du Chemin de la Croix.

Cette année, ils interpréteront un texte de l'auteur québécois Monique Miville-Deschênes: "Une croix de chemin", une méditation contemporaine sur la Passion du Christ. La mise en scène est

d'Yves Massicotte, tandis que la distribution groupe, en plus de ce dernier: Julien Genay, Claude Saint-Denis, Louise Archambault et Yves Robitaille.

Le spectacle sera offert chaque lundi, mercredi et jeudi, à 9 h du soir, durant les mois de juillet et août; l'entrée y sera libre.

De l'orgue
En outre, comme par le passé, des **recitals d'orgue** seront donnés à l'Oratoire, chaque mercredi soir, à 8 h 30, jusqu'au 28 août. Les noms des artistes invités, ainsi que les programmes, seront publiés chaque samedi, dans l'édition de LA PRESSE (section des Arts et Spectacles).

D'autre part, chaque dimanche, à la messe de 11 h, on pourra entendre les **Petits Chanteurs du Mont-Royal**, sous la direction du Père Charles-O. Dupuis, c.s.c.

Chaque dimanche, dans l'après-midi, on aura le plaisir d'écouter le **chant des cloches** dans la montagne, avec le carillonneur Emilien Allard.

Par ailleurs, à l'exposition permanente de l'Oratoire, on pourra encore admirer, outre la collection régulière, des oeuvres religieuses prêtées par le Musée des Beaux-Arts de Montréal, dont des peintures et sculptures canadiennes de Baillarge, Plamondon, Côté, Jobin, Suzor-Côté, Louis-Philippe et Henri Hébert. Pour renseignements: 733-8211.

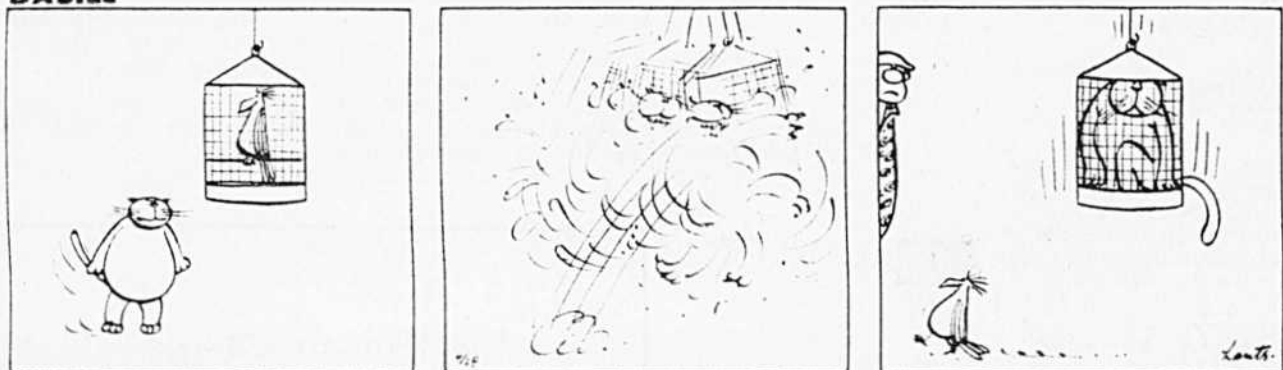
êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES

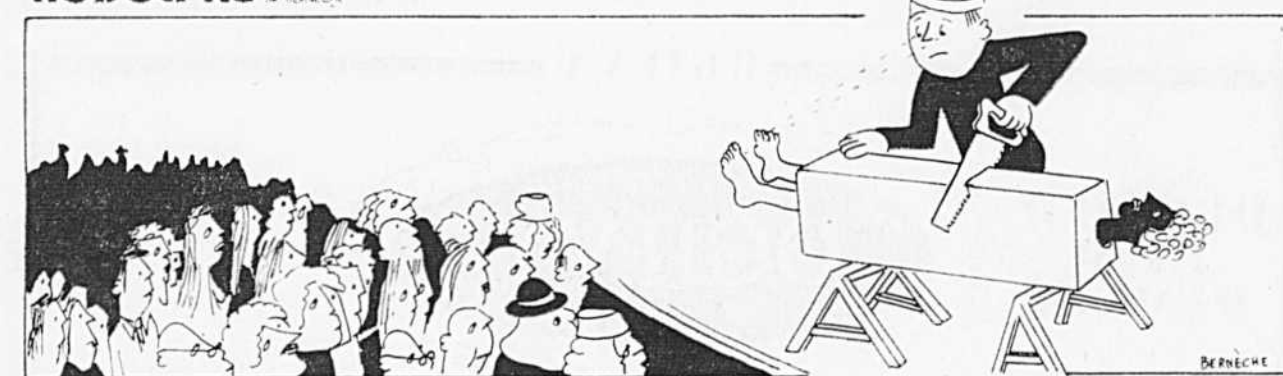
BASILE



PHILOMÈNE



RODOLPHE



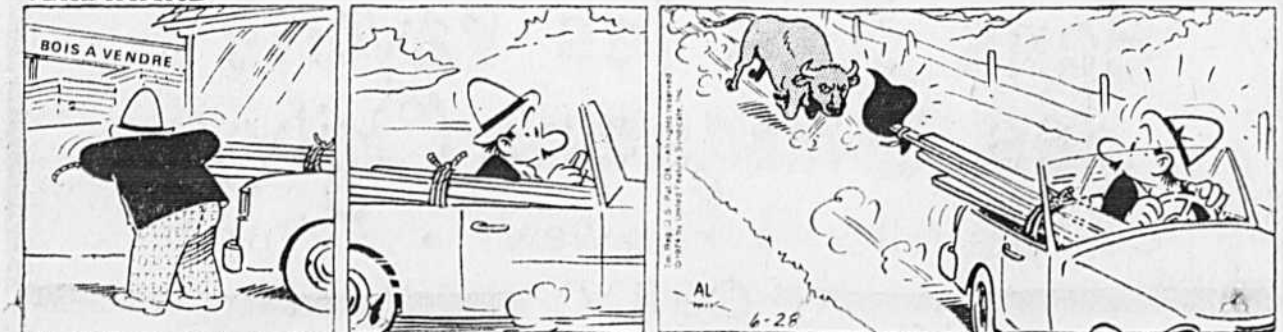
LES NAUFRAGÉS



BOZO



FERDINAND



CANDIDE PAR MENA



MUTT ET JEFF



LES MICROBES



LES PIERRES À FEU



PEANUTS



MON ONCLE



CINÉMA / LA SEMAINE

Une section "cinéma" à l'Atelier et plusieurs films en chantier

L'Atelier d'expression multi-disciplinaire vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc: une section cinéma.

La création de cette nouvelle section a été décidée mercredi au terme d'une rencontre de cinéastes et de critiques cinématographiques québécois avec les membres de l'Atelier. Cette rencontre se voulait une sorte de bilan de la Semaine du film sur les tablettes qui a réussi à attirer du 11 au 15 juin 1,025 spectateurs.

Pour donner un prolongement à cette Semaine, l'Atelier, conformément au consensus qui se dégageait mercredi, a décidé d'offrir aux intéressés des services d'information et de production-diffusion. Toute l'information relative aux moyens de production existants y sera tenue à jour et fournie à qui en aura besoin ainsi que toute l'information relative aux possibilités de diffusion et de discussion partout au Québec des films hors circuits traditionnels.

Cette nouvelle section "cinéma" de l'Atelier d'expression multi-disciplinaire entamera bientôt les démarches nécessaires auprès des organismes gouvernementaux (S.D.I.C.C., Conseil des Arts, etc.) et de l'entreprise privée pour obtenir des subsides assurant son fonctionnement et l'accès aux moyens de production existant dans d'autres organismes. A long terme, l'Atelier entend mettre des moyens de production à la disposition de tous.

Il s'agit en somme de la mise sur pied d'une coopérative de services dont le besoin par les cinéastes indépendants se fait sentir avec de plus en plus d'acuité au Québec. La Semaine du film sur les tablettes a fait la preuve que dans des cadres établis peuvent tourner les films qu'ils ont en tête mais ils ne disposaient jusqu'ici d'aucun service capable de fournir l'information désirée et de mettre à leur disposition l'équipement dont ils avaient besoin.

Comme autre suite concrète à la Semaine du film sur les tablettes, l'Atelier d'expression multi-disciplinaire a l'intention d'organiser une journée par mois et deux semaines

par année de projections et de discussions sur des films qui éprouvent des difficultés à rejoindre le public auquel ils sont destinés.

Les travailleurs du cinéma intéressés par ce projet peuvent joindre les rangs de cette nouvelle section de l'Atelier d'expression multi-disciplinaire et participer au choix du responsable de la section. Pour toute information, communiquer avec Régis Painchaud au 1237, rue Sanguinet, tél. 866-8126 ou 866-4159.

Des projets en chantier

Le tournage de "la Piastra" (titre provisoire), deuxième long métrage du jeune réalisateur Alain Chartrand, s'est terminé vendredi dernier dans la région de Bedford. Mis en chantier le 22 mai, cette production de l'Association coopérative de production audio-visuelle (A.C.P.A.V.) a nécessité 18 jours de tournage. Produit dans le cadre des longs métrages à petits budgets avec la participation financière de la S.D.I.C.C., "la Piastra" coûtera \$125,000.

Le film met en vedette Pierre Thériault, Patricia Nolin, Claude Gauthier, Michèle Magny, Paule Baillargeon, J.-Léo Gagnon et plusieurs autres comédiens.

L'équipe technique comprenait notamment Bernard Lalonde (directeur de production), François Beauchemin (directeur de la photographie), Michel Caron (assistant caméraman), Brigitte Sauriol (script) et Claude Beauregard (son). Le scénario et les dialogues sont de Diane Cailhier et Alain Chartrand.

Le tournage des "Beaux Dimanches", un long métrage réalisé par Richard Martin d'après la pièce de Marcel Dubé a débuté mercredi à Magog. D'ici le 3 août, les différents localisations prévues amèneront successivement l'équipe à Montréal, Saint-Jean-d'Iberville, Saint-Denis et Saint-Hilaire.

A partir d'une adaptation originale de 360 pages par Marcel Dubé lui-même, le scénario a été ramené à de plus simples proportions par le réalisateur et Richard Hellmann. Le dramaturge a donné son

accord pour la version définitive, se chargeant des dialogues. Mais on nous a confirmé que la célèbre tirade à saveur séparatiste qui constituait le clou de la pièce a été éliminée du scénario, sa substance ayant été, dit-on, intégrée malgré tout à l'action dramatique.

On sait que cette pièce fut écrite en 1962. La première avait eu lieu sur la scène de la Comédie-Canadienne à l'automne 1965. Depuis cette date, bien des choses se sont passées au Québec et le scénario en tiendrait compte.

La distribution comprend Jean Duceppe, Denyse Filiatrault, Yvon Dufour, Luce Guilbeault, Andrée La Chapelle, Yves Létourneau, Gérard Poirier, Louise Portal, Robert Maltais, Serge Thériault et Catherine Bégin. La photographie a été confiée à Jean-Claude Labrecque, le montage à Jacques Gagné, le son à Serge Beauchemin, la musique à Claude Léveillé, les décors à Jocelyn Joly et les costumes à Louise Jobin. La directrice de production est Louise Ranger.

Le projet devait initialement être produit par les Productions Mutuelles. Mais à la suite d'un désaccord avec Pierre David, le réalisateur Richard Martin et le scénariste Marcel Dubé ont décidé de soumettre le projet à la Société nouvelle de cinématographie. Cette maison a investi \$210,000 dans cette production qui coûtera en dernier ressort \$500,000. La S.D.I.C.C. y participe avec un montant de \$200,000.

Les autres investisseurs sont les Laboratoires de Films du Québec et quatre sources privées. Le lancement est prévu pour le 11 octobre dans vingt salles du Québec.

Jutra: un nouveau film

Les Productions Carle-Lamy viennent de confirmer la mise en chantier probablement dans la deuxième moitié d'août d'un nouveau long métrage de Claude Jutra, "Pour le meilleur et pour le pire".

Le contrat avec le réalisateur a été signé hier. Les deux principaux rôles seront tenus par Jutra lui-même et la comédienne Monique Miller dont ce sera la première vraie apparition dans un film québécois depuis ses débuts dans "Tit-Coq".

On sait que ce projet qui à l'origine devait être en partie financé par la Société nouvelle de cinématographie dut être reporté à une date ultérieure par suite du refus de Jutra de confier les rôles principaux à d'autres comédiens que Monique Miller et lui-même.

Enfin, au chapitre des nouveaux films québécois, mentionnons le début, mardi, du tournage des "Aventures d'une jeune veuve", une comédie qui sera réalisée par Roger Fournier et qui mettra en vedette une pléiade de comédiens dont Dominique Michel, Réal Péland, Claude Michaud et Rose Ouellette.

A partir d'un scénario de Roger Fournier auquel a collaboré André Dubois, "les Aventures d'une jeune veuve" racontent les démêlés d'une jeune veuve qui hérite d'une maison de fourrures spécialisée dans les chinchillas à poils dorés, démêlés avec des rivaux qui cherchent à avoir sa peau.

Il s'agit d'une coproduction Production Mutuelles, Cinéma Unis, le groupe Sogecor, Bellevue-Pathé, Productions Dominique Michel avec l'aide de la S.D.I.C.C. René Verzier signera la photographie. Robert Ménard dirige la production. Script: Monique Champagne. Costumes: Denis Sperdoulis. Maquillage: Mireille Rection. Décors: Michel Proulx. Le tournage se poursuivra à Montréal jusqu'au 5 août. Mardi, premier jour de tournage, on filmait le mariage civil de Dodo et Guy Provost au Palais de Justice.

Luc PERREAULT

MUSIQUE / CRITIQUE

Savard au concert-TV

ORCHESTRE DE RADIO-CANADA. Chef invité: Pierre Hétu. Solistes: Roland P. Desjardins, contrebassiste, et Claude Savard, pianiste. Hier soir, au Studio-théâtre 42 de la Maison de Radio-Canada, quatrième d'une série de six concerts enregistrés en public, pour la télévision, Télédiffusion en diffère la saison prochaine. Titre général de la série: "Concerto". Réalisation: Yves Courville. Présentation: Raymond Charette.

Programme: Ouverture de l'opéra "Euryanthe" Weber

Concerto pour contrebasse et orchestre (1902) Koussevitzky

Ouverture de l'opéra "Rousslan et Ludmilla" Glinka

Concerto pour piano et orchestre (1930) Poulenc

par Claude GINGRAS

Je sors du quatrième concert-télévision de Radio-Canada assourdi et aveuglé. Assourdi par la mauvaise musique qu'on y faisait. Aveuglé par tous ces réflecteurs braqués sans merci et sans répit sur le pauvre auditeur.

Disons que j'exagère un peu. Très peu.

L'idée de cette série (qui s'intitule "Concerto") était, au départ, excellente: six concerts publics (et gratuits) servant à produire, chacun, deux demi-heures de musique qui passeraient à la télévision-couleur la saison prochaine.

Malheureusement, le résultat a été, jusqu'à présent, bien décevant.

Le répertoire musical choisi pour l'occasion est d'une valeur bien inégale (et nous aurons bientôt, tenez-vous bien, des concertos pour accordéon!), les exécutions entendues à ce jour ont été, les unes bonnes, les autres médiocres, enfin la réalisation même de chaque émission, qui se fait forcément en présence du public, dérange sérieusement l'audition.

Passé encore pour les grues de prises de vues et le va-et-vient des techniciens, car il est entendu qu'il s'agit avant tout d'émissions de télévision. Mais ces réflecteurs aveuglants!... D'ailleurs, ont-ils servi à des images? Non, si j'en juge par ce qui passait en même temps sur les écrans témoins. Alors, pourquoi ne pas les avoir fermés? N'y a-t-il pas assez de monde, à Radio-Canada, pour s'occuper de toutes ces choses?...

Deux concerts

Comme à l'accoutumée, deux concerts formaient la majeure partie du programme. Tout d'abord, un concerto destiné à un instrument très rarement entendu en solo, la contrebasse, et signé Serge Koussevitzky (le célèbre chef d'orchestre avait d'abord été contrebassiste et il écrivit quelques oeuvres pour son instrument, dont ce concerto, en 1902). L'autre oeuvre était le Concerto pour piano que

Francis Poulenc, lui-même pianiste, composa pour une tournée en Amérique en 1950.

D'une écriture évoquant Tchaikowsky, le Concerto de Koussevitzky n'est pas une grande oeuvre mais il peut quand même être fort écoutable s'il est joué par un grand contrebassiste (par exemple, Gary Karr, qui l'a enregistré).

Hier soir, malheureusement, le Concerto de Koussevitzky a été proprement inécoutable, tout simplement parce qu'il a été très mal joué. Le soliste était littéralement écrasé sur sa contrebasse. Ses doigts cherchaient misérablement les notes sur les cordes, et s'ils finissaient par les trouver, c'était, 90 pour cent du temps, au détriment de l'intonation et de la sonorité. Le plus souvent, c'était faux, ou presque faux, et comme un bruit de maringouin amplifié mille fois.

Bref, on aurait dit une parodie. Surtout qu'à un moment donné, le chef d'orchestre a accroché son lutrin, ses feuilles de musique sont tombées par terre, et il est lui-même descendu du son podium deux fois pour les ramasser.

Une catastrophe, donc, le soliste du Koussevitzky. Mais les plus à blâmer, ce sont encore ceux qui ont engagé ce musicien. Sont-ils donc sourds?...

Heureusement, l'autre moitié du concert (l'autre demi-heure de télévision) a été plus réussie. Le Concerto pour piano de Poulenc est encore, comme tant de choses qui ont été commises ce fabricant de musique, une salade bien superficielle. Une affaire bruyante, sautillante, toute en di-gue-di-ha, et interminable par-dessus le marché. Bref, de la "French music" pour Américains riches. Néanmoins, malgré le peu de substance musicale dont ils disposaient, Claude Savard, Hétu et l'orchestre ont donné une très bonne exécution. Savard y a fait briller une technique précise et souple et, surtout, il a abordé l'oeuvre avec humour, comme s'il ne la prenait pas très au sérieux... ce en quoi il avait tout à fait raison! L'orchestre a couvert le piano à quelques reprises mais, du commencement à la fin, la coordination entre les deux forces fut irréprochable.

Deux ouvertures complétaient le programme. Hétu les a dirigées avec précision, sinon avec inspiration, mais l'orchestre les a jouées d'importance. Qu'il est déprimant de voir des musiciens, dits professionnels et chèrement payés, apporter si peu de soin à ce qu'ils font...

DANSE
CONTINUELLE

OUVERT
MERCREDI,
VENDREDI,
SAMEDI et
DIMANCHE SOIRS

2 ORCHESTRES
REPUTES
POUR ADULTES
prés du metro
Jean-Talon

SALLE DO-RE-MI
505 EST
RUE BELANGER
274-5456

YVES MONTAND SAMI FREY
ROMY SCHNEIDER
dans un film de CLAUDE SAUTET

Cesar et Rosalie
2e SEM.

EN COULEUR
BORSALINO
avec JEAN-PAUL BELMONDO
ALAIN DELON

Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

KEBEC SPEC & CHOM-FM présentent-présent

29 JUN
SAT. 6 H

***FRANK ZAPPA**
& THE MOTHERS OF INVENTION
MANEIGE

***SAM 6 H**
CLAUDE DUBOIS
MARIE-CLAIRE & RICHARD SÉGUIN
FRANÇOIS GUY & RAZZ BAND

BILLETS \$4.00 En vente On Sale
A.A. Alternatif, Sauve Frères & Place des Nations
Le spectacle sera repris au lendemain en cas de pluie
In case of rain, the show will be postponed to the next day

Le Entreprises
Gesser Inc. présentent
POUR LA PREMIERE FOIS
EN CONCERT

THE GLEN CAMPBELL SHOW
EN VEDETTE
GLEN CAMPBELL

avec
IAN et SYLVIA
ET THE GREAT
SPECKLED BIRD
du 25 AU 30 JUIN
\$8.00 - 6.50 - 5.00 - 3.50

Billets en vente Place des Arts
et Montreal Trust PVM

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
SALLE CLIMATISEE

CLINT EASTWOOD

P'homme des
hautes plaines
—aussi—
JOE KIDD
2e SEM.

la SCALA
L'HOMME: 2H30
6H00 - 9H30
JOE: 1H00
4H30 - 8H00

18 ANS
ADULTES

UN EXPLOIT
D'UN TOUT
AUTRE GENRE
avec
UN FÉTARD
NOUVEAU GENRE!

THE NINE LIVES OF FRITZ THE CAT
SAMUEL ZAROFF présente

CÔTE DES NEIGES
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 735-3527

elysée
35 MILTON / 842-6053

RETROSPECTIVE

HORAIRE	RESNAIS
VEN. 28	7.30 LE TEMPS DE VIVRE de Bernard Paul 9.30 LES CHOSES DE LA VIE de Claude Sautet
SAM. 29	1.30 LA VIEILLE FILLE de Jean-Pierre Blanc 5.30 LE CHARME DISTRAIT de... de Luis Bunuel 7.30
DIM. 30	1.30 LA MAISON DES BORIES de Daniel Valcoze 5.30 PLAYTIME de Jacques Tati 7.30
LUN. 1er	1.30 LA DÉCADE PRODIGEUSE de Claude Chabrol 5.30 RENDEZ-VOUS À BRAY de André Delvaux 7.30
MAR. 2	7.30 SALUT L'ARTISTE de Yves Robert 9.30 VIRIDIANA de Luis Bunuel
MER. 3	7.30 JUSTE AVANT LA NUIT de Claude Chabrol 9.30 RENDEZ-VOUS À BRAY de André Delvaux
JEU. 4	7.30 LE BOUCHIER de Claude Chabrol 9.30 LES COPAINS de Yves Robert

SALLE ÉMILIE
18 ANS
Adultes

Glissements progressifs du plaisir
de ALAN FINKELSTEIN

Dorothea
2e film: Lee Van Cleef
LES 4 MERCENAIRES D'EL PASO

18 ANS
Je sem.

LE GRAND BAZAR
POUR TOUS
725-7000
JEAN-TALON
4235 Jean-Talon
525-2174
MAISONNEUVE
3001 est. Ste-Catherine

4e sem.
LES CHINOIS A PARIS
un film de Jean Yanne
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

14 ANS
Étudiants: \$1.50
Dernières semaines
525-8600
FESTIVAL
1206 est. Ste-Catherine

18 ANS
Adultes

THE DIRTY DOLLS
COLOR

BED BUNNIES
Assouffies d'amour

Maurena Landen - R. Bergen COULEUR
Horaire: 10.00, 12.55, 3.50, 6.50
Dernier programme complet 8.15

EVE
1229 Bvd. St. LAURENT 861-3151

Présentement
à l'affiche

LA COMPAGNIE DES 2 CHAIRES PRÉSENTE

les belles sœurs
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD

Denise Morelle	Micheline Gerin	Sylvie Heppel	Lorraine Pintal	Pauline Marlin
Suzanne Garceau	Mirrielle Lachance	Rita Lafontaine	Denise de Jager	Danièle Lorain
Monique Mercure	Frédérique Collin	Murielle Dutil	Carmen Tremblay	Patricia Nolin

tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
SALLE CLIMATISÉE

Reservations
861-0563

CINÉ-PARC REPENTIGNY 861-6641

**CINÉ-PARC
SAINT-EUSTACHE**
625-1432 — 627-4747 — ♦ 861-6565
Sortie 13 ouest de l'autoroute
ROUTE 640

ciné-parc st-jérôme
ST-JEROME 435-9492 / 436-4773
AUTOROUTE DES LAURENTIDES
SORTIE 27-Ouest RUE ST-NICHOLAS
VIA RUE KENNEDY

GRATIS
POUR LES MOINS DE
12 ANS

cinéma mont-st-hilaire

Tél. 156-3209 A 14 MILLES DU PONT HYP-LAFONTAINE
TRANS-CANADIENNE, ROUTE 20 SORTIE 70

GRATIS
POUR LES MOINS DE
14 ANS

A L’AFFICHE : 28 Juin - 4 JUILLET

DRAME ACTION !

- UN MARI AIGRI ET AUTORITAIRE
- UNE FILLE REVOLTÉE
- UN FILS PASSIONNÉ POUR LE JEU



L'AGONIE D'UNE MÈRE

POUR TOUS

LES SOURIS

sèment la terreur !

• EN COULEUR •




EN COULEURS — DISTRIBUTION CINE-AGENCE DU QUÉBEC

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY
(collaboration spéciale)

La règle "ejusdem generis" (111)

Dans certaines éditions de LA PRESSE d'hier, le sens de ma dernière phrase était déformé par la substitution du mot "son" au mot "mon". Voici donc cette phrase, telle que je l'avais rédigée: "Si les règles d'interprétation pratiquées par Me COMTOIS l'ont amené à trouver dans mon texte des intentions qui en étaient aussi évidemment absentes, ne nous étonnons pas de celles qu'il prête au testateur".

Hier et avant-hier j'ai dû m'en tenir à la réfutation

des accusations que m'avait lancées Me Comtois à la suite de ma critique d'un article paru dans la Revue du Notariat.

J'arrive aujourd'hui au fond de la question: la règle "ejusdem generis" aurait-elle dû être appliquée dans le cas d'un testament rédigé en français et dans lequel figuraient les mots: "deux terrains, mon automobile... mes effets personnels... mon argent après avoir réglé ma succession, à part égale entre A. B. et D. E., mes frères"?

Pour répondre à cette question, demandons-nous, puisque cette règle a pour objet de faciliter l'interprétation de textes anglais, si nous sommes en présence d'un texte anglais; la réponse est évidente.

Mais pour pousser l'examen jusqu'au bout, supposons que ledit texte ait été écrit en un si mauvais français qu'on pût vraisemblablement croire que l'auteur pensait en anglais lors de sa rédaction. Dans cette hypothèse, tout à fait gratuite en l'occurrence, commençons par voir ce qu'est cette fameuse règle. Pour cela, ne perdons pas notre temps dans des dictionnaires français puisqu'elle n'existe pas dans cette langue. Mais le dictionnaire juridique bilingue QUEMNER en donne quand même, dans

sa partie "anglais-français" l'explication que voici: "Ejusdem generis: du même genre, de même nature; règle d'interprétation selon laquelle un terme générique qui suit des définitions précises dans un document désigne des personnes ou des choses de même ordre".

Retournons maintenant au texte en question en notant le caractère des mots énumérés, à savoir: "deux terrains (définition précise)... mon automobile (définition précise)... mon argent (définition précise)". La seule expression générique est "effets personnels" et encore faut-il aller loin. Il ne s'agit donc pas de définitions précises suivies d'un terme générique, ce qui exclut toute raison d'appliquer la règle.

Mais continuons quand même. Supposons que le mot "argent" soit générique et synonyme du mot "biens" (ce qu'on ne saurait prétendre d'ailleurs sans prendre de curieuses libertés). Même alors, comment pourrait-on soutenir que les biens qu'il servirait à désigner puissent être du même genre que ceux déjà définis, c'est-à-dire des terrains, une automobile, des effets personnels? L'argent cesserait donc d'être de l'argent et deviendrait miraculeusement semblable, encore une fois, à des terrains, à des automobiles et à des effets personnels!

O bilinguisme, quand tu nous tiens!



Le comédien bien connu Douglas Rain vient d'être nommé directeur artistique de la section anglaise d'interprétation de l'Ecole nationale de théâtre. Sa nomination entre en vigueur le premier août. Rain, qui fait actuellement partie de la troupe du Festival de Stratford, vient tout juste d'accepter le poste de directeur associé du théâtre Avon à Stratford.

Un film pour tous,
de 8 à 88 ans
tous contents!

NOUVEAU!



Il y a eu les Marx Brothers
ensuite les Beatles.
Et maintenant voici
les plus drôles de tous,
Les Trois Mousquetaires

"LES TROIS MOUSQUETAIRES"

(Qui étaient quatre)

OLIVER REED · RAQUEL WELCH
CHRISTOPHER LEE
FAYE DUNAWAY
CHARLTON HESTON

2 FILMS
EN COULEURS

Robert Redford · George Segal
'Les 4 malfrats'

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

VERDUN

3841 WELLINGTON 768-2092

3^e FILM
sam.dim.

"Les monstres de l'espace"

cine-parc odeon

tel. 523 9751 655 0692
TRANS-CANADIENNE
SORTIE (ST-BRUNO) 60

POUR
TOUS



SERGIO LEONE présente
"MON NOM
EST PERSONNE"

avec
Henry Fonda et Terence Hill

AUSI JEAN PAUL BELMONDO
"L'HERITIER"

ECRAN 1

Il y a eu les Marx Brothers,
Et maintenant voici

"LES TROIS MOUSQUETAIRES"

(Qui étaient quatre)

Robert Redford · George Segal

"Les 4 malfrats"

ECRAN 2

Les monstres de l'espace

POUR
TOUS

3^e FILM
sam.dim.

"SUR ORDRE D'UHLER"

POUR
TOUS

Grand Prix du
FESTIVAL DE CANNES
1973

14
ANS



GENE HACKMAN / AL PACINO
"L'EPOUVANTAIL"
"Scarecrow"

16 DAUPHIN

BEAUDIN PRES D'IBERVILLE 721-6060

CE SOIR: 7:10 - 9:10

Gérard Depardieu
Patrick Dewaere
Jeanne Moreau

LES VALSEUSES

de Bertrand Blier

18
ANS

BERRI 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30

ST-DENIS STE-CATHERINE 878-2424



2 triomphes à l'affiche

14
ANS

Marlon Brando



Ali MacGraw · Ryan O'Neal

PARRAIN ven. 8:50
STORY vend. 7:00

LOVE
STORY

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE IX 755-6224

LE PREMIER GILA ÉROTIQUE DES
METTEURS EN SCÈNE
INTERNATIONAUX

Erotic
Dreams

Prix Populaire

18 ANS
Adultes

"EROTIC DREAMS 10 directeurs de renom ont un seul talent pour vous enlever, vous agiter, vous chauffer, vous donner des rêves que vous n'oublierez pas"

"Bref, ces EROTIC DREAMS sont un morceau d'art pour les amateurs de cinéma et d'érotisme."

ATWATER 2
PLAZA ALEMIS NINOR
931-3313

12:30 - 2:20
4:10 - 6:00
7:50 - 9:40

PAUL NEWMAN
ROBERT REDFORD
ROBERT SHAW

POUR
TOUS

THE STING

ATWATER 1
PLAZA ALEMIS NINOR
935-4246

12:20 - 2:30 - 4:50
7:20 - 9:30

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388 4210

HORAIRE CREMAZIE: Ce soir: 7:20 - 9:30
Sam., dim., lun.: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:20 - 9:30

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

625 1432 - 627-4737

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY

691 1310 - 861 0659

CINÉ-PARC VAUDREUIL

455 5154 - 861-0659

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME

CINÉ-PARC ST-PIE-DE-BAGOT

DRUMMONDVILLE
CAPITOL

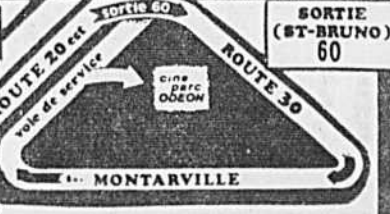
CINÉ-PARC ODEON

ROUTE 20 (15 MILES DE MONTREAL)

24 CINÉ-PARC APRÈS TUNNEL HIPPOLYTE LAFONTAINE

tel. 523 9751 SORTIE (ST-BRUNO) 60 tel. 655 0692

TUNNEL
HIPPOLYTE
LAFONTAINE



DERMA COMMUNICATIONS PRÉSENTE

18 ANS Adultes

un film de **Radley Metzger**

SCORE

Un festin érotique pour les fins connaisseurs

"Un regard libéré sur un ménage bizarre..."

avec Claire Wilbur, Calvin Culver, Lynn Lowry, Gerald Grant, Carl Parker

Horaires: 1 h 00 - 3 h 00 - 5 h 00 - 7 h 00 - 9 h 00.

3e SEMAINE

VENDOME Place VICTORIA - Tel. 876-1451

Laisser passer et âge d'or non acceptés

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

18 ANS

LINDA LOVELACE dans **DEEP THROAT PART II**

2e film: "Love & Fun at the Dancing School" x 10 15 x m. 1.05 3.55, 6.45, 9.35 p.m.

St. Lawrence Metro 59 ST. CATHERINE east 288-5513

horaires

cinéma

ANJOU: "Classe 44": 18:10, 21:50. "Le ciné": 20:00.

ARLEQUIN: "Fille à la peau de lune": 14:45, 18:00, 21:20. "L'hôte de Copenhague": 12:05, 16:20, 19:35.

ATWATER (cinéma 1): "The Sting": 12:20, 14:30, 16:50, 19:20, 21:30.

ATWATER (cinéma 2): "Erelic dreams": 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

AVENUE: "Daisy Miller": 12:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20.

BEAVER: "The Maids": 13:10, 16:00, 18:50, 21:40. "Strange Patterns": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30.

BERRI: "Les valseuses": 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.

BIJOU: "Les maîtresses de vacances": 12:20, 15:32, 18:26, 21:39. "Les ardenes": 13:52, 17:05, 20:18.

CANADIEN: "Dorothée": 14:00, 17:10, 20:15. "Les quatre mercenaires d'El Paso": 12:30, 15:35, 18:45, 21:55.

CHAMPLAIN: "Les 3 mousquetaires": 14:30, 18:10, 21:50. "Les 4 malfraits": 12:40, 16:20, 20:00.

CHEVALIER: "Un officier de police sans importance": 12:40, 14:53, 17:06, 19:19, 21:32.

CINÉ CENTRE (cinéma 1): "Rapport sur des infirmières": 12:00, 15:25, 18:50, 22:15. "Journal érotique d'un bucheron": 12:25, 16:50, 20:15.

CINÉ CENTRE (cinéma 2): "La fureur de vaincre": 12:15, 15:50, 19:30. "Le despoile cruel": 14:20, 17:40, 21:15.

CINÉMA CINO: Salle Rouge: "The adventures of Rabbi Jacob": 19:00, 21:00, 23:00. Salle Bleue: "Blue Summer": 19:30, 21:30.

CINÉMA DE PARIS: "Les Chinois à Paris": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

CINÉMA 2001:

19:15, 21:30.

"La vie de famille":

19:15, 21:30.

"Harold & Maude": mi-

nuet.

CINÉMA 7e ART: "César et Rosalie":

19:30, 21:30.

"Borsellino": 21:35.

COMMODORE: "Slaughter": "La mort

carresse à minuit": 12:00.

"Sympathy for the devil": 12:00.

PALACE: "Parallax View": 12:40,

14:50, 17:00, 19:15, 21:35.

PAPINEAU: "Papillon": 13:00, 15:25,

18:00, 20:35.

PARC: "Les maîtresses de vacances":

18:35, 21:35. "Les ardenes": 20:10.

PIGALLE: "Three the hardway":

12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

PLACE DU CANADA: "Three Muske-

teers": 12:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Chinatown":

12:45, 15:10, 17:35, 20:00, 22:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma):

"The Apprenticeship of Duddy Krav-

itz": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.

PLAZA: "Dorothée": 14:00, 17:10,

20:15. "Les quatre mercenaires d'El

Paso": 12:30, 15:35, 18:45, 21:55.

PUSSYCAT: "The All American Girl":

13:25, 16:15, 19:10, 22:00. "While the

cat's away": 12:00, 14:50, 17:45, 20:35.

REGAL: "Slaughter": "La mort car-

resse à minuit": 12:00, 14:50, 17:45, 20:35.

REX: "Le soleil rouge": 21:00. "Sierra

torride": 19:00.

RITZ: "La fille à la peau de lune":

"L'hôte de Copenhague".

SAINT-DENIS: "Les grenouilles":

12:00, 15:26, 18:32, 21:58. "Willard":

12:30, 16:50, 20:22.

SEVILLE: "Sound of Music": 13:00,

17:00, 20:30.

SNOWDON: "The Apprenticeship of

Duddy Kravitz": 12:50, 14:50, 16:55,

19:00, 21:05.

VAN HORNE: "Blazing Saddles":

13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

VENDOME: "Score": 13:00, 15:00,

17:00, 19:00, 21:00.

VERDUN: "Les 3 mousquetaires":

20:00. "Les 4 malfraits": 18:20, 22:00.

VERSAILLES: Salle rouge: "La der-

nière bourrée à Paris". "Quelques

messieurs trop tranquilles": 18:10.

Salle bleue: "Même les caresses s'appren-

nent". "Célestine au paradis": 18:20.

VIAU: "Il était une fois dans l'Ouest":

"Réglement de compte à O.K. Cor-

ral".

VIDÉOGRAPHE: "Quand on pogne le

3": 20:00.

VILLERAY: "Les 3 mousquetaires":

20:05. "Les 4 malfraits": 18:15, 21:50.

WESTMOUNT SQUARE: "Our Time":

13:15, 14:50, 16:40, 18:05, 19:50, 21:30.

KENT: "American Graffiti": 13:05,

15:05, 17:05, 19:05, 21:05.

LA SCALA: "L'homme des hautes plain-

es": 14:30, 18:00, 21:30. "Joe Kidd":

13:00, 16:30, 20:00.

LAVAL (cinéma 1): "Même les car-

resses s'apprennent". "Célestine au pa-

radis": 19:00.

LOEWS: "Thunderbolt & Lightfoot":

13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

MAISONNEUVE: "Le grand bazar":

20:40. "Capitaine Apache": 19:00,

22:10.

MERCIER: "Le parrain": 20:50. "Love

Story": 19:00.

MIDI-MINUIT: "Rapport sur des in-

firmières": 12:30, 15:35, 18:40, 21:45.

"Journal érotique d'un bucheron":

13:55, 17:00, 20:05.

MONK L.A.N.D.: "Papermoon": 14:55,

18:20, 21:55. "Save the Tiger": 13:10,

16:35, 20:10.

NATIONAL: "La dernière bourrée à

Paris": 12:00, 15:15, 18:30, 21:45.

"Quelques messieurs trop tran-

quilles": 13:35, 16:50, 20:05.

OUTREMENT: "Brother sun Sister

moon": 19:00. "Mean Streets": 21:30.

"Sympathy for the devil": 12:00.

PALACE: "Parallax View": 12:40,

14:50, 17:00, 19:15, 21:35.

PAPINEAU: "Papillon": 13:00, 15:25,

18:00, 20:35.

PARC: "Les maîtresses de vacances":

18:35, 21:35. "Les ardenes": 20:10.

PIGALLE: "Three the hardway":

12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

PLACE DU CANADA: "Three Muske-

teers": 12:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Chinatown":

12:45, 15:10, 17:35, 20:00, 22:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma):

"The Apprenticeship of Duddy Krav-

itz": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.

PLAZA: "Dorothée": 14:00, 17:10,

20:15. "Les quatre mercenaires d'El

Paso": 12:30, 15:35, 18:45, 21:55.

PUSSYCAT: "The All American Girl":

13:25, 16:15, 19:10, 22:00. "While the

cat's away": 12:00, 14:50, 17:45, 20:35.

REGAL: "Slaughter": "La mort car-

resse à minuit": 12:00, 14:50, 17:45, 20:35.

REX: "Le soleil rouge": 21:00. "Sierra

torride": 19:00.

RITZ: "La fille à la peau de lune":

"L'hôte de Copenhague".

SAINT-DENIS: "Les grenouilles":

12:00, 15:26, 18:32, 21:58. "Willard":

12:30, 16:50, 20:22.

SEVILLE: "Sound of Music": 13:00,

17:00, 20:30.

SNOWDON: "The Apprenticeship of

Duddy Kravitz": 12:50, 14:50, 16:55,

19:00, 21:05.

VAN HORNE: "Blazing Saddles":

13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

VENDOME: "Score": 13:00, 15:00,

17:00, 19:00, 21:00.

VERDUN: "Les 3 mousquetaires":

20:00. "Les 4 malfraits": 18:20, 22:00.

VERSAILLES: Salle rouge: "La der-

nière bourrée à Paris". "Quelques

messieurs trop tranquilles": 18:10.

Salle bleue: "Même les caresses s'appren-

nent". "Célestine au paradis": 18:20.

VIAU: "Il était une fois dans l'Ouest":

"Réglement de compte à O.K. Cor-

ral".

VIDÉOGRAPHE: "Quand on pogne le

3": 20:00.

VILLERAY: "Les 3 mousquetaires":

20:05. "Les 4 malfraits": 18:15, 21:50.

WESTMOUNT SQUARE: "Our Time":

13:15, 14:50, 16:40, 18:05, 19:50, 21:30.

KENT: "American Graffiti": 13:05,

15:05, 17:05, 19:05, 21:05.

LA SCALA: "L'homme des hautes plain-

es": 14:30, 18:00, 21:30. "Joe Kidd":

13:00, 16:30, 20:00.

LAVAL (cinéma 1): "Même les car-

resses s'apprennent". "Célestine au pa-

radis": 19:00.

LOEWS: "Thunderbolt & Lightfoot":

13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

MAISONNEUVE: "Le grand bazar":

20:40. "Capitaine Apache": 19:00,

22:10.

MERCIER: "Le parrain": 20:50. "Love

Story": 19:00.

MIDI-MINUIT: "Rapport sur des in-

firmières": 12:30, 15:35, 18:40, 21:45.

"Journal érotique d'un bucheron":

13:55, 17:00, 20:05.

MONK L.A.N.D.: "Papermoon": 14:55,

18:20, 21:55. "Save the Tiger": 13:10,

16:35, 20:10.

NATIONAL: "La dernière bourrée à

Paris": 12:00, 15:15, 18:30, 21:45.

"Quelques messieurs trop tran-

quilles": 13:35, 16:50, 20:05.

OUTREMENT: "Brother sun Sister

moon": 19:00. "Mean Streets": 21:30.

"Sympathy for the devil": 12:00.

PALACE: "Parallax View": 12:40,

14:50, 17:00, 19:15, 21:35.

PAPINEAU: "Papillon": 13:00, 15:25,

18:00, 20:35.

PARC: "Les maîtresses de vacances":

18:35, 21:35. "Les ardenes": 20:10.

PIGALLE: "Three the hardway":

12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

PLACE DU CANADA: "Three Muske-

teers": 12:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Chinatown":

12:45, 15:10, 17:35, 20:00, 22:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma):

"The Apprenticeship of Duddy Krav-

itz": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.

PLAZA: "Dorothée": 14:00, 17:10,

20:15. "Les quatre mercenaires d'El

Paso": 12:30, 15:35, 18:45, 21:55.

PUSSYCAT: "The All American Girl":

13:25, 16:15, 19:10, 22:00. "While the

cat's away": 12:00, 14:50, 17:45, 20:35.

REGAL: "Slaughter": "La mort car-

resse à minuit": 12:00, 14:50, 17:45, 20:35.

REX: "Le soleil rouge": 21:00. "Sierra

torride": 19:00.

RITZ: "La fille à la peau de lune":

"L'hôte de Copenhague".

SAINT-DENIS: "Les grenouilles":

12:00, 15:26, 18:32, 21:58. "Willard":

12:30, 16:50, 20:22.

SEVILLE: "Sound of Music": 13:00,

17:00, 20:30.

SNOWDON: "The Apprenticeship of

Duddy Kravitz": 12:50, 14:50, 16:55,

19:00, 21:05.

VAN HORNE: "Blazing Saddles":

13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

VENDOME: "Score": 13:00, 15:00,

17:00, 19:00, 21:00.

VERDUN: "Les 3 mousquetaires":

20:00. "Les 4 malfraits": 18:20, 22:00.

VERSAILLES: Salle rouge: "La der-

nière bourrée à Paris". "Quelques

messieurs trop tranquilles": 18:10.

Salle bleue: "Même les caresses s'appren-

nent". "Cé

cette sacrée télé

PAR RUDEL-TESSIER

Ça ne vous étonnera pas, c'est le temps des vacances, et je crois avoir déjà parlé des miennes, il y a quelques jours, pour dire qu'elles étaient imminentes.

Eh bien! c'est pour tout de suite, ou tout comme, car quand j'aurai fini cette chronique ça y sera!

J'aime bien les vacances, personnellement. Elles vous donnent tellement plus de temps pour travailler, et puis le temps des vacances c'est quand même le temps du beau temps. L'époque où les chances de beau temps sont les meilleures, en tout cas. Et moi je n'ai envie de travailler que quand il fait beau. Quand j'entends quelqu'un dire qu'il fait trop beau pour

travailler, je suis toujours certain, le temps de quelques secondes, qu'on plaisante.

Cette fois, tout de même, je suis un peu embêté, car je suis paresseux (d'une certaine façon, seulement d'une certaine façon!) et je ne travaille vraiment sans me forcer que quand je fais quelque chose qu'il faut faire tous les jours. Je sais que quand il me faudra recommencer ce sera pénible le premiers jours — physiquement pénible.

Mais pourquoi est-ce que je vous raconte tout ça?

Enfin! Si on parlait un peu de télévision. Et particulièrement d'une émission que j'ai vue tout à l'heure, et que je me suis imposé de

regarder jusqu'au bout. Pour voir jusqu'à quel point la télévision pouvait perdre son temps en nous faisant perdre le nôtre. Hier, si vous ne le savez pas, Radio-Canada nous proposait une autre émission de sa série "Les Joueurs". Et c'était vraiment navrant! Quelques minutes avec un "père qui a un train électrique", pour nous révéler qu'il y a des hommes adultes qui sont fous des trains électriques, et puis des joueurs de Monopoly qui ont joué une partie devant les caméras. (Je vous raconte tout ça, parce que j'imagine que j'étais tout seul à me taper cette demi-heure de télévision.)

Mais le plus navrant de tout c'était le commentaire, risible dans sa forme et autrement inouï! Ce monsieur essayait de nous démontrer que le Monopoly était une école de réussite dans les affaires.

Mais il a fait mieux au sujet de Risk, un nouveau jeu. Là c'était à faire dresser les cheveux sur la tête! J'ai entendu un véritable plaidoyer pour une attitude fasciste dans la lutte pour la réussite!

Ce n'est pas tout! Je suis assez fier de moi. Car j'ai regardé "Trafic" jusqu'au bout. Parce que je suis payé pour ça (cela aussi) et parce que je n'avais jamais réussi jusqu'à là à regarder un film de Jacques Tati jusqu'à la fin.

Il faut quand même que je félicite la direction de Radio-Canada. Au moins on n'a pas programmé "Trafic" à la rubrique "Nous les comiques".

Et je n'ai plus que quelques lignes pour vous tirer ma révérence et pour vous souhaiter bonnes vacances, et pour vous dire que j'aurai beaucoup de plaisir, août revenu, à reprendre cette chronique.

choix d'émissions

Burton: "Plus de mariage mais l'espoir naît..."

17:00 2 — "L'Odyssée sous-marine de Cousteau"

Aujourd'hui: les lamentins, qui ont eu l'honneur d'être pris pour des sirènes. Ils sont laids mais intéressants, et rares.

18:00 10 — "Pierre, Jean jase!"

Alain Stanké et Gilles Latulippe, et leurs invités: Mario Brunet (la voile), Martial Lemay (l'éducation), le docteur Claude Chicoine (vos dents) et Pierre Bouchard (vos loisirs).

19:00 2 — "Le Monde en liberté"

Les tribus cachées de l'Amérique du Sud

19:30 10 — "Comédie musicale"

Ce soir: "Tu es à moi" (Am. 1952) avec Mario Lanza, James Whitmore et Doretta Morrow. Cette fois, Mario Lanza est appelé sous les drapeaux.

20:30 2 — "Hors série"

"L'Espion de l'Empereur", avec Jacques Fabbri et André Boucher. Schulmeister est envoyé en Hollande, qui, à la barbe de son roi, frère de l'Empereur, ne respecte pas le blocus continental. Schulmeister va sans doute tout arranger ça!

21:30 2 — "Les Mers du Sud"

Ce soir: la Nouvelle-Calédonie

21:00 2 — "Appelez-moi Lise"

Reprise de l'émission avec le docteur Camille Laurin, Claude Préfontaine et le docteur Jacques Perron. Une émission qu'on aura envie de revoir.

Minuit 2 — "Cinéma"

"Peur aux tripes" (It. 1967). Sauvé in extremis de la chaise électrique, un homme accepte une mission pour la CIA.

00:45 10 — "Sans pantoufles"

"Les Tontons Malabars" (Esp. 1959). Des escrocs mîtables vivent d'expédients en attendant la grosse affaire.

R.-T.

NEW YORK (AFP) — Souhaitant et détendu, Richard Burton a pris hier soir le paquebot "France" à New York afin de se rendre à Southampton, en Angleterre.

Aux journalistes qui lui demandaient s'il avait l'intention de se remarier, l'acteur a cité Shakespeare: "Plus de mariage... mais l'espoir naît perpétuellement dans le cœur de l'homme". Et Richard Burton a ajouté: "On ne sait jamais quand une jolie fille croquera votre chemin".

Il a révélé qu'une jeune fille qu'il connaissait depuis qu'elle avait cinq ans l'accompagnait dans son voyage en Angleterre.

Il s'agit d'Ellen Rossen, la fille du metteur en scène Robert Rossen, dont la cabine à bord du "France" jouxte la sienne.

Burton a déclaré qu'il avait tourné un film en Europe puis qu'il ferait un retour à la scène. Il a ajouté qu'il avait aussi l'intention d'écrire un livre sans toutefois préciser quel sera le sujet.

Quant à son ex-femme, Elizabeth Taylor, elle a fait mercredi après-midi une brève escale à Nice alors qu'elle voyageait à bord d'un long courrier venant de Genève.

L'actrice, qui était accompagnée d'un couple d'amis, a

pris ensuite la direction de la principauté de Monaco.

Le mariage entre les deux célèbres acteurs est maintenant bel et bien fini mais on peut facilement imaginer que leurs prochains déplacements seront suivis par la presse.

CHANGEMENTS télé-prevue

6-00 4 7 10 Pierre, Jean jase! Inv.: Mario Brunet, Martial Lemay, sous-ministre de l'Éducation, Dr Claude Chicoine, Pierre Bouchard.

11-30 7 Late Movie. "Hush, Hush, Sweet Charlotte". Am. 1965. Drame de Robert Aldrich avec Bette Davis, Olivia de Havilland et Joseph Cotten. — Au prix de nombreuses angoisses et seulement 37 ans plus tard la lumière est jetée sur une affaire de meurtre.

12-00 2 9 11 Cinéma. "Commissaire X". Germ.-It. 1967. Drame policier de Rudolf Zechetgruber avec Tony Kendall, Brad Harris et Sabine Sun. — Un agent de la police américaine est chargé de transporter une quantité importante de LSD à Istanbul pour fins stratégiques.

Sinbad s'attaque aux créatures légendaires... dans le miracle de Dynarama!

The Golden Voyage of Sinbad

A COMPTER DU 28 JUIN

COTE DES NEIGES 735-5327

LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL

AUX 2 CINEMAS

POUR TOUS

THE ROOM OF CHAINS

...il coupe le souffle, regorgeant d'erotisme et de suspense...

-BACKSTAGE

COULEUR

bonaventure

PLACE BONAVENTURE, tel. 861-2725

lun. ven 10 h a.m.

sam. dim. 1 h p.m.

18 ANS

Les trois grands font cause commune pour sauver leur espèce

JIM BROWN

FRED WILLIAMSON

JIM KELLY

"THREE THE HARD WAY"

Co-védette: SHEILA FRAZIER • Musique par THE IMPRESSIONS • Réalisation: HARRY BERINSEN • Scénario: ERIC BERGUNDI et JERRY LUDWIG • Direction: GORDON PARKS, Jr. • Services de réalisation: THREE G'S SERVICE CO.

DÈS AUJOURD'HUI!

Claremont 5038 SHERB. O. et AVE GREY 486-7395

PIGALLE 378 STE-CATHERINE O. 861-2807

Claremont: Représentations 1h15, 3h20, 5h25, 7h30, 9h35 p.m.

Dernière représentation complète 9h05 p.m.

Pigalle: représentations 1h45, 2h45, 5h05, 7h15, 9h25 p.m.

Dernière représentation complète 9h00 p.m.

Sam. dernière représentation à 11h15 p.m.

Voyez quel est notre point de vue sur... le meurtre.

UN FILM D'ACTION QUI VOUS COUPERA LE SOUFFLE!

WARREN BEATTY THE PARALLAX VIEW

Co-védettes: HUME CRONIN • WILLIAM DANIELS et PAULA PRENTISS

Musique: MICHAEL SMALL • Réalisateur administratif: GABRIEL KATZKA

Scénario: DAVID GILER et LORENZO SEMPLI Jr. Réalisation: ALAN J. PAKULA

2e SEMAINE!

PALACE 608 STE-CATHERINE O. 866-6991

DORVAL 260 AVE. DORVAL, 631-9586

PALACE: représentations à 12h40, 2h50, 5h00, 7h15, 9h35 p.m. Dernière représentation complète à 9h10 p.m. samedi dernière représentation à 11h30 p.m.

DORVAL (Salon Rouge) en source à 7h00 et 9h00 p.m. en matinée samedi à 2h00 p.m. dim. et lundi continué depuis 1h00 p.m.

CINÉMAS UNIS

SALLES CLIMATISÉES POUR VOTRE CONFORT

BUTCH et le KID sont de retour!

FAIRVIEW TRANS CAN. S. 33 697-8095

YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

"BUTCH CASSIDY AND THE SUNDANCE KID" en couleur

14 ANS

York à 1h10, 3h10, 5h05, 7h10, 9h10 p.m.

Fairview à 1h10, 3h10, 5h05, 7h10, 9h10 p.m.

The Apprenticeship of Duddy Kravitz

LE PETIT CINÉMA

inéma PLACE VILLE MARIE 858-7644

SNOWDON 5525 DECATUR 483-1336

JVC RICHARD DREYFUSS, MICHELINE LANCÔT, RANDY QUAID

14 ANS

LE PETIT CINÉMA à 12h30, 2h35, 4h40, 7h45, 9h50 p.m.

SNOWDON à 12h35, 2h40, 4h45, 7h50, 9h55 p.m.

"UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNEE" PAPILLON

EN FRANÇAIS

PAPILLON

Representation complète à 100, 3 25, 6 00, 8 35 p.m.

PAPINEAU PAPINEAU-MT ROYAL 521-6853

STEVE McQUEEN **DUSTIN HOFFMAN**

14 ANS

2 GRANDS SUCCÈS

LA FILLE A LA PEAU DE LUNE

EASTMAN COLOR

À L'AFFICHE

ARLEQUIN 1004 STE-CATHERINE EST 288-2943

RITZ 1313 BELMONT 278-2260

L'HÔTESSE DE COPENHAGUE "SWEDISH FLY GIRLS"

18 ANS

CLINT EASTWOOD

"THUNDERBOLT and LIGHTFOOT"

LOEW'S 934 STE-CATHERINE O. 866-5851

Tous les jours à 1, 3, 5, 7 et 9 p.m.

14 ANS

POUR TOUS

"LE FILM DU MOIS" — SEVENTEEN

THE DIRECTORS COMPANY PRESENTS

UNE RÉALISATION signée PETER BOGDANOVICH

Daisy Miller

CYBILL SHEPHERD **BARRY BROWN** **MILDRED NATWICK** **EILEEN BRENNAN** **DUILIO DEL PRETE** **CLORIS LEACHMAN**

D'après la nouvelle de HELEN HAMILTON • Scénario: FREDERIC RAPHAEL • Couleurs • Direction et réalisation: PETER BOGDANOVICH • Film PANGLOSS

AVENUE 1224 AVE. GREENE, 937-2747

Tous les jours à 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20 p.m.

2e SEMAINE!

les Exploits d'Amoureux

18 ANS adultes

des trois Mousquetaires!

BRIGADE ANTI-SEXE

2e SEMAINE!

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200

ELECTRA Ste Cath & Amherst 522-9177

INGRID STEGER **PETER GREF** **NADIA PILAR** COULEUR

ENSEMBLE... ILS SEMENT LA TERREUR

2 FILM

LES GRENOUILLES WILLARD

LES GRENOUILLES: 12:00 - 3:26 - 6:32 - 9:58

WILLARD: 1:30 - 4:56 - 8:22

1594, ST-DENIS 849-4211

st-denis **DU NORD ST-JÉRÔME** **LE PARIS ST-HYACINTHE**

14 ANS

3e semaine

LES MAÎTRESSES DE VACANCES

Les Ardentes

Continuel des 12:30

BIJOU 5030 Papineau 527-9131

PARC VERDUN 720 de l'Église 768-2509

2e SEM.

ENLEVEMENT D'UN INSPECTEUR DE POLICE

UN OFFICIER DE POLICE SANS IMPORTANCE

Robert Hosain Nicole Courcel Marc Porel couleur

Horaire: 12:40 - 2:53 - 5:06 - 7:10 - 9:32

1590 RUE SAINT-DENIS

CHEVALIER 845-3222

7e semaine

ORANGE MÉCANIQUE

"L'ULTRA VIOLENCE"

UN FILM DE STANLEY KUBRICK

1590 ST-DENIS 845-3222

pierrot

18 ANS Adultes

Lun. à ven 8h20, 9h00

Sam. et dim. 1h20, 3h54, 8h28, 9h02

EATON



Des appareils ménagers plus que pratiques Cafetière Sunbeam

Cafetière en aluminium contenant 12 tasses. Conserve automatiquement le café chaud. Panier facile à enlever pour lavage. Couvercle de sécurité hermétique. En aluminium vert avocat avec poignée, couvercle, bec et base noirs. 600 watts. Modèle no AP-53

18⁹⁹ ch.

Friteuse Filtro

Friteuse/cuiseur électrique. Capacité de 4 pintes. Peut être complètement immergible pour être lavée. Commandes et lumière pilote amovibles. Cordon 48" et panier à friture avec poignée. Guide de cuisson et de friture inclus. 350 watts. Ton or moisson seulement. Modèle 65 DF.

19⁹⁹ ch.

Couteau électrique Phillips

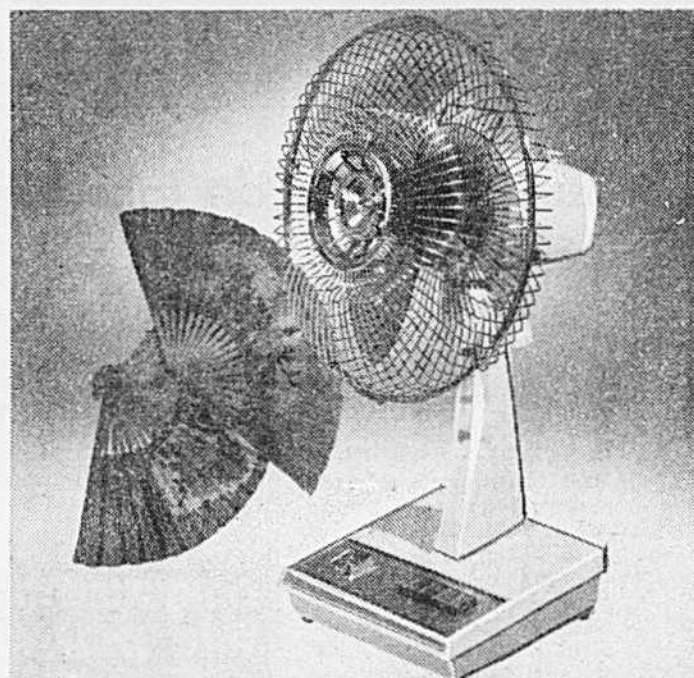
Couteau avec lames en acier inoxydable rotatives à 90° afin de trancher horizontalement ou verticalement. Espace pour les doigts dans la poignée afin de donner un meilleur contrôle. Commutateur de sécurité et boîtier de rangement en simili-bois adaptable au mur. Vert avocat seulement. 100 watts. Modèle no KB 5229A

29⁴⁹ ch.

Séchoir à cheveux Schick

46⁹⁵ ch.

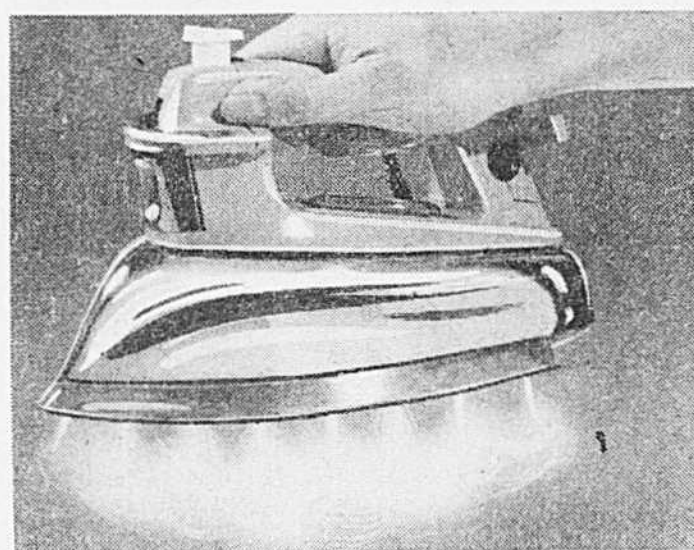
Séchoir avec 4 ajustements de température dont un pour les perruques synthétiques ou naturelles. Léger, et de conception moderne, il est pliable. Le casque est mobile. En teintes blanche et bleue. 1200 watts. Modèle no 2001.



Ventilateur oscillant Panasonic

64⁹⁵ ch.

Il s'ajuste pour un mouvement oscillant ou un jet direct afin de triompher des chaleurs estivales. Maniement par 4 boutons-poussoirs: arrêt, lent, moyen, rapide. Une grille de sécurité protectrice entoure les lames. 3 lames en plastique clair de ton or. Blanc avec bordure de ton or. 120 volts, 0.7 A. Modèle F-1251C.



Fer à vapeur Sunbeam

23⁹⁰ ch.

Fer à repasser avec 55 orifices à vapeur et indicateur de niveau d'eau. Cordon de 10 pi. pour gauchers ou droitiers. Talon d'appui. Sélecteur de température à glissière. Guide de tissus. 1200 watts. Vert avocat. Modèle no SD-55A.

Eaton, Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval, rayon 277. Également à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa, centre commercial Bayshore. Venez ou téléphonez 842-9211

EATON

NIVEAU DU

MÉTRO CENTRE-VILLE

Ainsi qu'à Langelier

(Centre commercial Langelier, 7373, boul. Langelier)

et à LaSalle

(Centre commercial Pont-Mercier, 410, av. Lafleur).

Également à Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Venez ou téléphonez 842-9211 Livraison des commandes de 3.00 et plus



Ensembles en nylon pour l'été

Prix Eaton

2 / 350¹⁷⁹ ch.

Haut en nylon imprimé sans manches et shorts de genre boxeur. D'entretien facile à repassage permanent. Lavable à la machine. En bleu, ou rose en tailles 4-6x.

Rayon 910



Serviettes de plage pour les enfants

Prix Eaton

2 / 700³⁵⁹ ch.

Serviettes en coton éponge pour la plage ou la colonie de vacances! Coton éponge épais et absorbant avec motifs imprimés de couleurs vives. Environ 28" x 56". 28" x 56". Rayon 936.



Hauts en nylon

Prix Eaton

2 / 350¹⁷⁹ ch.

Hauts en nylon sans repassage et d'entretien facile. Lavables à la machine. Rayes de couleurs variées ou unies en rouge, marine, vert. Sans manches en tailles 7 à 14 dans le lot. Rayon 911.

Shorts en nylon

Prix Eaton

2 / 350¹⁷⁹ ch.

Shorts de style boxeur en nylon extensible, lavables à la machine. Style jambes courtes. En blanc, rouge et marine. Tailles 7 à 14. Rayon 911.



Nouveaux fourre-tout en denim

Prix Eaton

2 / 500²⁶⁹ ch.

Le sac parfait pour la jeune fille qui va à la campagne, au camp et même pour les tenues sport en ville. En denim et coton marine avec fausses poches et courroie à l'épaule. Choix de 3 styles. Rayon 905.

Fourre-tout pratiques

Prix Eaton

799 ch.

Jolis sacs en semi-uréthane d'entretien facile: essuyer avec un linge humide pour nettoyer. Choix de 3 styles: 1. — Fermeture à glissière, 2 poches fermant à bouton-pression sur les côtés et courroie à l'épaule. Rouge, beige ou blanc.

2. — Fermeture à glissière, 2 poches fermant à glissière sur les côtés et courroie à l'épaule. Rouge seulement.

3. — Fermeture à glissière, grande poche extérieure, poche intérieure à glissière et courroie à l'épaule. Rouge seulement.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock. Rayon 905.

Lundi 1er juillet, Jour du Canada, tous les magasins EATON seront fermés.

La semaine du Canada.



24 juin - 1^{er} juillet pensons-y!